MÉMOIRES DU CONGO
du Rwanda et du Burundi

n°50 - Juin 2019

Trimestriel - n° d'agrément : P914556

Expéditeur : MdC, rue d'Orléans, 2 - 6000 Charleroi

1919 - 2019
Les "Coloniaux" défilent depuis 100 ans







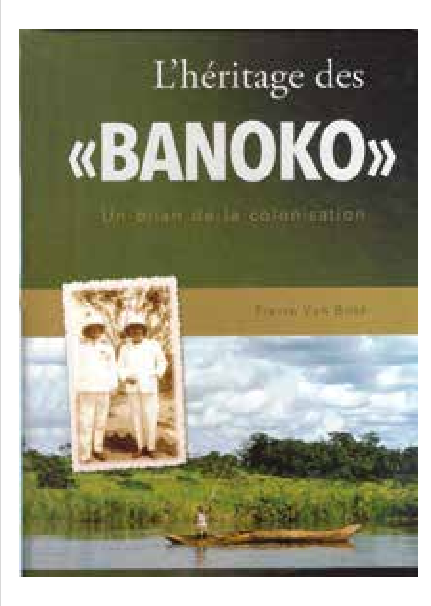




Editorial

Le public de nos forums s'élargit et des Congolais ou Néo-Belges nous rejoignent de plus en plus. Parmi eux notons, entre autres, la présence de Joëlle Mbeka, Francesca Bomboko, Stéphanie Boale, Lakama Didi, Jean-Claude Kabuya, Alain Bomboko et Pie Tshibanda. Nous nous réjouissons de les voir prendre part à nos discussions et nous espérons ainsi revisiter avec eux l'histoire belgo-congolaise et écrire, comme le souhaite André Schorochoff, une histoire à quatre mains.

C'est au cours de ces séances que nous découvrons qu'il n'est pas toujours facile de se comprendre. Le sens des mots et leur interprétation peuvent varier selon le contexte et selon la latitude où ils sont utilisés. L'évolution du sens des mots est liée à l'activité humaine et, que ces mots soient prononcés à Bruxelles, à Kinshasa ou à Lubumbashi, nous sommes parfois surpris de la signification perçue par l'un ou l'autre. Ainsi le terme indigène peut être compris comme une insulte, porteur d'eau a une connotation péjorative… Un mot peut avoir des sens cachés, ignorés du locuteur. Imaginez dès lors la difficulté de bien se comprendre. Le conflit peut surgir.



Une autre difficulté majeure est celle des langues. Pour bien se faire bien comprendre mieux vaut parler la langue de son interlocuteur. Les Belges l'ont bien compris, au Congo, en exigeant des administrateurs de territoire qu'ils maîtrisent les langues de leurs administrés. Dans cet état d'esprit les administrateurs de MdC ont décidé de traduire en néerlandais le livre *Le Congo au temps des Belges*. En effet, le succès rencontré par l'édition originale en français et les critiques reçues selon lesquelles les néerlandophones n'avaient pas accès à ce livre dans leur langue maternelle, alors qu'ils avaient contribué à l'œuvre belge tout autant que les francophones, nous contraignent à une traduction. Celle-ci sera faite par Carine Van Bost, la fille de Pierre, auteur du livre *L'héritage des Banoko*. Pour les prochaines fêtes de Noël nous espérons pouvoir présenter ce livre aux lecteurs du nord de notre pays.

Enfin, pour être complet, nous vous préparons deux livres traduits en français par André de Maere d'Aertrycke, l'un provenant des Etats-Unis et l'autre de Suède..

■ Paul Vannès

Sommaire

Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi

Périodique n° 50 - Juin 2019

Photo de couverture : Paul Vannès

Programme des "Mardis de Mémoires du Congo"

Leuvensesteenweg, 17 à Tervuren.
Auditorium 3e étage.

Prix à payer : 30€ (23€ Moambe + 7€ participation aux frais)
A verser au compte de MdC, au plus tard une semaine avant la date de la manifestation
IBAN – BE45 3630 0269 1889 BIC BBRUBEBB
Seul le payement enregistré une semaine avant le mardi concerné vaut réservation ferme.

Mardi 8 octobre 2019

10h00 : *"Les archives de Léopold II"* par le Professeur Pierre Luc Plasman.

11 H 30. Rencontre du Frère M. E. Iserentant, missionnaire belge sauvé par Mr Eric Iduma Gitoni, jeune étudiant de 15 ans, lors de la libération des otages à Stanleyville il y a 55 ans.

14 H 30. Les Routes de l'Esclavage, 1er épisode réalisé par Daniel Cattier, Juan Gélas et Fanny Glissant. Production: Compagnie des phares et balises, Kwassa Films, Arte, RTBF, RTP, INRAP.



Rendez-vous d'été à LOVERVAL



le 25 août 2019

Les Tilleuls, place Maurice Brasseur, 6A
6280 Loverval

VENEZ AVEC VOS AMIS !

10h 00 : accueil
11h 00 : présentation de pagnes et de coiffures africaines
Littérature : dédicaces de Barly Baruti, Alain Bomboko, Albert Tshiswaka et Daisy Ver Boven.
Vente au profit de MDC&RB de livres de seconde main à prix d'ami, sur le Congo et l'Afrique
13h00 : apéritif et buffet africain
15h00 : concert du groupe CONGO NOSTALGIA Merveilles de la rumba congolaise sous la direction de Barly Baruti
16h30 : dessert & café

PAF : Adultes : 38 € - Enfants de 8 à 12 ans : 12 €
Enfants de moins de 8 ans : gratuit
Modalités d'inscription
Participation à verser au compte de MDC :
BE45 363002691889
Avant le 10 août 2019, avec la mention : Journée du 25.08.19 + nom + nombre de personnes, selon l'âge. Seul le versement vaut réservation définitive.
info@memoiresducongo.be

MÉMOIRES DU CONGO, du Rwanda et du Burundi asbl

Périodique trimestriel - Agrément postal : BC 18012
N° 50 - Juin 2019

Editeur responsable : Paul Vannès.
Rédacteur en chef & coordonnateur des revues partenaires : Fernand Hessel
Correctrice : Françoise Devaux
Comité de rédaction : Thierry Claeys Bouuaert, Marc Georges, Fernand Hessel, Françoise Moehler, Paul Roquet, Paul Vannès
Maquette et mise en page : New Look Communication

Comité des responsables thématiques
Thierry Claeys Boúúaert (histoire post-coloniale), Guido Bosteels (textes en néerlandais), André de Maere d'Aertrycke (histoire coloniale), Marc Georges (santé), Fernand Hessel (éducation), Françoise Moehler-De Greef (culture), Paul Roquet (société), André Schorochoff (justice), Jean-Pierre Sonck (défense), Pierre Van Bost (économie).

Dépôt des articles
Les articles sont reçus à : redaction@memoiresducongo.be
(adresse strictement réservée au dépôt des articles) .

Conseil d'administration
Président et Administrateur délégué : Paul Vannès,
Vice-président : Thierry Claeys Boúúaert
Comité de gestion : en gestation
Trésorier : Solange Brichaut,
Secrétaire : Nadine Evrard.
Administrateurs : Guido Bosteels, Thierry Claeys Boúúaert, Marc Georges, Fernand Hessel, Guy Lambrette, Etienne Loeckx, Françoise Moehler, Robert Pierre, Patricia Van Schuylenbergh.

Siège social
avenue de l'Hippodrome, 50 - B-1050 Bruxelles
info@memoiresducongo.be

Siège administratif
rue d'Orléans, 2 – B 6000 Charleroi. Tél. 00 32 (0)71 33 43 73
Numéro d'entreprise : 478.435.078
Site public : www.memoiresducongo.org
BIC : BBRUBEBB
IBAN : BE95 3101 7735 2058

Secrétariat
Secrétaire : Andrée Willems

Cotisations 2019
Cotisation ordinaire : 25 €. Cotisation de soutien : 50 €
Cotisation d'Honneur : 100 €. Cotisation à vie : 1.000 €
Tous les membres reçoivent la revue.

Compte bancaire de Mémoires du Congo
(Pour les revues partenaires Tam-Tam, Contacts, Nyota et Bulletin, voir le compte bancaire de chaque association, en page 63).
BIC : BBRUBEBB - IBAN : BE95 3101 7735 2058
Ne pas oublier la mention "Cotisation 2019" ou "abonnement 2019". Les dames, sont priées, lors des versements, de bien vouloir utiliser le nom sous lequel elles se sont inscrites comme membres.

Fichier d'adresses
Si vous changez d'adresse, merci de nous communiquer vos nouvelles coordonnées et votre adresse mail. Merci également de communiquer l'adresse de toute personne intéressée à devenir membre de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi ou à s'abonner à la revue.

Simple abonnement à la revue
Pour recevoir la revue, il suffit de virer 25 € au compte de l'association avec mention de l'adresse et de l'année.

Publicité
Tarifs sur demande, auprès du siège administratif

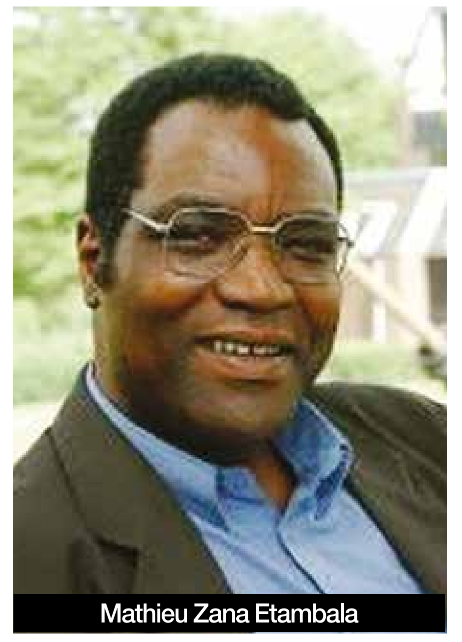
L'AFRICAMUSEUM SOUS LES FEUX DE LA CRITIQUE

Après une rénovation en profondeur, le musée est en pleine gloire. Depuis la mi-décembre 2018, les très nombreux visiteurs entrent dans une zone d'accueil très moderniste. Il reste néanmoins regrettable que les concepteurs du bâtiment ne se soient pas laissé inspirer par Ekibondo, un village Bangba où le chef Ekibondo fit orner les huttes locales de belles peintures murales pleines de sens, ou par l'architecture pleine d'élégance et de couleur du tribunal local de Niangara, un autre centre situé en Uele. Ainsi la réception aurait pu avoir une allure africaine.

PAR MATHIEU ZANA ETAMBALA *

Bien sûr il y a cette grande pirogue, dans un long et froid couloir, censée donner aux visiteurs le sentiment qu'ils partent, à l'instar de Stanley et autres aventuriers blancs du dernier quart du 19e siècle, explorer le sombre continent africain, cette terra incognita. La pirogue, l'une des pièces maîtresses du musée depuis le 3 janvier 1958, a été décrite comme un navire de guerre Lengola, présentant de fortes similitudes avec les bateaux de pêche Wagenia. Lors de son expédition congolaise, le 30 mars 1957, Léopold III aurait traversé à son bord le fleuve Congo à Stanleyville – de la rive gauche à la rive droite. Pour l'occasion, elle fut brièvement motorisée.
Dans la mémoire collective des Walengola la pirogue n'est pas perçue avec le même romantisme colonialiste, car ils ont encore très présent à l'esprit le service de transport colonial obligatoire qu'ils devaient fournir avec leurs pirogues ; d'autres peuples par ailleurs n'ont pas oublié le portage obligatoire. Du reste la Force publique était en droit jusqu'en 1913 de réquisitionner hommes et pirogues lors d'expéditions punitives.

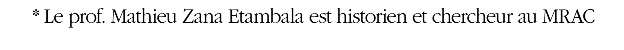
En réalité les visiteurs naviguent ensuite directement vers le dépôt des statues coloniales déclassées, telle celle de l'homme-léopard.


Mathieu Zana Etambala

Une sorte de salle de rebut a donc été installée, comme preuve de la volonté de décolonisation du musée.
Pourquoi vouloir faire table rase de l'art colonial ? Avec un peu de créativité il eut mieux valu aménager ici un espace où les Congolais auraient accueilli les visiteurs dans les différentes langues: des personnalités historiques telles que Donzwau Nlemvo, amené à plusieurs reprises à Londres par le missionnaire baptiste Holman Bentley pour l'édition d'un dictionnaire kikongo, ou Paul Panda Farnana, le premier nationaliste congolais, Stefano Kaoze, le premier prêtre congolais, Marie Ibanga, la première religieuse congolaise... Dans un vrai musée africain un accueil vraiment africain s'impose !

Dans la salle commémorative, 1508 noms sont gravés de Belges morts entre 1876 et 1908, en patriote ou héros/héroïne. Il est grand temps de séparer le bon grain de l'ivraie pour que les Belges qui ont accompli un travail digne de ce nom soient reconnus à leur juste valeur. Le sergent Jean Croes, qui s'est suicidé le 19 février 1895 par chagrin d'amour, doit-il vraiment figurer sur la liste comme pionnier ? Le lieutenant Willem Van Kerckhoven (1853-1892) n'est-il pas le pire voyou et assassin qui ait jamais vécu sous le soleil tropical congolais ? Que penser du lieutenant Jean Bollen qui au printemps 1895 a fusillé un certain nombre de chefs Kuba, pour se venger de l'assassinat du lieutenant Gustave Fisch par une flèche empoisonnée Kuba le 10 janvier 1895 ?

Dans cette salle il conviendrait mieux de rendre hommage au jésuite Arthur Vermeersch (1858-1936), au libéral Georges Lorand (1860-1918) et au socialiste Emile Vandervelde (1866-1938), car ces personnalités ont osé stigmatiser le régime léopoldien du Congo. Ces trois militants des droits de l'homme méritent non seulement d'être mentionnés dans les livres d'histoire en Belgique, mais aussi de donner leur nom à des rues et des places au Congo.


* Le prof. Mathieu Zana Etambala est historien et chercheur au MRAC

Pourquoi dans cette salle seuls sont mentionnés les noms des Congolais décédés en Belgique lors de l'exposition universelle d'Anvers (1894), de Bruxelles-Tervuren (1897)...? Les noms des victimes de la violence coloniale et de l'exploitation sanglante du caoutchouc au Congo y seraient historiquement plus pertinents. Il manque ici le nom d'Isidore Bakanja mort sous les coups de chicotte à Busira-Monene (dans la province de l'Équateur) en août 1909 et béatifié à Kisangani lors de la visite du pape Jean-Paul II en mai 1980.

La salle d'histoire est tout simplement attristante. Elle semble n'être qu'une accumulation de faits et d'événements historiques anecdotiques et sensationnels. On aurait pu y rapporter des histoires placées dans une perspective historique de longue durée. En voici quelques exemples. L'histoire de l'église kimbanguiste depuis son éclosion comme mouvement de protestation religieux (prophétique) du Bas-Congo. Simon Kimbangu, qui voulait fonder pacifiquement une église noire indépendante, a été condamné à mort en octobre 1921 parce que son initiative était considérée comme un danger pour l'ordre colonial. La peine de mort a été commuée en bannissement à vie et incarcération à la prison des Noirs à Elisabethville (Lubumbashi). Il n'y a pas de mots pour décrire la répression de milliers de ses partisans dans des camps de déportation dans les zones les plus inaccessibles de la colonie. À partir de 1955 l'administration coloniale appliqua une politique de tolérance. Le 24 décembre 1959 le mouvement kimbanguiste reçut le statut d'église. En avril 1960 les restes de Kimbangu furent rapatriés à Nkamba, son village natal. Le dynamisme de cette jeune église a conduit à la publication de ses propres journaux, manuels scolaires, recueils de chants et de prières, à la construction de ses propres écoles et hôpitaux, à l'inauguration, le 24 décembre 1965, d'un premier temple moderne à Matete (Kinshasa) et plus tard d'un immense temple et mausolée à Nkamba. Il est regrettable que le mouvement kimbanguiste soit présenté de manière aussi anecdotique.
Autre exemple de la période postcoloniale, qui se réduit à une lamentable collection de coupures de presse : l'ère Mobutu, qui a eu un impact politique majeur sur la vie quotidienne des gens, est on ne peut plus pauvrement illustrée. Une nouvelle sous-culture vestimentaire s'imposa: le pagne, le boubou et l'abacost étaient obligatoires respectivement pour la femme et pour l'homme. Les vêtements étaient ornés du portrait de Mobutu comme sauveur du Zaïre ou du slogan *Salongo alingi mosala* (Salongo aime le travail). Le régime a produit des médailles à l'occasion du cinquième et du dixième anniversaire du Mouvement populaire de la Révolution (MPR), le parti unique, où Mobutu est présenté comme guide. A l'occasion des élections de 1984, le chanteur zaïrois Luambo (1938-1989) et son Tout Puissant O.K. Jazz, produisirent l'album populaire Candidat na Biso (notre candidat), dans lequel Mobutu est glorifié. Les bâtiments officiels étaient recouverts de slogans du parti tels *Le M.P.R. avant tout – Le reste après* ou encore *Pour nous : souvent ! Pour le M.P.R.: Toujours !* Et pourquoi les divers journaux d'opposition de l'époque, tels que Étincelle ou Lumière ne sont-ils pas en vitrine ?
Le passage à l'exposition temporaire Art sans pareil, où l'on peut admirer une multitude de joyaux, laisse également un arrière-goût amer. L'exposition de tant de masques, idoles (sic), couteaux de jet, sceptres et autres, confirme la thèse selon laquelle à l'origine le Musée n'avait quasi exclusivement d'attention que pour l'artisanat tribal, exotique. La colonisation et le travail missionnaire ont créé un art individualiste qui n'a fasciné que fort peu les ethnographes maison du Musée. Dans l'esprit du musée, une statue en bronze de Congolais transportant un administrateur blanc en tipoy (chaise à porteurs) ou une pipe anthropomorphique avec un tuyau en forme de pénis, que l'on peut admirer dans une collection privée, sont à considérer comme du vulgaire art pour touristes.
Prenons maintenant l'exemple des Mintadi ou statues tombales (gardiens symboliques des tombes) du Bas-Congo. On peut les considérer comme une sorte de portrait symbolique du défunt. Il s'agit là d'une tradition artisanale séculaire. Mais au cours de la période coloniale, des tailleurs, des employés et parfois des cavaliers figuraient parmi les personnages, des chevaux ayant été introduits par les Européens. Des centaines de ces statues tombales sont en circulation. Le musée en exhibe également un certain nombre. Mais des collections plus grandes et plus belles se trouvent, entre autres, à l'Institut des musées nationaux du Congo à Kinshasa, qui a organisé des missions de collecte spéciales dans les années 1970.
Cette rénovation aurait pu être une belle occasion de mettre en valeur non seulement les réalisations du Musée lui-même, mais aussi celles des Congolais qui en définitive sont d'origine coloniale belge. La preuve qu'après la seconde guerre mondiale le colonisateur a pris conscience que le patrimoine congolais devait être protégé au Congo. Par exemple, le Musée national de Mbandaka conserve des pièces qui sont maintenant présentées comme des chefs-d'œuvre dans le Musée rénové! Son problème n'est pas tant "la restitution d'objets d'art"; mais il est à ce point délabré qu'une aide matérielle serait de grande utilité. Malheureusement, la collaboration entre Tervuren et les musées congolais n'est pas des meilleures. ■



© Photos Fernand Hessel

L'INDUSTRIALISATION DU CONGO (9)

Industries de transformation (2/3)

Le second volet des industries de transformation (voir en encadré ci-dessous le plan général de l'étude) est consacré aux industries du textile, du vêtement et de la chaussure, de même qu'aux industries de la construction et aux industries chimiques.

PAR PIERRE VAN BOST

Les industries du textile et du vêtement

L'industrie textile, installée au Congo depuis 1929, connut rapidement une très grande extension, surtout quand les indigènes prirent goût à l'habillement. La Société Textile Africaine, Texaf, fut fondée en 1925 par un groupe d'industriels textiles belges de Renaix, avec le concours du Crédit Anversois. La société construisit une usine textile à Léopoldville, qui fut inaugurée, le 28 juin 1928, par le roi Albert Ier. Les débuts de l'entreprise furent parsemés de difficultés, entre autres pour son approvisionnement en coton et en énergie électrique. Il fallait du coton, Texaf acquit des usines d'égrenage de coton au Congo et en Afrique Equatoriale Française ; il fallait de la force motrice, Texaf contribua à la fondation de la Société des Forces Hydro-Electriques de Sanga ; il fallait de l'eau, Texaf participa à la création de la Distribution d'eau de Léopoldville. Survint la crise économique des années 1930 et Texaf fut confrontée à des difficultés financières ; en 1934, ses pertes cumulées s'élevaient à 74 millions de francs. En 1934, Texaf se convertit en holding et contrôla diverses sociétés ayant chacune un objet distinct. C'est ainsi que le 5 mars 1934 fut constituée la société des Usines Textiles de Léopoldville, Utexléo, qui reprit la gestion de l'usine de tissus Texaf. Utexléo, la plus importante firme textile du Congo Belge occupait, en 1960, quelque 2.000 travailleurs. En 1957, elle livra au commerce 11,47 millions de mètres de tissus imprimés. [1 & 2]

Plan de l'étude complète

1. Introduction (n°42)
2. Transports (n°43)
3. Industries minières A UMHK (n°44)
4. Industries minières B (n°45)
5. Industries minières C (n°46)
6. Sources d'énergie (n°47)
7. Agro-industries (n°48)
8. Industries de transformation A (n°49)
9. Industries de transformation B (n°50)
10. Industries de transformation C (n°51)
11. Le colonat (n°52)
12. La Main-d'œuvre indigène (n°53)



1. Vue de la filature des usines Utexléo, à Léopoldville. Agefi, 1958



2. Aux usines textiles Utexléo, à Léopoldville, un graveur congolais trace sur des cylindres en cuivre des dessins inspirés de motifs décoratifs pour l'impression de pagnes multicolores.



Utexléo contrôlait deux filiales, la Blanchisserie de Gombe à Léopoldville et une fabrique de tricots avec atelier de confection, la Bonneterie de Léopoldville, Bolero. Utexléo avait une participation dans la Société Coloniale de Textiles, Socotex, constituée en mai 1946, et dont l'usine de Léopoldville-Kalina fabriquait des couvertures à l'usage des Congolais, ainsi que des serpillères, des lavettes et des chamoisettes. Cette usine avait une capacité de production de 1.750.000 couvertures par an. En 1947, Utexléo prit aussi une participation dans la Société Congolaise de Filatures et Tissages de Fibres au Congo, Tissaco, qui installa une usine à Léopoldville-Kalina pour fabriquer des sacs et de la toile d'emballage avec les fibres congolaises Urena et Punga. Sa production était de 6.000 tonnes par an. [3]

Après la guerre 1940-1945, un nouveau centre textile se développa à Albertville, à l'Est du Congo, où la Société de Filature et de Tissage Africaine, Filtisaf, créée en 1946, construisit une usine qui entra en production en 1948. La Filtisaf créa une série de filiales : la Bonneterie Africaine, Bonaf, et la Société des Textiles Industriels Africains, Texindaf, fabriquant des toiles imperméables, toutes deux situées à Albertville, ainsi que la Société Textile Congolaise, Texco, produisant des couvertures, des torchons et des lavettes, et la société Textile de Stanleyville, toutes deux établies dans cette ville. [4]

Enfin, deux complexes d'usines de tissage et d'ateliers de confection furent créés à Elisabethville, l'un en 1952, par Amato Frère, produisant de l'américani, du drill, des tissus teints, de l'imprimé, et confectionnant les sous-vêtements de la marque Amatex, des chemises, pantalons, polos, l'autre en 1954, par la société Solbena, appartenant à la famille Benatar, et produisant entre autres des chemises.

Il existait, par ailleurs, un nombre relativement élevé de bonneteries, fabriques d'articles d'habillement, de confection, réparties dans de nombreux centres dont Léopoldville, Elisabethville, Albertville, Stanleyville, Aba, Bukavu, etc., ainsi que diverses usines pour la fabrication de ficelles, cordes, imperméables en plastique, sandales pour indigènes, ouates hydrophiles.

En 1958, l'ensemble des industries textiles et de confections produisirent 59.776.053 m de tissus, 367.000 mètres de pansements, 47.674 kg d'ouate, 2.021.447 couvertures, 6.499.883 sacs en fibre,

3. La salle de tissage de la Tissaco, usine spécialisée dans la fabrication de sacs en fibre, à Léopoldville. «Belgique Congo - Le Face à Main », 1957

4. Les usines textiles de la Filtisaf à Albertville. DR.

170.532 kg de cordes en sisal, 148.000 m2 de toile pour bâches, 5.832.128 chemises, 6.032.876 singlets, 809.645 pièces de confection (sauf chemises), 3.782.074 pièces de bonneterie (sauf singlets), 1.232.104 m2 de toile d'emballage.
Malgré ces résultats remarquables, l'industrie textile eut à faire face à une forte concurrence étrangère. En 1958, il fut encore importé au Congo 1.406 tonnes de vêtements et accessoires du vêtement en tissus.

L'industrie de la chaussure

L'industrie des chaussures en cuir et en caoutchouc se développa au Congo durant et après la Deuxième Guerre mondiale, car, avec le temps, les indigènes avaient adopté la coutume de se chausser.
Le groupe international de la chaussure Bata avait créé une filiale, la Société Bata Congolaise, qui installa en 1937 une usine de fabrication de chaussures à Léopoldville. L'usine comportait une tannerie et des chaînes de production de chaussures en cuir et de toute une gamme d'articles en toile et caoutchouc. Cette production congolaise de chaussures à bas-prix était particulièrement destinée à la grande masse des clients congolais. [5]
En 1956, l'usine Bata a fabriqué 1.401.339 paires de souliers de tennis et 564.811 paires de chaussures en cuir. Bata importait aussi des chaussures européennes et américaines, d'un prix plus élevé, destinées à la clientèle européenne et aux Congolais plus aisés. La société disposait dans le pays d'une quarantaine de magasins de détail et d'un réseau de 2.500 revendeurs.

En plus de la fabrique Bata, il existait quelques ateliers artisanaux de fabrication de souliers, notamment dans certains postes de missions.

L'industrie de la construction

Les cimenteries

Au début de l'occupation européenne, plutôt que de faire venir à grand prix d'Europe tous les matériaux nécessaires à la construction, on préféra utiliser autant que possible les ressources qu'offrait le pays. C'est ainsi que pour la construction, on utilisa de la chaux produite sur place, parfois mélangée avec du ciment importé d'Europe.

La société des Ciments du Congo, fondée en 1920, construisit une cimenterie à Lukula, au Bas-Congo. L'usine, mise en service en 1924, avait une capacité de production annuelle de 10.000 tonnes de ciment Portland. Ce ciment venait à point pour exécuter les grands travaux envisagés à l'époque : le chantier du port de Léopoldville, la modernisation du Chemin de Fer du Congo, la construction de la nouvelle capitale Léopoldville, la réalisation de la liaison ferrée de Bukama à Port-Francqui. L'usine subira de nombreuses transformations et extensions pour amener finalement sa capacité de production à 275.000 tonnes. En 1957, elle avait produit 220.000 tonnes de ciments. [6]


5

5. Dès que les Congolais prirent l'habitude de se chausser, la fabrication de chaussures s'implanta à Léopoldville. Ici, l'usine Bata. Whyms, "Léopoldville 1881-1956", Office de Publicité.


6

6 L'usine des Ciments du Congo à Lukula, dans le Bas-Congo, la première usine du genre mise en service en 1924, vue ici dans les années 1930. Ill. Congolaise, 1935.

La société des Ciments du Katanga, la Cimenkat, constituée en 1922, édifia une cimenterie à Lubudi au Katanga, qui fut mise en service au début de 1924. Fin 1958, sa capacité de production était de 200.000 tonnes, dont 180.000 tonnes de ciment et 20.000 tonnes de clinker vendues aux Ciments Métallurgiques de Jadotville, dont il est question ci-après. La cimenterie de Lubudi alimentait l'U.M.H.K. et les autres entreprises katangaises, mais son marché s'étendit aussi aux pays limitrophes.

Les besoins en ciment de la colonie ne cessant de croître, de 30.000 tonnes avant la guerre 1940-1945, ils passèrent à 80.000 tonnes au lendemain des hostilités, aussi entreprit-on l'extension des cimenteries existantes et la construction de nouvelles unités de production.

En 1950, la société des Ciments d'Albertville, Cimental, entreprit la construction à Kabimba, sur les rives du lac Tanganyika, au nord d'Albertville, d'une cimenterie d'une capacité de 60.000 tonnes par an. La cimenterie utilisait du charbon provenant de la mine de Greinerville, près d'Albertville, et produisait du ciment Portland de haute qualité. La cimenterie entra en service en 1953.

En 1951, l'U.M.H.K. constitua la société des Ciments Métallurgiques de Jadotville qui installa une cimenterie à Kakontwe, près de Jadotville. Sa première production en 1953 atteignit 16.000 tonnes et elle crût graduellement pour atteindre les 50.000 tonnes en 1958. La fabrication était assurée au moyen de laitier provenant des fours à cobalt de l'U.M.H.K. à Jadotville et de clinker fourni par l'usine de Lubudi des Ciments du Katanga. C'était la seule usine au Congo produisant du ciment métallurgique, appelé aussi ciment de haut fourneau. La Société prit une importante participation dans les Ciments du Kivu.

La société des Ciments du Kivu, constituée en 1956, construisit une cimenterie d'une capacité de 50.000 tonnes par an à Katana, à une cinquantaine de kilomètres au Nord de Bukavu, qui entra en production en mai 1958. Elle fabriquait du clinker, des ciments Portland et à la pouzzolane.

En 1953, fut constitué le Syndicat des Ciments de Stanleyville et, en janvier 1957, fut créée la Société des Ciments de Stanleyville, la Cimenstan, dans le but de construire dans cette ville une cimenterie d'une capacité de 60.000 tonnes devant produire un ciment spécial à partir de schistes locaux. Début 1959, alors que la cimenterie était en voie d'achèvement, Cimenstan fut mise en liquidation et absorbée par la Société des Ciments du Congo. Il semble donc que la cimenterie fut opérationnelle dans le courant de l'année 1959, mais elle n'aura pas fonctionné longtemps, Stanleyville et sa région étant livrés au chaos, dès le lendemain de l'Indépendance.

Fabrication de matériaux en béton et en fibrociment

La Société d'Entreprises de Travaux en Béton au Katanga, la Trabéka, filiale de la Cimenkat, fut constituée en 1924. Avant 1930, elle exécuta d'importants travaux, comme la construction du barrage sur la Lufira aux chutes Cornet. En 1929, elle mit en marche, à Lubudi, une usine de fibrociment.

De 1937 à 1939, elle réalisa pour le C.F.L. deux grands ouvrages d'art en béton armé sur la jonction Kongolo-Kabalo. Le plus important de ces ouvrages fut un pont de 498 mètres jeté sur le fleuve Lualaba, à Kongolo. Pour la construction de ces ouvrages on utilisa du ciment Portland produit par la Cimenterie de Lubudi. [7]

En 1947, la S.A. belge Eternit créa une filiale au Congo, Eternit au Congo, Eterco, qui implanta à Léopoldville une fabrique produisant tous matériaux de construction en fibrociment, dont les plaques ondulées pour la couverture des toits. A l'époque, ignorant le danger que présentait pour la santé les fibres d'amiante, ces plaques ondulées rencontrèrent au Congo un grand succès, car elles offraient une meilleure isolation des habitations contre les ardeurs du soleil que des tôles métalliques.

En 1950, Eternit, Trabeka et Cimenkat formèrent la Société pour la Fabrication au Congo de Tuyaux en Asbeste-Ciment, Cotuyac, qui installa une usine à Lubudi produisant tous tuyaux à base d'asbeste-ciment.



7. En 1937, le C.F.L. confia à la Trabeka la construction d'un pont rail-route en béton armé de 498 mètres sur le Lualaba, en aval de Kongolo. Pour la construction on utilisa du ciment provenant des Cimenteries du Katanga. L'ouvrage fut exécuté en utilisant un système de poutre-cintre métallique mobile. Les travaux, commencés en octobre 1937, furent terminés en novembre 1939. Photo F. Oliaro.

En 1958, ces industries produisirent quelque 475.000 m2 de plaques ondulées de couverture de toiture et 40.755 tonnes d'autres produits en fibrociment.

Les industries chimiques

La Société Générale Industrielle et Chimique du Katanga, la Sogechim

La Sogechim, filiale de l'U.M.H.K. créée en 1929, exploitait à Jadotville une usine d'acide sulfurique, une autre pour la fabrication d'acides gras par hydrolyse de l'huile de palme et, depuis 1958, une troisième produisant du chlorate de soude, matière première utilisée pour la fabrication d'explosifs. [8]

Les fabriques de poudres et d'explosifs

L'entreprise Africaine d'Explosifs, Afridex, filiale de l'U.M.H.K, constituée en 1948 et installée à Kakontwe, fournissait des explosifs pour les mines. Sa production annuelle était de 3.000 tonnes. Une filiale, Afrimèches, aussi établie à Kakontwe, produisait des mèches de sûreté.

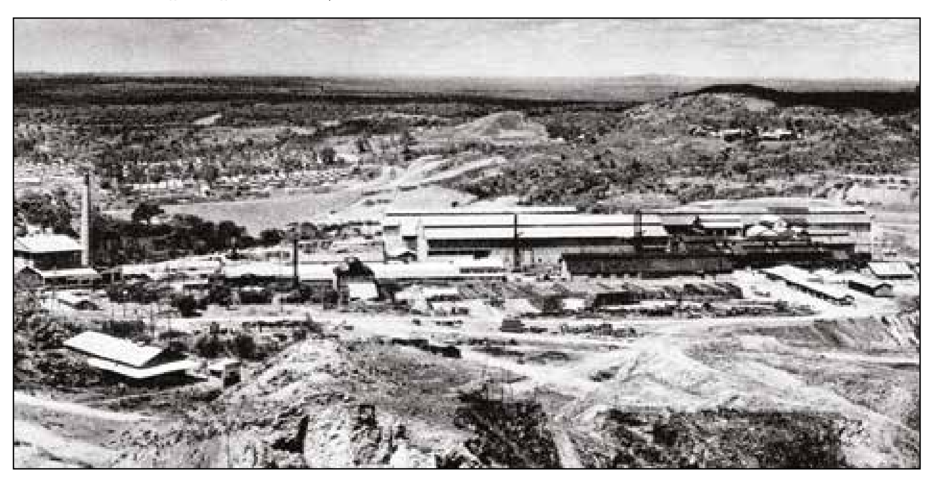
Fabriques diverses

D'autres industries, comme les fabriques de peintures et de vernis, d'articles en caoutchouc, de savons et cosmétiques, peuvent être classées parmi les industries chimiques.
La Société Afripaint fabriquait dans ses usines de Léopoldville, Elisabethville et Stanleyville, toute une gamme de peintures, vernis, émaux, à partir de matières importées.
Gallic-Congo avait des usines à Jadotville, Léopoldville et Stanleyville ; Lavenne-Congo avait des usines à Léopoldville et Kolwezi ; Ego-Congo et Universal Paint avaient chacun une usine à Léopoldville. En 1958, ces industries ont produit quelque 4.000 tonnes de peintures et vernis. Des fabriques de savon étaient réparties un peu partout dans la Colonie : à Léopoldville, Elisabethville, Luluabourg, Lusambo, Wangata, Aketi, Kolo et Stanleyville. En 1958, l'ensemble de ces usines produisit 27.685 tonnes de savon. [9]
Le Laboratoire Congolais de Parfumerie, contrôlé par la maison Cordier de Bruxelles et disposant d'une usine à Léopoldville équipée d'un matériel moderne, fabriquait sur place les produits de grosse consommation destinés au marché congolais. En 1958, il a été produit au Congo Belge quelque 148 tonnes de parfums.
La Société Congolaise Congokina, une coopérative planteurs-Colonie, exploitait à Bukavu une usine d'extraction des alcaloïdes de quinquina. Toujours dans cette ville, des installations traitaient le pyrèthre donnant un produit de bonne qualité.

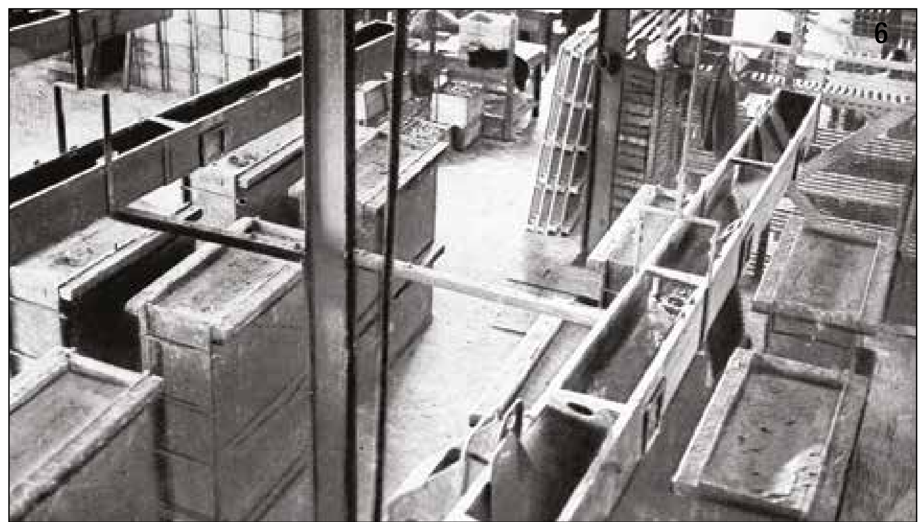
Le Congo Belge produisait aussi des bougies, 45 tonnes en 1958, et des insecticides, 650 tonnes en 1958. Une mention spéciale peut être faite de la Compagnie Chimique et Industrielle du Congo, Chiminco, qui fabriquait à Léopoldville des produits pour la protection des bois et des engrais composés, et la société Chantier Naval et Industriel du Congo, la Chanic, qui produisait à Léopoldville de l'oxygène et de l'acétylène.

On peut aussi mentionner la bouteillerie de Léopoldville, filiale de Bracongo qui, en 1958, livra plus de 23 millions de bouteilles pour le marché local.
La Société Congolaise de Matières Plastiques, Plasticongo, établie à Jadotville, fabriquait des articles en plastique.

A suivre



8. Vue panoramique des usines de la Sogéchim à Jadotville. Parmi les sociétés auxiliaires de l'U.M.H.K., la Sogéchim était particulièrement importante car elle produisait, à partir des concentrés de zinc de Kipushi, les quelque 110.000 tonnes d'acide sulfurique nécessaires aux opérations métallurgiques des usines de Shituru et de Luilu.



9. Compagnie des Savonneries Congolaises, Savco. La salle des mises. Les mises sont de grandes formes dans lesquelles on coule la pâte de savon pour la laisser refroidir avant le découpage. Ill. Congolaise, 1929 Whyms, "Léopoldville 1881-1956", Office de Publicité.

LES SWAHILI EN AFRIQUE CENTRALE AVANT STANLEY (3b)

Voici venu le dernier chapitre de la série Archéologie en Afrique noire, celui qui concerne le plus "Mémoires du Congo". C'est un sujet peu connu qui mérite que des historiens se penchent scientifiquement sur la question. Des archéologues de l'ULB ont d'ailleurs entrepris l'étude des vestiges de cette civilisation dans la région de Kasongo.

PAR EMILY BEAUVENT

Les nombreuses lettres et rapports des premiers Européens dans cette région de l'Est du Congo mentionnent des faits très étonnants sur les Africains et sur la traite des esclaves. Restent également à mettre en perspective l'autobiographie de Tippo Tip et les éventuels écrits de ses compatriotes. Ce sont de vastes sujets très "sensibles" que je laisse à des chercheurs plus aguerris que moi... Je ne pense pas que les opinions soient prêtes pour de telles études objectives...
Aujourd'hui, ceux qui abordent cette période utilisent pour désigner les populations locales "dirigeantes" des vocables un peu confus qui me semblent ne pas refléter exactement la réalité culturelle : "Arabes, Arabisés ou Zanzibarites...". Et pourtant, ce sont ces mots-là qui apparaissent sur les documents de l'époque de l'Etat Indépendant du Congo puis de la colonie et dans les langues locales.
J'aimerais ici envisager ces dénominations avec un esprit plus critique.
Le mot "Arabes" est trop large; ce sont plutôt des Omanais de la péninsule arabique. Tout au plus certaines familles swahilies revendiquent-elles une lointaine ascendance avec ces marins et commerçants omanais voire perses (shirazi en swahili) établis sur la côte de l'Océan Indien. Ce qui n'exclut nullement la présence d'Omanais de souche mais peu nombreux sur le continent africain.


Bwana swahili



Arabisés ? Certes, si on veut souligner ces apports culturels que sont la religion musulmane, l'écriture, l'art de vivre, les techniques mais il ne faut pas négliger l'important apport africain... Plus tard ne dira-t-on pas aussi "européanisés" ?
Zanzibarites ? Effectivement, si on tient compte de l'important lien commercial avec ce carrefour économique et unique débouché vers l'Asie et le Proche-Orient. Toutes les caravanes aboutissent en effet à Zanzibar et quelques autres plus au sud vers la cité de Kilwa.

Pour ma part, je préfère les nommer SWAHILI.

Ces grands commerçants, établis là sans esprit de retour et désignés par le nom swahili de "BWANA", se partageaient une grande région (40 fois la Belgique) qu'ils avaient organisée en districts parfaitement délimités où aucun d'entre eux ne devait gêner les autres. En Afrique centrale, ce vaste territoire couvrait partiellement le Maniema en suivant les vallées de la rivière Lomami et du fleuve Lualaba jusqu'à Kisangani et Isangi. Ces deux cours d'eau parallèles coulent du Sud au Nord à une cinquantaine de kilomètres de distance.

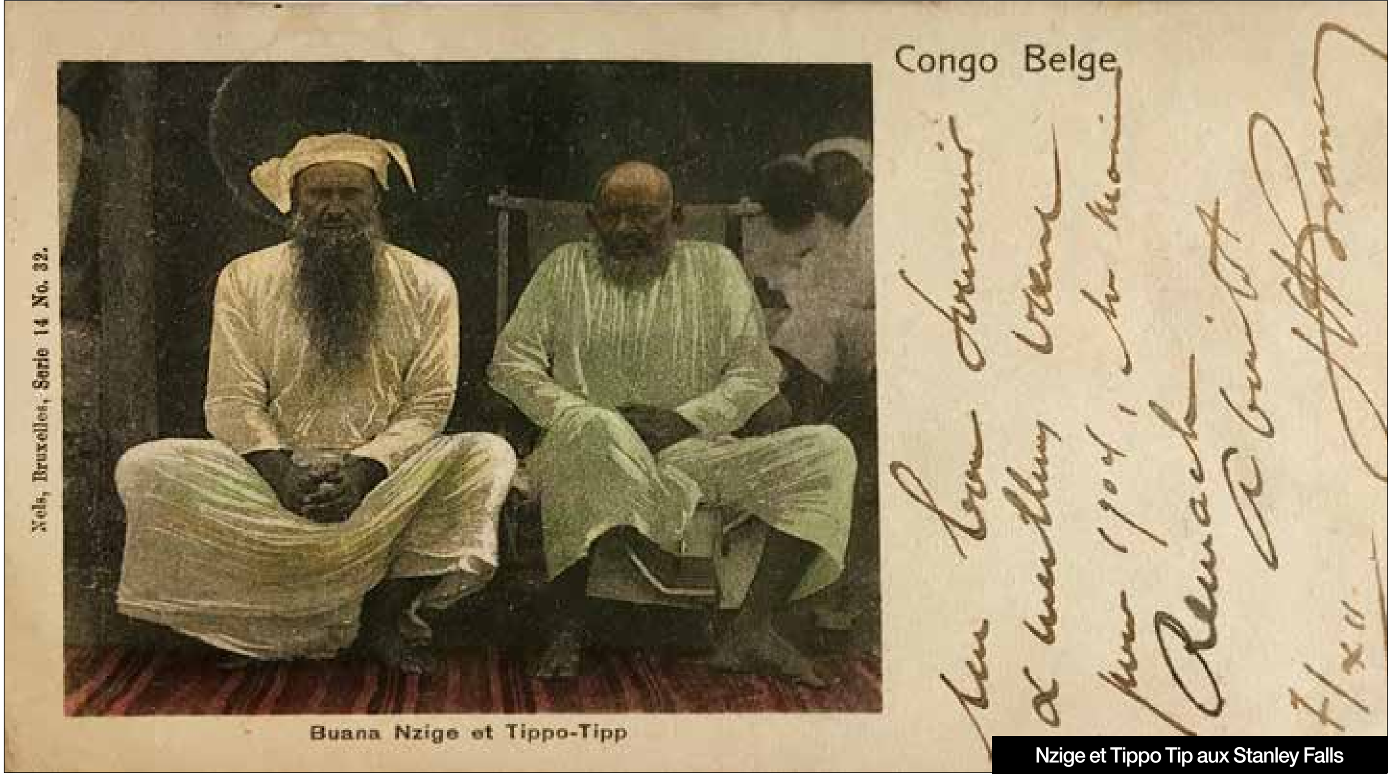
L'objectif de cette occupation fut la recherche de l'ivoire et des hommes pour le transport des marchandises jusqu'à la côte orientale de l'Afrique. Une estimation de Young chiffre à 20.000 le nombre de pointes d'ivoire exportées annuellement et à 70.000 le nombre d'hommes et de femmes qui, chaque année, étaient réduits en esclavage.

Ce commerce attirait d'énormes capitaux des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France. Les prix avantageux qui en résultaient poussèrent ainsi les marchands arabo-swahilis soit à s'installer eux-mêmes, soit à ouvrir des comptoirs dans différents coins du territoire à la tête desquels furent placés des hommes de confiance swahilis ou des chefs locaux obligés de remettre régulièrement leur butin. Ce vaste réseau commercial était relié par des routes terrestres et fluviales. Le long des cours d'eau étaient organisées des stations-relais avec des piroguiers.


Soldats « zanzibarites »

Dès qu'une embarcation était en vue, les rameurs l'attendaient et quand le bateau abordait, ils prenaient place et repartaient aussitôt. Des corvées terrestres analogues étaient établies. De distance en distance, des marchés – où les autochtones trouvaient leur profit – alimentaient la population et les caravanes. Des chefs indigènes travaillaient à l'approvisionnement de ce commerce. Parmi les marchandises troquées figuraient en bonne place les pagnes de Zanzibar (khanga), les tissus de coton, la poudre et les fusils, les "beads" (perles de verre), les fils de laiton, le sucre... échangés contre des pointes d'ivoire, des esclaves et d'autres marchandises moins courantes comme les peaux de léopards ou les perroquets.

Puis de ce projet commercial originaire naquit un dessein politique : occuper, soumettre la population et organiser administrativement et socialement toute la partie orientale de l'actuelle République démocratique du Congo. Une nouvelle communauté prit naissance, caractérisée par un nouveau système économique, une nouvelle langue...



Nzige et Tippo Tip aux Stanley Falls

Ce nouveau type de pouvoir politique était centralisé et étendu sur un vaste territoire alors que l'unité politique naturelle de la population autochtone était constituée du clan ou du lignage. Le nouveau pouvoir regroupa des hommes et des femmes appartenant à des tribus différentes qui recherchèrent un nouveau positionnement social. Mais le système restait dominé par les immigrants swahilis qui tenaient les leviers de commande grâce à leur esprit d'initiative et à la supériorité de leur armement.

Vers 1890, une centaine de commerçants originaires de Zanzibar, encadraient un grand nombre de "Ngwana", hommes libres africains originaires de la côte, collaborateurs, auxiliaires, lieutenants chargés de collecter l'ivoire et de faire exécuter les ordres des maîtres.
Les "Nyampara", agents actifs des conquêtes et de la gestion des réseaux commerciaux, envoyaient à leur chef des rapports écrits en swahili et graphie arabe... Leurs troupes armées, les Tamba-Tamba (ou Rouga-Rouga selon les régions), étaient composées de jeunes africains attirés par l'aventure ou enrôlés de force, très attachés à leurs chefs. Exercés au métier des armes, désireux de participer aux bénéfices et de monter dans la hiérarchie, ils étaient redoutables.


Francis Dhanis en tenue « arabe » vers 1890

Ngwana, Nyampara et Tamba-Tamba étaient une vingtaine de milliers, sans compter femmes, enfants et serviteurs. C'est cet ensemble que l'on englobe souvent à tort sous le terme "arabe" ! Puis, au fur et à mesure, ils furent rejoints par des autochtones qui se ralliaient à eux comme les "Wajakazi" qui cherchaient du travail dans les plantations, les "Wapagazi" personnes incorporées de force dans les caravanes et astreintes à transporter des marchandises et les "Watumwa" (du swahili "Kutuma" envoyer) signifiant au départ garçon de courses et finalement esclave.

J'aimerais citer ici quelques noms de ces chefs swahilis, pour certains issus de mariages avec les femmes du pays, souvent filles de chefs locaux ce qui confortait leur influence. Ces "sultans" et meneurs étaient souvent vassaux


Ruines de la mosquée d'Isangi vers 1920

du célèbre Hamed ben Mohammed el-Murjebi dit Tippo Tip selon son surnom africain (1832-1905) :
Sefu MUKUBWA, sultan de Kasongo, et fils de Tippo Tip / RUMALIZA, sultan d'Ujiji / Bwana N'ZIGE (l'homme sauterelle), frère de Tippo Tip, à Kambabare / KIBONGE le Comorien à Kirundu / MUHARA à Nyangwe etc. Sans oublier à Ngandu, le «congolais» NGONGO LETETA dont le palier extérieur de la porte (vingt-cinq mètres de long sur cinq mètres de largeur), était pavé de crânes humains enfoncés profondément dans le sol... selon la description de Delcommune dans «Vingt années de vie africaine".
Les grands chefs swahilis déployaient un luxe qui affirmait leur statut. Leurs harems étaient très peuplés, les esclaves nombreux. Ils portaient des étoffes précieuses (soie, brocart, satin), coiffaient un turban et arboraient des bagues d'or, des boucles d'oreilles. Leurs ceintures s'ornaient de poignards d'or et d'argent. D'ailleurs si une telle arme était offerte, elle servait de sauf-conduit pour le voyageur étranger. Leurs pieds étaient chaussés de sortes de "tongues" en bois ou de sandales aux semelles de cuir, lacées autour de la jambe. Ils apportèrent de nouvelles coutumes vestimentaires, tels le kanzu (longue robe blanche) et le kofia. Aujourd'hui, cette petite coiffe plate recouverte de broderies est devenue le couvre-chef «star» des populations swahiliphones et musulmanes de l'Est-africain, jusqu'en République Démocratique du Congo. Le kofia est un marqueur social important, porté par les hommes mariés accomplis socialement et religieusement.
Les Européens Dhanis, Lippens, Tobback, Hodister etc n'ont pas hésité à se faire officiellement photographier dans la tenue "arabe" de ces interlocuteurs avec lesquels ils étaient en rapport constant au cours de visites de courtoisie... Stanley, Livingstone, Cameron, Wissmann ont largement collaboré avec eux, les estimant plus proches de leur fonctionnement mental que les Africains qu'ils connaissaient mal.

Il arriva même que certains premiers fonctionnaires de l'Etat Indépendant du Congo furent qualifiés de "philoarabes".

Les cités swahilies au Congo vers 1870

L'incroyable article de Léon Wilmet semble décrire un paysage hors du réel. (in "Bulletin de l'Union des Femmes Coloniales", n°29 sept-oct. 1928).
"... Il y eut naguère, dans certaines régions de notre empire colonial, une civilisation avancée dont nos premiers pionniers connurent le dernier éclat. Ils découvrirent, dans la région du Lomami, d'étranges villes arabes en pleine prospérité et qui, aujourd'hui, pour la plupart, ne sont plus que des ruines ensevelies peu à peu sous la végétation luxuriante des tropiques... Toutes les maisons étaient bâties en briques... Beaucoup avaient de gracieux jardins plantés d'orangers et de bananiers..." Ces cités swahilies avaient des moyens technologiques très avancés et leur prospérité matérielle était réelle.
Le commandant Francis Dhanis (1862-1909) raconte dans sa correspondance que les Swahili adoraient le Maniema qu'ils comparaient à un paradis. Après les guerres (1890-1893) et la victoire de l'Etat Indépendant du Congo sur les troupes esclavagistes des Swahili, Dhanis presse d'ailleurs le gouverneur général "de redonner au pays le luxe et le bien-être auquel il est habitué" !
Les «cités», établies à partir des années 1870, étaient de dimensions variables allant de la ville au gros village.
"Il y avait deux systèmes politiques : dans le premier cas, ce sont des clans qui dirigent la ville sous la forme d'une sorte de conseil des anciens auquel participent les familles les plus riches. Dans le second, le système shirazi fonctionne comme aux XIIIème - XVème avec un sultan, une famille dirigeante.


Ecole coranique au Maniema vers 1890


Presse à sucre « indigène » - 1928

Dans certaines cités, on trouve les deux systèmes combinés : un sultan entouré d'un conseil." (Stéphane Pradines, archéologue français)
La principale, Kasongo, était non seulement une base de commerce mais aussi un centre politique, comptant 20.000 habitants environ. Possession de Tippo Tip, c'était la ville la plus importante mais il y avait aussi Nyangwe (10.000) ou Isangi à la confluence du Congo et du Lomami, etc. Ces agglomérations – une dizaine – furent des centres de développement agricole et artisanal. Aux alentours, une réelle sécurité se trouvait assurée. Ces points d'appui constituaient les bases de départ d'expéditions plus lointaines et des lieux de stockage pour les marchandises. Cette organisation s'édifia en peu de temps car elle apportait de nombreux profits. Une telle rapidité dans les conditions de l'époque étonne car il n'existait aucune unité de direction ! Elle fut le résultat d'entreprises individuelles. Ce développement exigeait le concours des autochtones, volontaire pour ceux qui espéraient y trouver profit ou involontaire pour ceux qui étaient réduits en esclavage.
Des écoles coraniques y ont été créées et un courrier écrit circulait. Des lettres swahilies en graphie arabe furent même échangées entre le "Sultan Léopold" à Bruxelles et la région des Falls... Ce qui contredit donc l'idée que l'écriture ait été introduite en Afrique centrale par les Européens. (voir les études de Xavier LUFFIN, ULB)
Au-devant des demeures en pisé des "Bwana" courait une "baraza" où se déroulait la vie sociale. La véranda était partagée en deux : un côté pour les personnes importantes, l'autre pour le petit peuple. C'était sous la baraza que se traitaient les affaires et se donnaient les audiences. L'hôte y offrait le café aux arômes exquis avec du halwa (sucreries) et on y fumait la pipe lors d'interminables palabres. Dans leurs cités, les Swahili créèrent des "mashamba" avec de nouvelles plantes (riz, sésame, sorgho, millet, légumes comme les pois, le haricot) et des "bustani" où apparurent de nouveaux arbres fruitiers (citronniers, orangers, goyaviers, manguiers, papayers).
On cultivait aussi la canne à sucre. Une étonnante photo de l'Illustration Congolaise de 1930 montre une vis sans fin qualifiée d'"indigène" pour tirer le jus sucré. On trouvait aussi du café et du tabac à mâcher. Ces plantations immenses étaient indispensables et donc bien entretenues. Et quand une caravane partait fonder une nouvelle station en terre inconnue, elle emmenait toujours des semences. Ils introduisirent des animaux domestiques (boeufs, chèvres, moutons). On fabriquait du savon avec des peaux de bananes séchées et brûlées puis mélangées d'huile de palme.
Partout il y avait des forgerons capables de réparer les fusils, de fabriquer des chaînes et des manilles de fer pour les esclaves et aussi des couteaux à poignée d'ivoire... "Alors que l'époque pré-arabo-swahili était dominée par l'économie de subsistance, l'avènement des Swahili dans le Sud-Maniema introduisit une économie caractérisée par l'échange entre produits locaux très prisés contre les articles désormais recherchés par les populations autochtones (fusils, habits, sel, etc...) "


Mémorial aux esclaves à Zanzibar – 2015

La langue swahilie s'est taillée progressivement sa place dans la société autochtone. En effet, pour acheter ou vendre, il fallait marchander et la langue commerciale qui s'imposait à tous était le swahili ou plutôt le kingwana, mélange du swahili de la côte et des idiomes locaux. Tous ceux qui habitaient avec les Swahili devaient le parler à la fois pour se faire comprendre mais aussi comme mot de passe distinguant les habitants des Boma (= places fortifiées) d'éventuels intrus.
Un nouveau savoir-vivre apparut, fruit de l'imitation par les autochtones qui spontanément utilisèrent les termes nouveaux pour la salutation (salaam-aleikum) en même temps qu'ils adoptaient le nouvel habillement (kanzu, kilemba), le sens de la propreté des pieds par le port des sandales en bois ou l'aménagement des toilettes où l'on utilisait l'eau pour se purifier (msalani) etc.
Ce phénomène d'acculturation était si fort que la connaissance de la langue swahilie ou l'adoption de bonnes manières de vivre constituèrent pour les autochtones les critères de reconnaissance de l'homme civilisé Musilimu (=muslim) ou du non-civilisé Mushenzi-Bashenzi. Enfin, tout ce développement a entraîné une nouvelle mentalité en particulier le sentiment d'appartenir à une nouvelle communauté multi-tribale et n'ayant que très peu d'attache ethnique particulière avec comme signe nouveau une nouvelle langue qui a vite supplanté toutes les autres...” J.I.ABEMBA

Conclusion

Aujourd'hui pour beaucoup, le mot swahili n'évoque plus qu'une langue... Les Européens, vainqueurs des campagnes anti-esclavagistes, comprirent l'intérêt de cette langue. Mais il fallait la dégager de la culture arabo-musulmane auquel elle ne devait plus être liée. Elle ne serait plus la langue du Maniema et de l'Est africain, mais la langue de tous, celle de l'évangélisation catholique et de l'instruction. On lui a ôté sa graphie arabe et utilisé l'alphabet latin. Pari réussi donc car aujourd'hui son contexte culturel a disparu des esprits car, pour une langue, changer d'alphabet n'est pas anodin... C'est lui enlever une part de son histoire et de ses racines.
Et pourtant, l'administration coloniale avait bien compris l'intérêt de collaborer avec ces populations swahilies : “Les Arabes laissaient derrière eux une population importante d'indigènes qui s'étaient convertis à l'Islam. Ils se rallièrent tout de suite aux autorités de l'Etat et devinrent même ses principaux auxiliaires dans l'oeuvre de civilisation. Ayant évolué, sous l'influence des Arabes, ils furent les intermédiaires entre les Européens et leurs frères sauvages (...)
Leur influence sur les populations non civilisées dura jusqu'au jour où les Belges purent établir une administration indirecte sous l'autorité des chefs indigènes coutumiers (...)
Ils formèrent des communautés indépendantes sous les ordres de chefs arabisés, descendants des principaux lieutenants des Arabes (...) Elles ont leurs mosquées, leurs écoles, leurs tribunaux appliquant les coutumes arabisées et les lois musulmanes (...) L'administration a pour eux une sollicitude spéciale car ils sont souvent à l'avant-garde du progrès (...) C'est dans ces communautés qu'en 1922 le gouverneur de la province orientale a créé les deux premiers tribunaux indigènes du Congo belge. Ces tribunaux – où siégeaient uniquement des notables musulmans – avaient chacun leur patrimoine, leur budget propre, établi et exécuté par leur propre conseil de notables.

Tous les actes d'administration et de justice se font évidemment sous le contrôle de l'administration territoriale sous le signe de la plus grande liberté (...)” article de la revue “Congo Belge” - 1944.

Pour conclure, je crois personnellement qu'aujourd'hui la République démocratique du Congo a intérêt à ne pas négliger la place de ces populations swahilies du Maniema dans le contexte géopolitique tourmenté du XXIème siècle. Leur culture y est implantée depuis 150 ans ! ■

Plan de l'étude complète


Mosquée d'Usumbura en 1923

Bibliographie

- ABEL Armand, *Les Musulmans noirs du Maniema*, 1958, Université libre de Bruxelles et Ministère des Colonies.
- ABEMBA J.I., *Pouvoir public traditionnel et Islam au Congo oriental*. Centre d'Étude et de Documentation Africaines (CEDAF), coll. no 2 Bruxelles, 1971.
- ANCIAUX Léon, *Le problème musulman dans l'Afrique Belge*, librairie Falk, Bruxelles, 1949
- AZUMAH John Alembillah, *The Legacy of Arab-islam in Africa*, août 2001
- BONTINCK François avec la collaboration de JANSSEN Koen, *L'autobiographie de Hamed ben Mohammed el-Murjebi, Tippo Tip (ca 1840-1905)*, Académie royale des sciences d'Outremer, Bruxelles, 1974.
- CEULEMANS P., *La question arabe et le Congo (1883-1892)*, mémoire défendu en 1958.
- HINDE Sidney, *La chute de la domination des Arabes du Congo*, librairie Muquardt, Bruxelles, 1897.
- LUFFIN Xavier, *La présence arabo-musulmane au Congo*, in La revue nouvelle, historiographie coloniale, décembre 2002.
- MALUDI Hakim, *Allah, la patrie, les Ancêtres*, Dunia Kongo Media, octobre 2017.
- MARÉCHAL Philippe, *De arabische campagne in het Maniema gebied (1892-1894)*, Musée Royal de l'Afrique Centrale, annales sciences historiques, vol. 18, Tervueren, 1992.
- MICHAUX, *Carnet de campagne au Congo (1889-1897)*, librairie Dupagne, Namur, 1913.
- RENAULT François, *Tippo-Tip, un potentat arabe en Afrique centrale au XIXe siècle*, Société française d'Outre-mer, l'Harmattan, Paris, 1987.
- WAUTERS A.J., *La conquête du Maniema par le commandant Dhanis*, s.d.

Revues

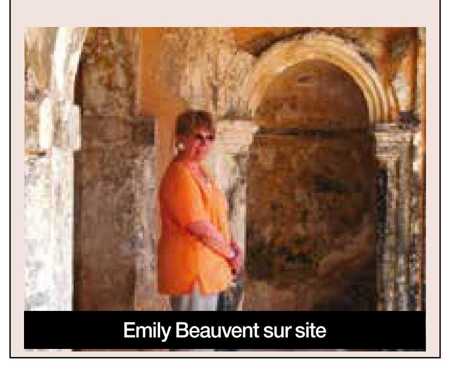
- *Le Congo illustré*, année 1894.
- *Bulletin du Touring Club de Belgique*, numéro 28 - 1928. Avec l'autorisation de Archives et Musée de la Littérature, Bruxelles
- *Illustration congolaise*, n°101, février 1930.
- *Mukanda* , Université de Lorraine, s.d.
- *Congo belge – 1944*, édité par le service d'information et de propagande à Léopoldville.

Guide

- *Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi*, 3e édition, Bruxelles, 1954

DERNIER APPEL AU VOYAGE

Pour clôturer en beauté les 4 articles publiés dans sa revue trimestrielle (nos 47, 48, 49 & 50) Mémoires du Congo propose à ses membres un Rendez-vous en terre swahilie en mars 2020.
Partez découvrir les vestiges de cette civilisation peu connue de la côte orientale de l'Afrique, de Zanzibar à Kilwa, avec comme guide Emily Beauvent, l'auteur des articles.
Fin des inscriptions 30 juin 2019.
Quinze personnes maximum. Toutes les informations sont sur le site www.rdventerreswahili.be


Emily Beauvent sur site

Groupe de Swahili aux Falls

THE TRUTH ABOUT THE CONGO (2)

Le chapitre X (voir n°49) avait dressé le bilan de l'E.I.C. et énuméré les nombreuses réalisations à mettre à son actif. Il y était souligné que l'E.I.C. avait fait beaucoup de choses pour tenir sa promesse de civiliser la population autochtone et de l’amener à suivre le chemin de nos propres idéaux. L'article ajoutait que même les pires ennemis du gouvernement de l’E.I.C. admettaient cela et même davantage. Mais ces détracteurs disaient aussi que tous ces mérites étaient effacés par les atrocités, actes de cruauté et autres horreurs commises par l'administration de l'E.I.C. Frederick Starr avait conclu ce chapitre en disant que le moment était venu de dire en quoi consistaient ces atrocités. Il y a consacré le Chapitre XI sous le titre de : Exactions, chicotte et prises d’otages, reproduit ci-après.

PAR ANDRÉ DE MAERE D’AERTRYCKE

On a beaucoup parlé des flagellations et de l’usage de la chicotte. Il est indéniable que des flagellations ont lieu partout dans l’Etat Indépendant du Congo. Le mot anglais «flogging» est d’ailleurs connu et compris par les agents de l’Etat de toutes nationalités dans tout le pays. Il est connu également par un nombre étonnamment élevé d’autochtones. Tout le monde connait la chicotte, un mot portugais, partout dans le pays. S’il m’est arrivé d’entendre fréquemment le mot «flogging» et constamment le mot «chicotte», durant tous mes déplacements au Congo, je n’ai jamais entendu la version française d’aucun de ces deux mots. Et je ne pense pas non plus qu’aucun autochtone ne l’ait jamais entendue. Il est clair que ni le «flogging», ni la chicotte n’ont été introduits par des Belges. Ceux-ci ont découvert leur existence en arrivant dans le pays, où ils ont été introduits par des Anglais et des Portugais.

Ce n’est pas le «flogging» en soi qui suscite des critiques. Ce ne sont d’ailleurs pas seulement les agents de l’Etat ou des sociétés commerciales, mais également les missionnaires qui éprouvent la nécessité de fouetter leurs employés noirs. C’est en effet lors d’une assemblée de missionnaires, je crois, qu’un de ceux-ci raconta en riant que les boys d’un autre missionnaire (à propos, c’était l’un des principaux témoins ayant déposé à charge de l’Etat) avaient été amenés à coups de fouet au «royaume des cieux». Il ne voulait pas dire par là qu’ils étaient morts des suites du «flogging», mais simplement qu’ils avaient assuré par ce moyen le salut de leur âme. C’est donc la quantité des coups de fouet donnés, la manière de les administrer et leur application non justifiée, qui font l’objet de reproches.

J’ai vu, évidemment, de très nombreuses séances de «flogging». Mais aucune avec un instrument comme celui qui fut exhibé récemment un peu partout aux Etats-Unis par un missionnaire, pour illustrer ses accusations. J’ai eu récemment un entretien avec un ami qui avait été profondément choqué en entendant parler des atrocités au Congo. Il en vint à mentionner la chicotte et me dit alors: « Avez-vous jamais vu une chicotte ? Savez-vous qu’elle est constituée de six lanières de peau d’hippopotame étroitement tressées entre elles ? ». Je lui dis que j’en avais vu des centaines, mais qu’aucune de celles-ci n’était comme celle qu’il me décrivait. En fait, j’en ai vu qui n’avaient qu’une seule lanière, parfois deux ou trois lanières tressées ensemble, mais jamais six. J’ignore si pareil instrument causerait une plus grande souffrance comme châtiment, mais il est certainement le plus approprié à exhiber devant une assistance avide d’être horrifiée en entendant des récits épouvantables.

C’est à distance que j’ai observé la première flagellation à laquelle j‘ai assisté. J’étais en train d’effectuer des mensurations sur des soldats, lorsque j’entendis des cris et qu’en regardant dans la direction d’où ils provenaient, je vis un homme noir fouetté en public devant le bureau du commissaire. Le fonctionnaire de service était présent et surveillait l’application de la peine, qui devait être tout à fait légale, je présume. Quant à la seconde flagellation, c’est de près que je l’ai observée, y étant moi-même impliqué d’une certaine façon. Nous nous trouvions dans un poste de mission. Son personnel et pratiquement toute la population de l’endroit, assistaient à la célébration dominicale ce matin-là.

C'était la saison où les mangues étaient mûres et les manguiers chargés de beaux fruits dorés. Tout d'un coup, nous entendîmes une exclamation et un instant après, le factionnaire de la mission surgit, ravi et excité, amenant un malheureux prisonnier, qu'il avait surpris en train de voler des fruits. Il insista pour que nous en assumions la garde. Je le confiai à mon compagnon de voyage, qui le plaça sur sa véranda et l'enjoignit d'y rester jusqu'à ce que le missionnaire soit revenu de l'office. Le prisonnier s'assit sur la terrasse, sans un mot de protestation, et déposa les fruits, preuves de son délit, par terre à côté de lui. Nous étions tellement remontés à son égard qu'il ne fit aucune tentative d'évasion et ne mangea même pas les fruits qu'il avait volés. Nous lui avons dit que nous nous lavions les mains de toute cette affaire et que nous estimions qu'il avait bien mérité tout ce qui allait suivre.
L'office terminé, le Missionnaire fit son apparition, flanqué du factionnaire triomphant. Quand le prisonnier eut reconnu sa faute, le Missionnaire lui demanda s'il préférait être déféré à l'Etat pour subir sa peine, ou bien être fouetté par lui. Il répondit qu'il préférait être fouetté à la Mission.
L'instrument du supplice fut amené en grande pompe ; il était constitué de deux fines lanières, d'environ 30 cm de long et de 2,5 cm de large, avec une troisième lanière au milieu, de même largeur, mais d'une longueur réduite de moitié. D'un côté, ces lanières étaient solidement liées entre elles, tandis qu'elles pendaient librement de l'autre côté. De ce fait, un violent coup de fouet asséné avec ces trois extrémités en même temps, produisait un impact sonore qui provoquait une souffrance psychique en plus de la souffrance physique endurée. Quoi qu'il en soit, quinze coups de fouet, je crois, furent administrés au prisonnier, qui fut ensuite relâché.

Un jour que nous étions à bord d'un vapeur naviguant au Kasaï, nous fûmes témoins d'une flagellation en groupe, typique de cette façon de punir régulièrement utilisée. La nuit précédente, nous avions été contraints d'amarrer le bateau en bordure de la forêt. La nuit était noire et les coupeurs de bois refusèrent d'aller chercher du bois pour le trajet du lendemain. C'était un acte grave d'insubordination, causant du retard et des ennuis. Quand finalement, le lendemain matin, le bois avait été amené à bord et que le vapeur avait pu enfin reprendre sa route, dix des rebelles furent amenés devant le capitaine. A tour de rôle, chacun d'eux se coucha sur le pont, un ami lui tenait les mains et les poignets pendant que le capita lui administrait vingt coups de fouet. Il est rare que l'homme blanc effectue lui-même la flagellation ; habituellement c'est le capita ayant les travailleurs en charge ou un des travailleurs spécialement affecté à cette tâche.

Ce qui fait une différence notable dans la façon dont la punition est subie, c'est si les mains sont maintenues fermement afin de prévenir toute lutte. Un Blanc anglophone, qui n'était pas au service du gouvernement ou d'une entreprise privée et qui avait

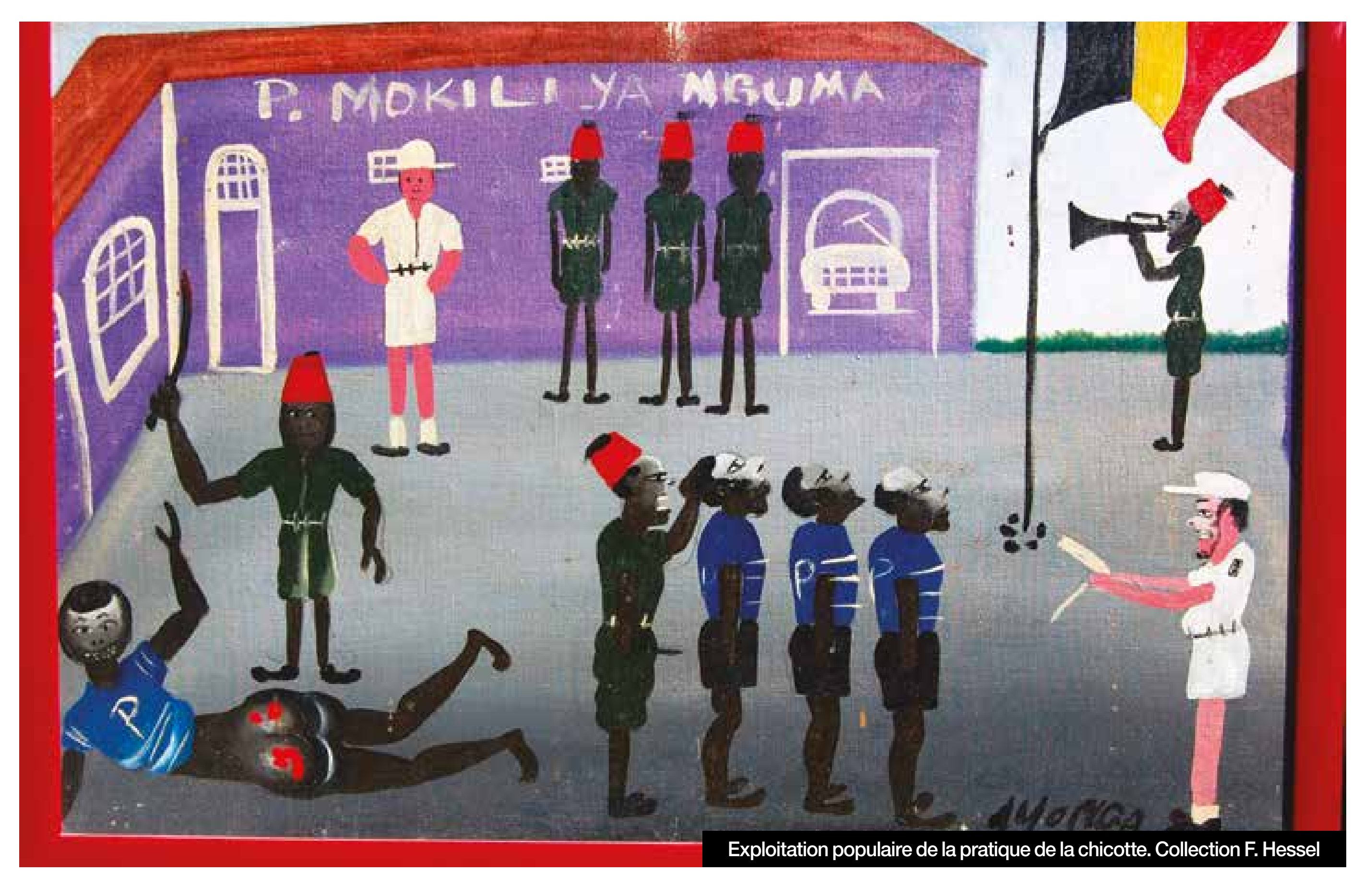

Photothèque MDC&RB. Chicotte 1929 © Mme Borgers

eu la possibilité d'observer comment cela se passait plus ou moins dans nos propres Etats sudistes, me dit un jour, fort de son expérience de plusieurs années au Congo, que la flagellation au moyen d'une chicotte était plutôt douce comme punition, que cela ne faisait pas très mal et que, pour sa part, il préférait frapper les travailleurs à la tête ou leur donner des coups de pied sur les tibias, ces endroits étant plus sensibles que celui sur lequel on appliquait la chicotte. Globalement, j'incline à penser qu'il y avait du vrai dans ce qu'il m'avait dit. Il est certain que, dans la plupart des cas, la souffrance résultant de la flagellation est momentanée. J'ai même vu des gens qui subissaient une rude flagellation, lancer des coups d'œil à leurs compagnons et leur faire des signes, dans lesquels tout sentiment de douleur était absent. Plus d'une fois, j'ai vu aussi un homme rire et jouer avec ses amis, juste après avoir été fouetté, comme si rien ne s'était passé. Personnellement, bien qu'ayant vu infliger ce genre de punition à maintes reprises, je n'ai jamais observé de saignements chez la victime, ni d'évanouissements.

Il est courant d'évoquer l'enchaînement avec apitoiement. On voit d'ailleurs des gens enchaînés dans tous les postes de l'Etat, car ce châtiment est couramment appliqué aux prisonniers pour des manquements mineurs au règlement disciplinaire. Parfois, jusqu'à douze ou quinze d'entre eux sont ainsi liés l'un à l'autre, par des chaines fixées à des colliers de fer portés à leurs cous. Ils sont utilisés pour toutes sortes de corvées, comme apporter de l'eau partout dans le poste, balayer des routes ou porter des charges.

A notre arrivée au poste d'Etat, tout de suite après avoir présenté nos lettres de recommandation au Commandant, une équipe de prisonniers enchaînés était chargée d'apporter nos bagages et autres affaires au logement qui nous avait été assigné. L'anneau que les prisonniers portent autour du cou est en fer léger, dont le poids ne dépasse certainement jamais un kilo. Le poids de la chaîne liant les prisonniers l'un à l'autre représente rarement un poids supplémentaire de trois ou quatre kilos. Au total, le poids qu'ils sont obligés de porter sous forme d'anneau et de chaîne, ne dépasse dès lors pas et n'atteint même pas cinq kilos.

Du point de vue du service rendu, l'enchaînement est peu rentable. L'équipe traîne, s'attarde, s'ennuie ou joue et n'est réellement utile que lorsqu'elle porte des charges. Je n'ai jamais vu de femmes enchaînées, ni faire partie d'une équipe d'hommes. Des missionnaires prétendent que ces choses arrivent. Il est certain que tout le monde trouverait choquant de voir enchaînés ensemble des prisonniers des deux sexes. A part cela, l'enchaînement n'attire pas spécialement ma sympathie. C'est un genre de punition très bénin et qui est, bien sûr, communément appliqué de façon tout aussi répréhensible et encore pire, dans tous les Etats sudistes. Il est tout bonnement ridicule de s'offusquer du poids que présenteraient les chaînes



Exploitation populaire de la pratique de la chicotte. Collection F. Hessel

et les colliers. Il y a de nos jours parmi les tribus congolaises, des milliers de femmes qui portent autour du cou, en guise de décoration, des colliers en cuivre pesant dix, douze ou même quinze kilos. Il n'est pas inhabituel, chez les hommes comme chez les femmes, d'avoir sur eux des colliers et autres ornements en cuivre ou en fer, dont le poids est de quinze, vingt ou vingt-cinq kilos.

Je n'arrive pas à croire que la flagellation ordinaire, telle que j'ai pu l'observer, puisse causer une souffrance particulière à des gens qui, pour se parer ou pour traiter leurs rhumatismes, se soumettent sans avoir l'air d'en éprouver la moindre douleur, à des opérations comme celles que j'ai décrites en détail, dans un article précédent. Pas plus que je ne pense que le simple fait de porter un collier et des chaînes pesant moins de cinq kilos puisse causer de terribles souffrances à des gens habitués à se charger régulièrement de fardeaux autrement plus lourds comme ornements.

On a beaucoup parlé récemment d'otages. La prise d'otages et leur rétention jusqu'à ce qu'une obligation soit exécutée ou un engagement soit tenu, était une pratique coutumière courante. Stanley a aussi fréquemment capturé des femmes, des enfants et même des hommes parmi les tribus des régions qu'il traversait et il les gardait en otage jusqu'à ce que ceux-ci lui aient indiqué le chemin à suivre ou que leur peuple lui ait fourni les vivres et autres choses dont il avait besoin.

Au camp de Yambuya, de sinistre mémoire, l'arrière-garde capturait les femmes des villageois ayant refusé de livrer des vivres en échange des articles de traite offerts. Cette prise d'otages est fréquemment relatée dans les écrits des premiers explorateurs et ne semble pas avoir provoqué l'indignation du très sensible monde civilisé, à cette époque. Pourquoi devrait-il en être autrement de nos jours?

C'est une pratique courante, quoique désagréable pour nous, pour celui qui vend quelque chose, d'en garder une partie par devers lui, lors de sa livraison. Un jour, nous avons acheté un instrument de musique, un marimba, qui comportait entre autres une douzaine de gourdes servant de caisses de résonnance. Chacune d'elles était indispensable à cet instrument et pourtant le vendeur en retira trois, conformément à la coutume, après que nous l'ayons examiné avec soin pour veiller à ce qu'il soit en parfait état.

L'instrument nous avait été apporté par le fils du Chef du vendeur, le vieux Chicoma. Quand nous avons trouvé cet instrument à la maison, nous avons tout de suite vu qu'il y manquait trois gourdes. Le fils du vieux Chicoma avait un compagnon de route. Nous avons alors immédiatement décidé de garder le fils du Chef en otage et chargé son compagnon d'un message stipulant qu'il ne serait libéré qu'après la livraison des gourdes manquantes. Quand nous avons déclaré au jeune homme que nous l'avions « retenu », suivant l'expression utilisée en cas de prise d'otages, il prit un air penaud, mais ne se plaignit pas, reconnaissant la justesse de notre réaction. Cela se passait un après-midi vers quatre heures.

Il n'essaya pas de s'échapper, alors que nous n'avions même pas entravé sa liberté de mouvement. Le soir, nous lui avons offert son souper et le lendemain matin, son petit-déjeuner. Il trouvait toutefois son séjour fastidieux et finit par s'éclipser, quand personne ne l'observait. Il doit avoir rencontré le messager apportant les gourdes manquantes non loin de la maison, car il réapparut avec notre dû une demi-heure environ après sa fuite.

C'est dans le Haut-Kasaï que je vécus ma seule autre expérience en matière de prises d'otages. Un homme blanc, agent de la Compagnie du Kasaï, était notre hôte pour la nuit. Tôt le matin, notre ami le Chef Ndombe, vint tout excité nous demander de lui prêter des balles de tissu, car l'homme blanc avait capturé un de ses esclaves et ne le relâcherait pas avant qu'il lui ait remboursé la dette qu'il prétendait lui devoir.

L'affaire paraissait compliquée et, après lui avoir remis les tissus, nous nous sommes rendus à l'endroit où se tenait la palabre au cours de laquelle le remboursement devait avoir lieu. Les deux parties exposèrent leur affaire, avec force gesticulations. Le boy de l'homme blanc avait acquis une femme, pour laquelle il avait payé six pièces de tissu. Elle s'était enfuie et il l'avait cherchée partout en vain. Le vieux Chef Chicoma lui dit que la femme était allée chez Ndombe et qu'elle se trouvait dans la maison du grand Chef. Ils saisirent donc l'esclave de Ndombe, un jeune garçon âgé de 11 ans environ, dont le visage intelligent et le crâne rasé m'avaient toujours attiré. C'est ce garçon que nos visiteurs gardaient en otage jusqu'à ce que Ndombe restitue la femme ou en paye le prix. Bien sûr, toute cette procédure était illégale et j'étais enclin à prendre cette affaire en mains avec détermination. Il y avait toutefois tellement de raisons de douter de son bien-fondé, que je décidai finalement de ne pas insister.

Nous n'avons rencontré que peu de cas de prise d'otages par des agents de société ou de l'Etat et jamais appris les circonstances dans lesquelles elles avaient eu lieu. Les otages étaient rarement incarcérés et nous n'avons pas trouvé trace de mauvais traitements à leur encontre. Suivant la coutume, les otages sont généralement bien traités et nourris régulièrement durant leur captivité.

Bien que nous n'ayons jamais vu d'otages maltraités, nous pouvons parfaitement imaginer comment cela pourrait se produire. Ayant été pris habituellement en vue de forcer leur entourage à fournir des vivres ou des produits forestiers, la vexation subie en cas d'inefficacité de cette capture peut facilement mener à des actes de cruauté. ■

LA SANTE (2/2)

Voici le second volet de l'article relatif à la santé au temps de l'Etat indépendant du Congo.

PAR ANDRE-BERNARD ERGO *

La recherche médicale dans l'EIC

En 1896, le premier médecin venu au Congo pour y faire de la recherche médicale était le jeune bactériologiste Henri Demarbaix, mais celui-ci dut rentrer rapidement en Europe et mourut peu de temps après son retour. En 1897, de généreux donateurs attribuent aux services médicaux un crédit de 50.000 francs pour fonder un laboratoire et une mission scientifique médicale au Congo. Un comité d'études composé de médecins discuta de l'utilisation de ces dons et le docteur Van Campenhout qui avait 6 années d'expérience au Congo fut choisi, après des stages à l'Institut de recherches médicales de Liverpool et chez les savants Marchiafava, Celli et Bastranelli à Rome pour diriger un laboratoire de bactériologie et de chimie biologique, à Boma dans un premier temps, lequel sera transféré à Léopoldville plus tard.

Le programme de recherche est relativement vaste :

- rechercher les causes de la fièvre bilieuse hémoglobinurique et les remèdes éventuels ;
- rechercher la cause des diarrhées et des dysenteries tropicales et leurs connexions avec les hépatites suppurées ;
- rechercher les maladies produites par la filariose du sang et l'origine de l'éléphantiasis ;
- déterminer la ration d'entretien nécessaire au Blanc s'acclimatant et au Blanc acclimaté, ainsi que la capacité de travail des Blancs dans les deux états ;
- analyser les denrées alimentaires utilisées au Congo.

Et plus tard, en rapport avec la maladie du sommeil, des travaux sur l'atoxyl et sur l'émétique de potassium appliqué en intraveineuse et des recherches sur les filarioses et plus particulièrement sur le filaire de Bancroft ou encore sur les porocéphales. On y étudia aussi l'étiologie de la Tick fever. Il est assez étonnant de constater que J.-L. Vellut semble minimiser, dans son article, l'existence de travaux de recherches médicales à l'époque.

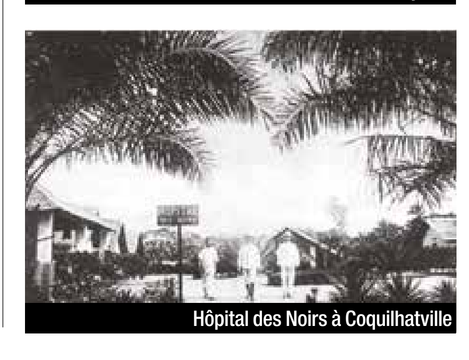
Certains médecins de passage à Boma (notamment Védy) feront des stages au laboratoire et le docteur Etienne de la Croix rouge de Boma entretiendra avec le laboratoire des relations professionnelles fortes, en renseignant journellement à celui-ci les cas intéressants, en appliquant aux malades les traitements préconisés par Van Campenhout et en étudiant lui-même les nouveaux procédés. En 1900, le laboratoire sera repris par le docteur Broden qui le dirigera jusqu'en 1911, seul dans un premier temps, puis assisté du docteur Rhodain à partir de 1905.

Les résultats des travaux du laboratoire durant les premières années sont détaillés dans deux publications éditées par Hayez à Bruxelles en 1901 et en 1906. Mais en 1893 le Dr Dryepondt, avait déjà publié une étude de 125 pages, relative aux maladies tropicales, publication qui distribuée largement contribuera à aider les broussards isolés. (Guide pratique hygiénique et médical du voyageur au Congo).

Le roi Léopold II était très préoccupé de la santé des expatriés et des indigènes et en 1903, dans le but de poursuivre avec méthode la lutte contre la maladie du sommeil, il fait envoyer un questionnaire aux expatriés du Congo et aux anciens d'Afrique. Les résultats de cette enquête ont été envoyés à la mission de l'école de médecine tropicale de Liverpool composée des spécialistes Dutton, Todd et Christy. La même année, le roi finança une mission de cette école durant 23 mois au Congo, dont les travaux furent consignés dans les Mémoires XIII et XVIII de l'institution aux années 1905, 1906 et 1907 sous la signature des spécialistes précités. Dans la préface de ce rapport, on peut lire : "il nous est impossible d'exprimer suffisamment la dette de reconnaissance que nous avons envers l'État Indépendant du Congo et envers ses représentants".



Consultation médicale à Stanleyville

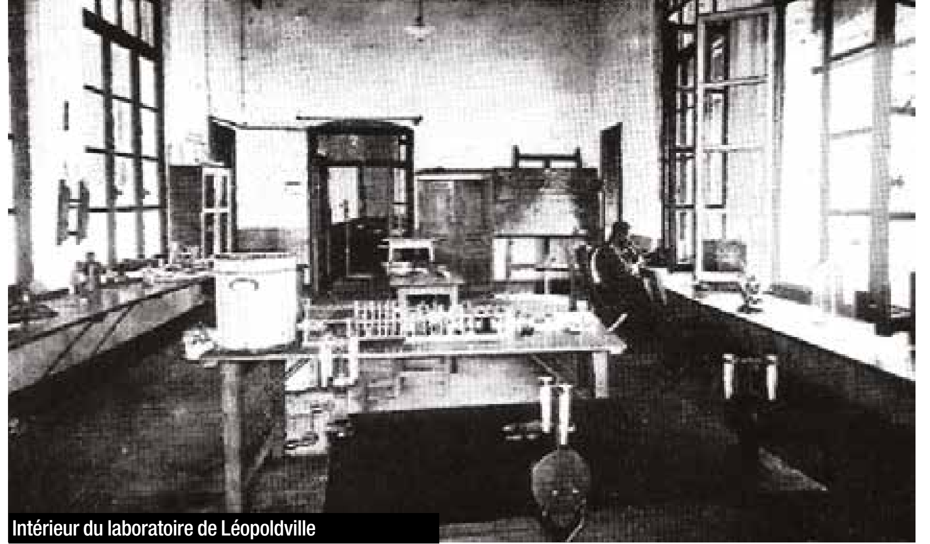


Hôpital des Noirs à Coquilhatville

En 1905, le docteur Dutton se blessa en inoculant la maladie à des cobayes et il succomba à celle-ci. La même année, le roi fit un don de 135.000 francs à l'institut de Liverpool et l'année suivante il créa un fonds de 300.000 francs à décerner à la personne qui découvrira un remède contre la trypanosomiase. En 1906 également, le roi s'intéressa particulièrement à la création de l'Institut de médecine tropicale au parc Duden à Forest, dont les premiers professeurs furent Van Campenhout, Firket et Jacquet, institut transféré plus tard à Anvers, où, existant encore aujourd'hui, il reste une référence reconnue en médecine tropicale.

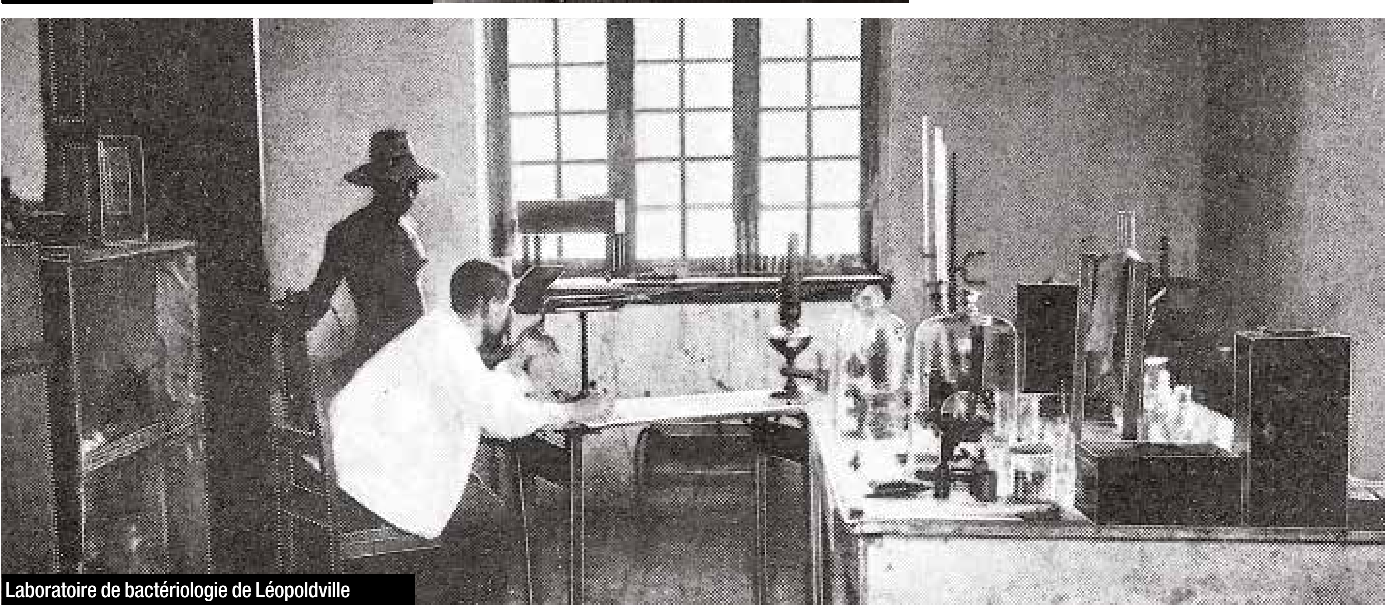
En 1907, le docteur Van Campenhout publie une communication dans les Annales de l'Académie de médecine de Belgique dans laquelle il parle d'une méthode de traitement de la maladie du sommeil expérimentée sur plusieurs malades avec des résultats satisfaisants. Cela répondait tout à fait à la note suivante du roi aux Secrétaires généraux :

L'État Indépendant du Congo a mis fin à la traite sur ses territoires non sans une lutte de plusieurs années dans laquelle il a triomphé grâce à sa persévérance. Il a empêché l'entrée de l'alcool dans le Haut Congo qui, sans cette prohibition, aurait été empoisonné. Il a introduit le vaccin, bienfait immense. Toute son énergie doit se porter à combattre la maladie du sommeil qui décime l'Afrique centrale.


Intérieur du laboratoire de Léopoldville

Il est hors de doute que pendant cette période, malgré le nombre restreint de médecins pour la tâche à accomplir, l'effort a été d'une constance et d'une rigueur remarquables. Outre les hôpitaux dont on a déjà parlé, un hôpital fut construit à Léopoldville en 1897 et deux autres à Stanleyville (1907) et à Nouvelle Anvers (1908). Un autre hôpital fut construit à Coquilhatville et un dernier à Boma auquel fut annexée une école professionnelle pour infirmiers. Le chemin de fer, de son côté, créait un second hôpital à Thysville. Si les premières installations étaient réalisées en matériaux locaux, elles furent assez rapidement transformées en hôpitaux plus modernes. Pour protéger les régions non infectées par la maladie, des postes de contrôle furent installés aux extrémités des grandes voies de pénétrations à Yakoma, Ibembo, Stanleyville, Kindu, Kabinda, Uvira et Lado. Au passage à ces postes, tous les passagers étaient examinés par des médecins.

Dans les régions contaminées (la moitié du Congo) où on observe jusqu'à


Laboratoire de bactériologie de Léopoldville

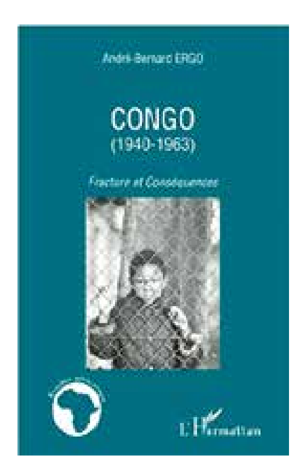
80 % de décès dans la population, on a construit 14 lazarets pour recevoir et traiter les malades ; dans les postes officiels, les missions et les établissements commerciaux, les responsables ont reçu une formation pratique élémentaire pour découvrir rapidement les trypanosomés et leur donner des premiers soins avant de les transférer aux lazarets. Ils ont également été formés à détruire les gites de la tsé-tsé près des habitations et le long des rivières.
D'autre part, 8 centres vaccinogènes contre la variole ont été créés dans le pays où on a pu considérer qu'une épidémie de variole n'était plus à craindre.
En Belgique, à l'initiative du commandant Lemaire et de Madame de Rongé, fut créée une œuvre connue sous le nom de Villa coloniale de Watermael, où, dans une propriété d'un hectare, furent hospitalisés et soignés dans des chimbèques en bois, des pionniers qui rentraient gravement malades de l'EIC. Cette association fut active grâce aux dons privés et à ceux des grandes compagnies et du gouvernement. Des docteurs, anciens d'Afrique (Van Campenhout, Dryepondt, Hennaux), leur donnaient les soins indispensables.

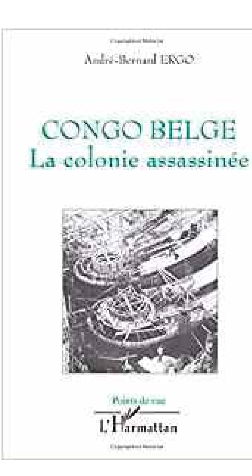
En Uganda, autour du lac Victoria, la maladie du sommeil a décimé, à l'époque, 78% de la population. On en fait un simple constat. Dans l'EIC, où plus de 50% du territoire subissaient cette endémie, au contraire, les contempteurs attribuent tous les trypanosomés décédés au régime de Léopold II, celui qui fit probablement le plus pour combattre la maladie en Afrique centrale. Allez comprendre !
En écrivant ces quelques lignes, je ne peux m'empêcher de penser au docteur Blanes (médecin espagnol) qui avait rejoint notre équipe (4 Européens et 2 Congolais) en 1965, à la réoccupation armée de la plantation de Yaligimba durant la rébellion muléliste. La situation du médecin était pratiquement celle des médecins pionniers : les populations, très éprouvées physiquement et moralement, commençaient à sortir de la forêt où elles s'étaient réfugiées durant un an et le médecin était arrivé avant et sans les médicaments, bloqués quelque part par la désorganisation des transports.
Au département des recherches que je réoccupais, le magasin des produits de laboratoire était intact et le docteur est venu voir, préoccupé et anxieux, s'il contenait des produits utilisables comme médicaments.
Il m'a demandé les 50 litres de perhydrol (eau oxygénée très concentrée que nous utilisions pour les analyses de sols) qu'il comptait réduire avec de l'eau

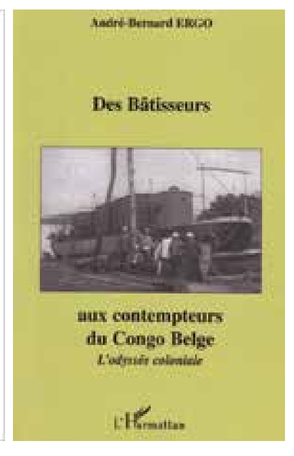

Le chimbèque de Watermael en Belgique

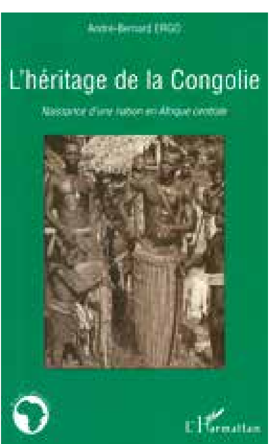

Pharmacie à Boma

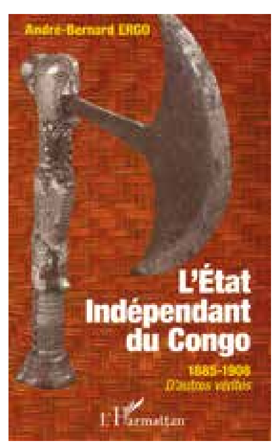
distillée (à fabriquer) et avait prélevé certains autres produits chimiques purs dont il comptait faire des onguents avec de l'huile de palme solide. (Ce qu'il fabriqua lui-même durant les longues soirées.) Il avait quitté le magasin plus rassuré. Dans l'attente des médicaments arrivés un mois plus tard, ce sont ces préparations improvisées et non conventionnelles qui ont aidé et guéri certains malades. Je pense que comme le docteur Blanes, les médecins pionniers ont dû prendre, parfois, des décisions réfléchies et audacieuses.
Il faut avoir vécu l'Afrique pour juger. A défaut, les photos d'époque parlent mieux qu'un long discours. ■











***Au rayon CONGO, l'auteur est présent avec de nombreux titres.**
En voici quelques-uns, recommandés par la rédaction.

CHEMINS DE FER AU CONGO BELGE

Le professeur Jacques Charlier nous livre ci-après un système d'information géo-historique (SIGH) sur l'évolution des chemins de fer au Congo Belge avant l'Indépendance, apte à satisfaire nos lecteurs intéressés

PAR JACQUES CHARLIER *

Cette contribution propose une vision chrono-spatiale de l'évolution des chemins de fer au Congo Belge avant l'Indépendance au travers, essentiellement, de six cartes dressées de dix en dix ans entre 1910 et 1960. Elles sont le produit d'un système d'information géo-historique (SIGH) établi par l'auteur en compilant et en recoupant une série de sources historiques. Ces cartes viennent en complément à l'article de M. Pierre Van Bost relatif à l'organisation des transports au Congo avant l'Indépendance paru en 2017 dans le numéro 43 de cette revue et auquel nous renverrons pour éviter toute redite.

Ici, l'objectif est avant tout de mettre en évidence l'extraordinaire diversité technique du dispositif ferroviaire qui a été progressivement mis en place au Congo et qui se caractérisait à un moment donné par non moins de cinq écartements différents. Le travail cartographique de l'auteur portait initialement sur l'interbellum à l'occasion d'un exposé dans le cadre d'une conférence internationale organisée à Bruxelles en 2016 par l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, dont sont reprises les quatre premières cartes relatives aux années 1910, 1920, 1930 et 1940 ; il a été élargi ici à l'ensemble de celles antérieures à l'Indépendance avec deux cartes supplémentaires inédites pour les années 1950 et 1960. Au total, plus de 5.000 kilomètres de lignes principales furent construites au Congo Belge avant l'Indépendance ; quelques compléments y ont encore été apportés, mais la spirale du déclin était déjà amorcée, avec trois premières fermetures de lignes dans le courant des années quarante et cinquante.

Nous ne prétendons pas retracer ici en détail l'épopée ferroviaire congolaise, pour laquelle nous renverrons à la trilogie des ouvrages **Le rail au Congo Belge** et aux autres références citées dans notre très succincte bibliographie finale. Notre ambition, qui est de la retracer au travers de six cartes complémentaires à ces travaux, est bien plus modeste. Elle procède de la construction d'un système d'information géo-historique (SIGH) où il y a autant d'individus que de sections de lignes cartographiées et d'attributs que d'années et de types d'écartement.

Les premières sont au nombre de six (de dix en dix ans, de 1910 à 1960, avec à chaque fois la situation du réseau au 1er janvier) et les seconds au nombre de cinq (de 0,600 m à 1,065 m). Sur nos cartes, les trois premiers (0,600 m, 0,610 m et 0,765 m) ont été regroupés dans la catégorie des voies inframétriques, entre lesquelles il ne sera distingué que dans notre tableau récapitulatif final ; deux autres catégories d'écartements apparaissent sur les cartes et dans ce tableau, pour le métrique "pur" (1,000 m) et pour le pseudo-métrique (1,065 m), entre lesquelles la différence peut sembler minime mais qui était fondamentale jusqu'à une (quasi) unification sur le second "grand" écartement qui n'est intervenue que cinq ans avant l'Indépendance.

L'observation des cartes montrera que des changements majeurs d'écartement sont intervenus à deux reprises au Congo, dans l'Ouest tout d'abord quand la ligne Matadi-Léopoldville du CFC est totalement passée en 1932 de 0,765 m à 1,065 m, dans l'Est ensuite en 1955 quand l'opération "grand écart" a fait passer l'essentiel du réseau CFL de 1,000 m à 1,065 m. Des rectifications de tracés sont également intervenues entre les deux guerres, qui ont quelque peu raccourci les distances entre Élisabethville et Tenke, ainsi qu'entre Matadi et Léopoldville.

---

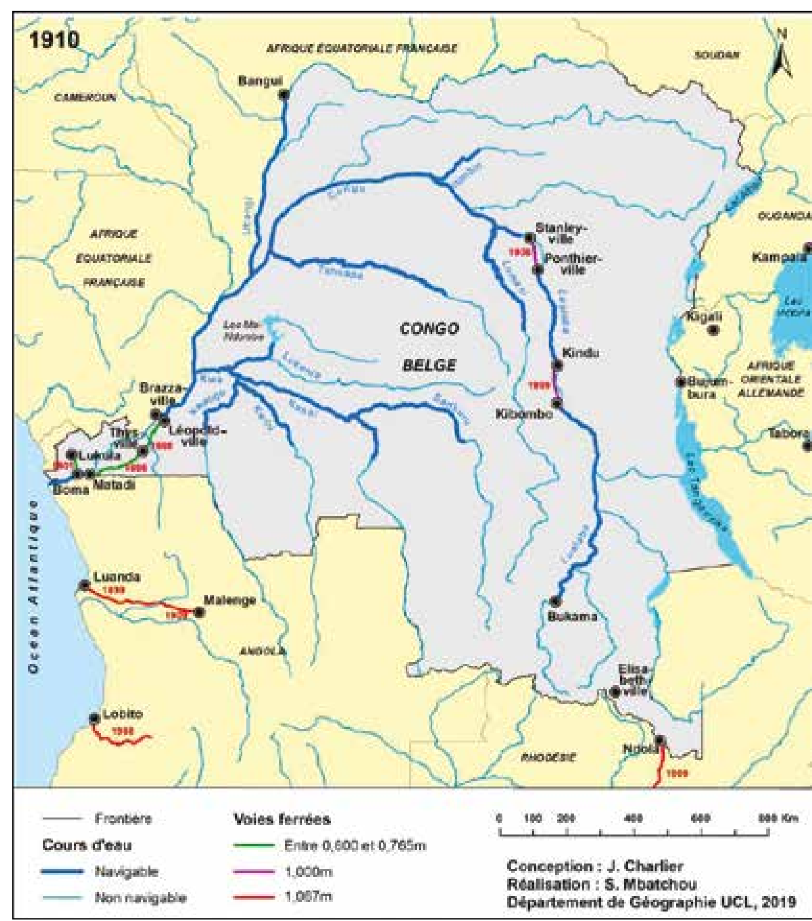
* Professeur émérite de l'UCL et Chercheur qualifié honoraire du FNRS, l'auteur a de nombreuses publications dans le domaine de la géographie des transports à son actif. Professeur associé ou invité aux Université de Paris-Sorbonne et de la Sorbonne Abu-Dhabi, il fut aussi Président de l'Académie Royale Belge des Sciences d'Outre-Mer.

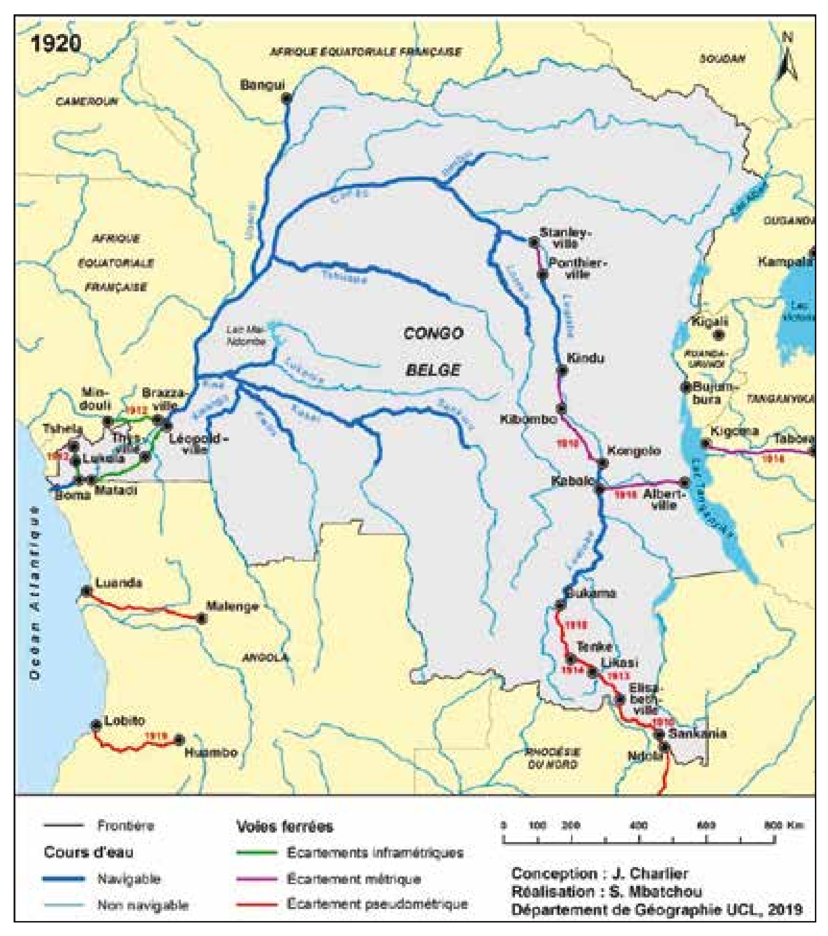
Des origines à 1920

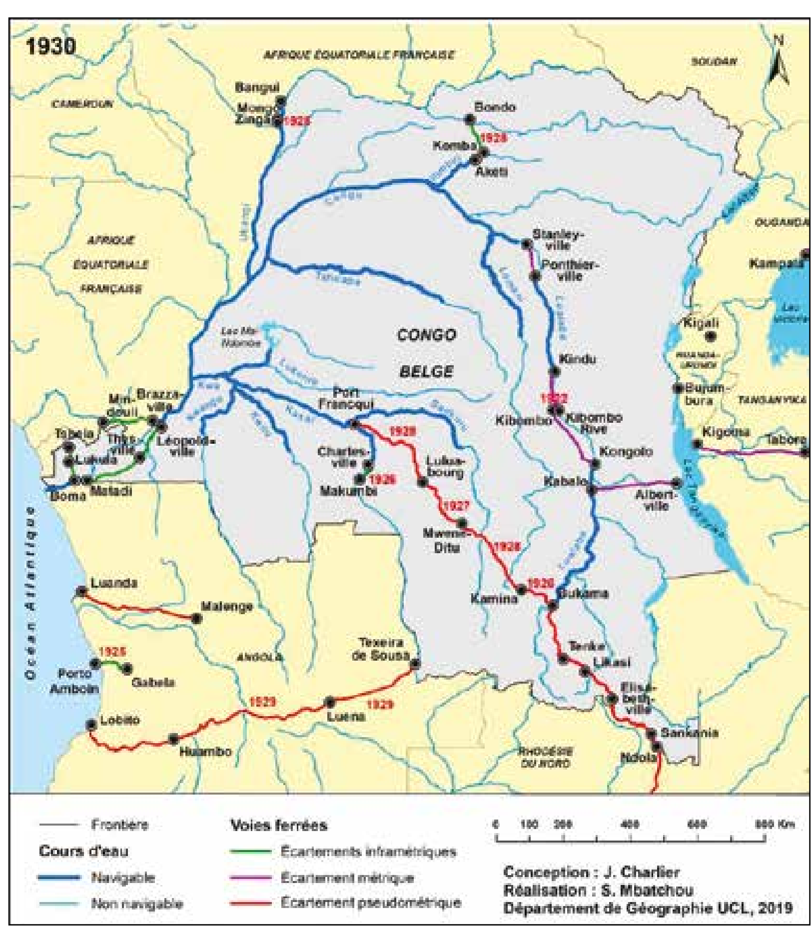
Les deux premières lignes ferroviaires congolaises sont antérieures à 1900, avec l'axe CFC Matadi-Léopoldville (398 kilomètres selon le tracé initial) complètement en service dès 1898 et les 50 premiers kilomètres du chemin de fer vicinal du Mayumbe ouverts au trafic entre Boma et Kisindi en 1899. Dès 1901, celui-ci fut prolongé sur 30 kilomètres jusque Lukula, puis encore sur 60 kilomètres jusque Tshéla en 1912. Si on exclut les lignes industrielles, non prises en compte dans le SIGH car pour la plupart invisibles à l'échelle des cartes, ici s'arrête la mise en place du dispositif ferroviaire occidental. Tous les autres développements ferroviaires ont concerné l'Est de la Colonie (et avant elle de l'EIC), autour de deux grands blocs indépendants de lignes entre Stanleyville et Élisabethville.

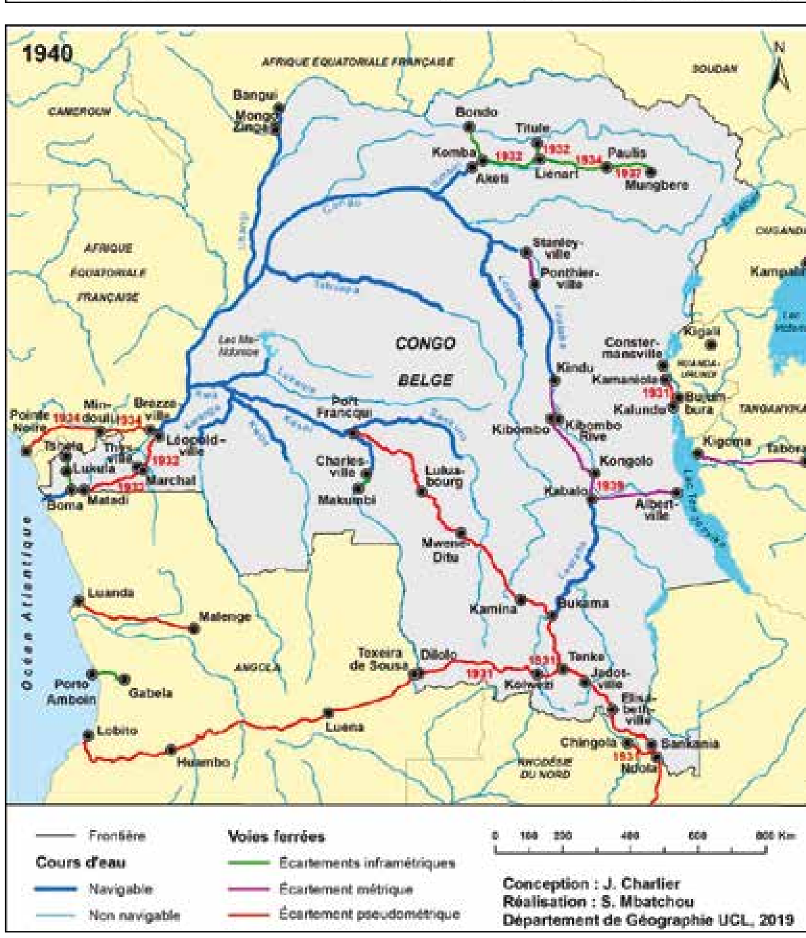
D'une part, il y a le système mis en place par le CFL en voie métrique « pure » au départ du terminus de la navigation sur le fleuve Congo à 1734 kilomètres en amont de Léopoldville. Il y eut d'abord en 1906, pour amorcer une première Voie Nationale, une ligne de 125 kilomètres entre Stanleyville et Ponthierville pour, après avoir contourné les Chutes Stanley, accéder à la Lualaba navigable. Sur celle-ci, les Portes d'Enfer furent ensuite contournées par le rail en deux temps, avec les tronçons Kindu-Kibombo (117 kilomètres) dès 1909 et Kibombo-Kongolo (238 kilomètres) en 1910. Plus en amont sur l'axe fluvial (navigable jusqu'à Bukama), est venue se greffer en 1915 la ligne Kabalo-Albertville (273 kilomètres) ouvrant le système sur le Lac Tanganyika et, de là, sur l'Océan Indien via la ligne Kigoma-Dar es Salaam complétée par les Allemands en 1914.

D'autre part, il y a le système mis en place au Katanga par le CFK, qui s'ouvre en deux directions au départ d'Élisabethville : sur 255 km vers le Sud-Est et la Rhodésie via Sankania depuis 1910 et sur 468 km (à l'époque) vers le Nord-Ouest pour rejoindre le terminus de la navigation sur la Lualaba à Bukama, finalement atteint en 1918 après avoir d'abord rejoint Likasi (Jadotville) puis Tenke ; des rectifications de tracés ramèneront ultérieurement cette distance à 455 kilomètres. Ici, c'est le pseudo-métrique qui va régner, en continuité avec le réseau des contrées méridionales, jusqu'à Beira au Mozambique et même jusqu'au Cap en Afrique du Sud.









Un considérable essor pendant l'interbellum

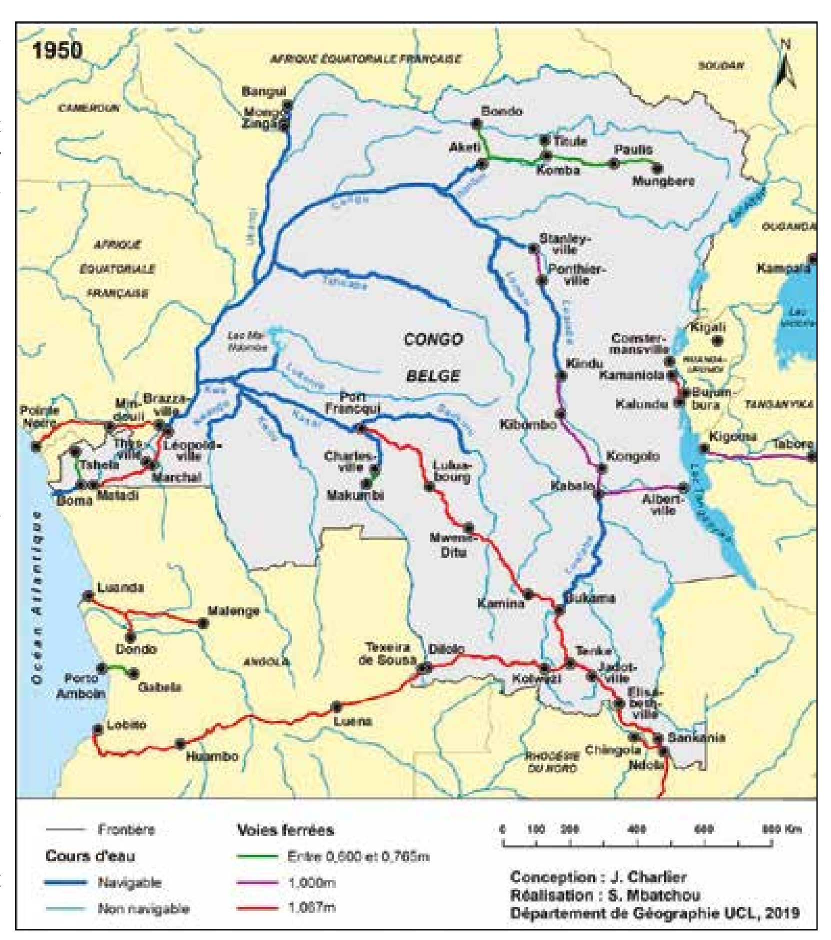
Au terme de ses deux premières décennies d'existence, le réseau ferroviaire congolais se développait sur 2014 km de lignes principales mais n'était encore que très incomplet avec plusieurs maillons manquants. La période de l'entre-deux-guerres, à l'issue de laquelle le total est monté à 4705 km, va voir l'œuvre entreprise se compléter et de nouvelles régions s'ouvrir au rail, même si la densité ferroviaire de la Colonie restera sans commune mesure avec celle de la Métropole, qui était avec celle de l'Angleterre une des deux plus élevées au monde à cette époque. Les développements observés furent de plusieurs ordres, avec certains de portée interrégionale, voire internationale, alors que d'autres avaient une vocation plus régionale, voire juste locale.

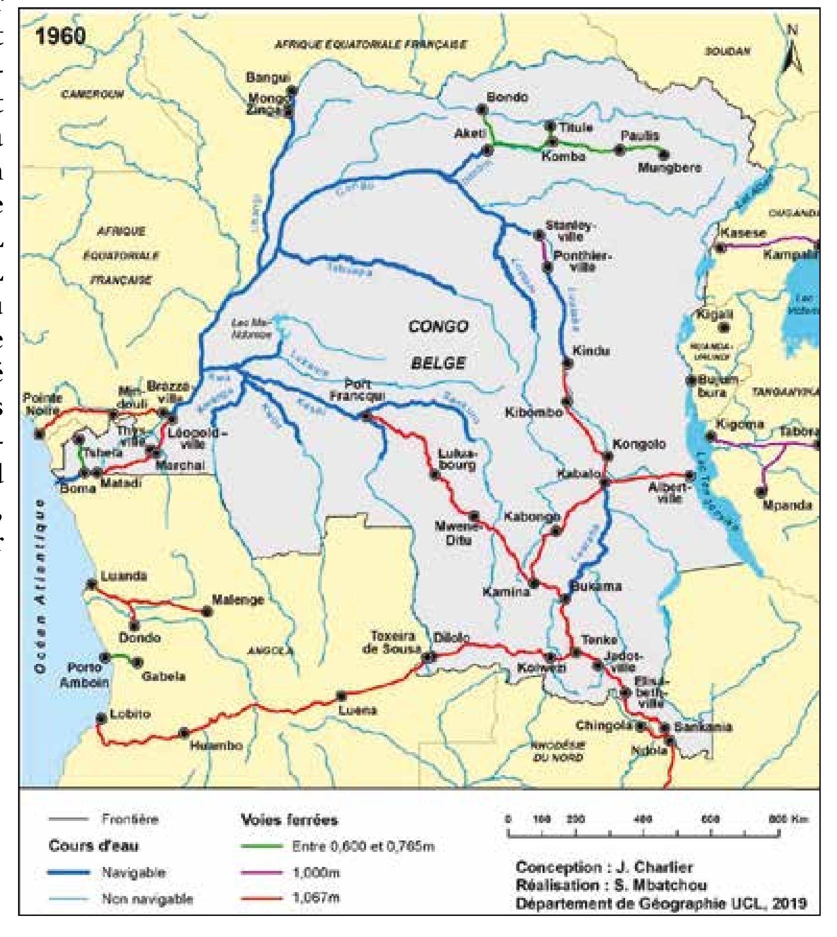
Première grande œuvre de l'époque, une nouvelle Voie Nationale, plus directe que celle via Stanleyville, va ouvrir le Katanga en 1928 vers l'Atlantique avec la ligne Bukama-Port Francqui du LKD, longue de quelque 1123 kilomètres après avoir d'abord atteint Kamina, puis Mwene-Ditu et Luluabourg ; depuis Port Francqui, le Kasaï s'offrait ensuite sur 606 kilomètres pour atteindre le fleuve Congo à Kwamuth, à 195 kilomètres en amont de Léopoldville, avec une seule rupture de charge et un gain total de 1240 km par rapport à l'itinéraire initial via la Lualaba. Plus net encore fut le gain de distance pour atteindre l'Océan Atlantique quand le réseau katangais fut relié, en 1931, via la ligne Tenke-Kolwezi-Dilolo (520 kilomètres) à la ligne portugaise du Benguela permettant d'atteindre Lobito sans rupture de charge en voie de 1,065 m. Pratiquement dans le même temps, une nouvelle ligne Matadi-Léopoldville est venue remplacer en 1932 la première, avec un écartement porté de 0,765 m à 1,065 m (pour assurer une éventuelle continuité depuis le Katanga) et un tracé un peu plus court (365 kilomètres, plus 16 kilomètres pour l'antenne Marchal-Thysville). Parmi les opérations de moindre envergure, mentionnons, sur le réseau CFL, le raccordement du port de Kibombo en 1922 (10 kilomètres) et, surtout, la réalisation du maillon manquant Kongolo-Kabalo en 1932 (86 kilomètres), assurant la continuité du réseau régional à 1,000 m. Deux nouveaux systèmes allaient par ailleurs apparaître, l'un au nord du CFL et l'autre à l'Est, mais sans qu'une interconnection soit jamais réalisée avec celui-ci. D'une part, il y eut, en 1928, la première ligne du Vici-Congo sur 151 kilomètres entre Aketi (sur l'Itimbiri) et Bondo via Komba, avec l'introduction d'un cinquième écartement, le 0,600 m ; suivirent Komba-Buta-Liénart-Titule en 1932 (290 km) et Liénart-Paulis-Mumgbere en 1937 (426 km) D'autre part, il y eut, en 1931, la curieuse ligne du Céfaki reliant Kalundu et Uvira (sur le Lac Tanganyika) à Kamaniola (94 km en voie de 1,065 m), qui vint buter sur un relief infranchissable et n'atteignit donc jamais Costermansville sur le Lac Kivu (à 1460 m d'altitude,

contre 770 m à l'origine de la ligne et 990 m à son terminus « provisoirement définitif »). Notons enfin, dans cette catégorie des lignes secondaires, la petite ligne d'intérêt local de 21 kilomètres à 0,600 m reliant Charlesville (au terminus de la navigation régulière sur le Kasaï) à Makumbi ; mise en service en 1926 par la Forminière, elle permettait de contourner les Chutes Wissmann avant de reprendre la navigation avec des petites embarcations jusque Tshikapa.

De la seconde guerre mondiale à l'Indépendance

Les vingt dernières années avant l'Indépendance furent bien moins riches au plan ferroviaire, si on excepte l'électrification dans les années 1950 d'une partie des lignes katangaises. Durant la première décennie, marquée pour moitié par la seconde guerre mondiale, la seule évolution kilométrique du réseau observée fut l'abandon de l'embranchement du CFL du port de Kibombo (moins 10 kilomètres). Celle-ci fut la première d'une série qui vit, durant la décennie suivante, la fermeture des courtes lignes précitées du Céfaki (moins 94 kilomètres) et de la Forminière (moins 21 kilomètres, soit 125 kilomètres perdus au total avant l'Indépendance, sur trois écartements différents). Cependant, dans une sorte de baroud d'honneur du rail congolais, deux grosses opérations sont encore intervenues avant 1960, l'une d'ordre quantitatif, l'autre d'ordre qualitatif. D'un côté, amenant la fin de la navigation sur le bief supérieur de la Lualaba, une liaison directe de 447 kilomètres en voie de 1,067 m a été inaugurée en 1956 entre Kabalo et Kamina pour relier le système du CFL à celui du Katanga, par prolongement du CFL sur 245 kilomètres de Kabalo à Kabongo d'où le KDL a pris le relais sur 202 kilomètres jusque Kamina. De l'autre, pour établir une continuité technique et pas seulement physique entre les deux systèmes, le CFL a abandonné un peu anticipativement, à l'occasion de l'opération "grand écart" menée entre le 1er et le 7 septembre 1955, son écartement métrique historique pour s'aligner sur l'écartement.





Le développement du réseau ferroviaire principal congolais avant l'Indépendance

	0,600 m	0,610 m	0,765 m	1,000 m	1,067 m	Total
Situation au 01.01.1900	–	45 km	398 km	–	–	443 km
Situation au 01.01.1910	–	80 km	398 km	242 km	–	720 km
Situation au 01.01.1920	–	140 km	398 km	753 km	717 km	2.008 km
Situation au 01.01.1930	172 km	140 km	398 km	763 km	1.833 km	3.306 km
Situation au 01.01.1940	888 km	140 km	–	849 km	2.828 km	4.705 km
Situation au 01.01.1950	888 km	140 km	–	839 km	2.828 km	4.695 km
Situation au 01.01.1960	867 km	140 km	–	125 km	3.905 km	5.037 km

Élaboration de l'auteur reprise de la page 70 de sa publication à L'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer en 2019

Le tableau synthétique ci-dessus montre, pour chacun des cinq écartements qui ont existé à un moment ou un autre dans la Colonie, l'évolution de 10 en 10 ans des kilométrages totaux résultant des différentes créations de ligne, remaniements de tracé, changements d'écartement et, sur la fin, fermeture de lignes avant l'Indépendance de 1960. En dépit de ces dernières (que d'autres ont suivi, dont celle du chemin de fer du Mayumbe en 1984), le total général s'établissait, en fin de période, au chiffre record de 5037 kilomètres pour les lignes principales, avec encore quatre écartements mais dont deux (le 0,610 m et le 1,000 m) étaient résiduels et ne correspondaient chacun qu'à une ligne fort ancienne isolée des autres. En deuxième position venait Vici-Congo (se développant sur 867 kilomètres en 1960), qui allait connaître une dernière extension après l'Indépendance, avec le tronçon de 187 kilomètres inauguré en 1971 entre Aketi et Bumba pour enfin situer la rupture de charge fluvio-ferroviaire sur le fleuve Congo (qui allait devenir le Zaïre cette même année).

Mais l'essentiel tient dans le vaste réseau continu de 3905 kilomètres à 1,065 m qui a été progressivement constitué, dont 3524 kilomètres dans l'Est du pays en unissant (et plus tard en intégrant) le système katangais et celui du CFL ; dans l'Ouest du pays, il s'y ajoute les 381 kilomètres à ce même écartement relevant de ce qui était alors l'OTRACO (365 kilomètres pour la ligne principale Matadi-Léopoldville et 16 autres pour l'antenne de Thysville, conservée pour la desserte des ateliers ferroviaires établis dans cette ville). L'œuvre entreprise ne fut cependant pas complète, puisque Léopoldville n'a jamais pu être relié par le rail à Port Francqui, ni avant l'Indépendance ni depuis lors ; aussi le réseau ferroviaire congolais demeure-t-il comme une symphonie inachevée, dont par ailleurs la situation s'est hélas fort dégradée depuis l'Indépendance, avec des trafics qui n'ont plus rien à voir avec ceux d'alors ou d'avant et, dans plusieurs cas, des lignes pratiquement ou totalement sans train depuis bien des années. ■

Bibliographie succincte

Blanchart C., De Deurwaerder J., Nève G., Robeyn M. & Van Bost P. (1993) - *Le rail au Congo Belge*, Tome I (1890-1920). Bruxelles, Blanchart, 400 p.
Blanchart C., De Deurwaerder J., Nève G., Robeyn M. & Van Bost P. (1999) - *Le rail au Congo Belge*, Tome II (1920-1945). Bruxelles, Blanchart, 432 p.
Blanchart C., De Deurwaerder J., Nève G., Robeyn M. & Van Bost P. (2008). *Le rail au Congo Belge*, Tome III (1945-1960). Bruxelles, Masouin, 448 p.
Charlier J. (2019) - "*Les transports ferroviaires au Congo Belge pendant l'entre-deux-guerres*", Actes de la conférence internationale sur le Congo Belge pendant l'entre-deux-guerres organisée en mars 2016 par l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer (Bruxelles), sous la direction de J. Vanderlinden (sous presse, pp. 57-81).
Cornet R. (1958) - *La bataille du rail. La construction du chemin de fer de Matadi au Stanley Pool*. Bruxelles, Cuypers, 413 p.
Lebbe F. (1950) - "*L'histoire des chemins de fer au Congo*", Au Fil du Rail (Bruxelles), Vol. XXV, pp. 1-37.
Van Bost P. (2017) – "*L'industrialisation du Congo. (2) Organisation des transports*", Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, n° 43, pp. 7-11.

TOUR DE LA MADELEINE

Au XIXe siècle, le développement de la verrerie et l'exploitation industrielle du charbon vont bouleverser de fond en comble le mode de vie et la mentalité des habitants de Jumet, petite commune du nord de Charleroi.

PAR PAUL VANNES

De grandes entreprises se créent sous la houlette de patrons entreprenants et essaimant à l'étranger, ce qui entraine l'envoi de nombreux jumétois en Russie, en Chine, aux Etats-Unis, en Egypte et au Congo belge. Ces derniers donneront naissance à une manifestation folklorique, dont l'anachronisme n'enlève rien à l'enthousiasme des marcheurs

Il nous faut remonter dans l'histoire du folklore carolorégien pour bien comprendre la présence du drapeau de l'Etat indépendant du Congo et des marcheurs coiffés du casque colonial. Selon la tradition orale, cette procession religieuse et militaire qui a pris le nom de Tour de la Madeleine, daterait de 1380. Il est probable qu'elle soit plus vieille encore car toutes les processions dansantes trouvent leur origine dans la plus haute antiquité. Après une éclipse due à la Révolution française, la Madeleine, comme bien d'autres marches de l'Entre-Sambre et Meuse, renaît vers le milieu du XIXe siècle.

En 1380, un pèlerinage est organisé en l'honneur de Notre-Dame de Heigne, vénérée à Jumet, afin d'obtenir la guérison de la châtelaine malade de la peste. A l'emplacement de la « Tère al Danse » à Thiméon, un messager accourt annoncer la guérison de cette dame. Aussitôt, les pèlerins se mettent à danser de joie. Ce site, aujourd'hui classé, voit se dérouler chaque année ce beau moment de folklore.
Les uniformes des « Mad'lèneûs » ont des origines extrêmement variées. En effet chaque Jumétois qui revient au pays est autorisé à créer une compagnie qui rappelle son séjour à l'étranger. Si on peut admirer des Marins russes, anglais ou américains, des Monténégrins, des Canadiens de la Police Montée, des Cipayes anglais, des Mexicains, on rencontre aussi des Coloniaux qui portent les uniformes des Territoriaux du Congo Belge arborant le drapeau bleu à étoile d'or, emblème de l'Etat Indépendant du Congo.
En 1920, Fernand Warnon, à son retour de la colonie où il fut Administrateur Territorial, voulut rappeler les exploits de la Force Publique. Sur le drapeau, il fit écrire les noms de Kigoma et de Tabora pour rappeler cette première victoire alliée sur les Forces de l'Axe durant la Grande Guerre. Cette armée du Congo belge, composée de Belges et



Arrivée à la Tère al Danse

de Congolais, remporta la victoire dite de Tabora (actuellement en Tanzanie), le 3 juillet 1916, qui fut un des plus grands titres de gloire du 4e régiment de la Force Publique.
Les Allemands vaincus évacuent Tabora et le Ruanda-Urundi. Les Belges administreront dès lors ces territoires avec l'assentiment et sous l'égide de la Société des Nations, ancêtre de l'ONU. Ce seront des Protectorats et ils auront leur indépendance en 1962.

La Madeleine fait partie des quinze marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse qui ont été reconnues en 2012 comme chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité par l'UNESCO. ■

Sources
Arcq Pierre, Mémoire en Image, Editions Tempus Publishing Group Ltd, Gloucesteshire, Angleterre. 2002
Plaquette de l'Office du Tourisme de Charleroi. Maison du Tourisme, Place Charles II, 20.
Revue n°46 de Mémoires du Congo de juin 2018, p. 35. Les Coloniaux de la Madeleine.


Simba ou Tembo pour reprendre des forces


La troupe avec cantinières


Etat Major au 1er rang : Andris René, Commissaire de District, Andris Laurent, Administrateur de Territoire, Fournier Dominique, Chef de Territoire, Andris Kevin et Marotta Franco, agents territoriaux.

PREMIERS BLINDES

Le commandant Janssens dirige le 2e Bureau de l'Etat-major de la Force Publique depuis le mois de mai 1940. Outre la recherche de renseignements par la méthode classique, il développe l'écoute radio grâce à un émetteur-récepteur de forte puissance installé au Quartier-Général de la Force Publique.

PAR JEAN-PIERRE SONCK

Une section avancée d'écoute-radio est installée à Juba au Soudan depuis le mois d'avril 1941. Elle capte les communications des militaires italiens. Le code employé par l'ennemi est connu et le personnel d'écoute identifie les unités italiennes d'après leurs messages. Des informations essentielles sont transmises au BCS 3 (Belgian Contingent in Sudan), chargé de s'emparer de Saïo. Le 3 juillet 1941, le général Gilliaert reçoit la reddition du général Gazzera, commandant supérieur de l'Afrique Orientale italienne.

Peu après son retour d'une mission au Soudan, le commandant Janssens rejoint l'Etat-major à Léopoldville. Il reçoit une nouvelle mission pour le 2e Bureau, collaborer aux études de motorisation de la Force Publique. Emile Janssens s'y intéresse passionnément et demande sa mutation pour la troupe. Aux Etats-Unis, la mission du ministre Theunis est chargée de commander des véhicules, du matériel, de l'armement et des munitions pour la Force Publique. Elle parvient à obtenir des jeeps Willys MB, des canons antichars de 37 mm, des mitrailleuses lourdes Browning .50 à refroidissement par eau, des mitrailleuses Browning .30, des canons anti-aériens Bofor de 40 mm et des automitrailleuses Scout Car White M1. Ces engins blindés sont déclassés par l'US Army qui les a remplacés par du matériel plus moderne. Ils ne sont pas neufs mais ils peuvent rendre encore des services au Congo. Il faudra sacrifier quelques véhicules blindés, car ils ne sont plus fabriqués depuis longtemps et les pièces détachées manquent. Le but de cet achat est de remplacer la 2e compagnie cycliste de la Force Publique par une unité de reconnaissance motorisée. Le commandant Janssens sollicite du lieutenant-général Ermens l'honneur de pouvoir la commander.
La création de ce groupe de reconnaissance est décidée le 1er septembre 1941 et le 1er octobre, Emile Janssens fait mutation pour la nouvelle unité. Il reçoit l'ordre de la structurer en tenant compte de l'expérience récemment acquise par les alliés durant les combats en Lybie, mais sans oublier les caractéristiques du théâtre d'opération de l'Afrique centrale.
L'unité est baptisée du nom de Groupe de Chasseurs Motorisés. Elle est intégrée dans la 1ère brigade du colonel Haas stationnée dans le Bas Congo. Emile Janssens structure son unité en cinq escadrons : un escadron d'Etat-major avec le commandement du groupe, les transmissions et les motocyclistes, un escadron blindé à trois pelotons de quatre Scout Cars White M1 chacun, deux escadrons portés équipés de camions et de camionnettes Ford, un escadron d'appui avec le peloton de Génie, deux sections de mitrailleuses et une section mortier lourd. L'organigramme est remanié à diverses reprises.
Le chef de l'unité prévoit également un échelon anti-tank composé de trois canons de 37 mm, tractés par jeep Willys MB dès la livraison de ce matériel. La 2e compagnie cycliste passe en bloc au groupe pour être intégrée dans le 1er escadron blindé et des soldats sont mutés de diverses unités pour former les escadrons portés et l'escadron d'appui.
Le cadre européen est constitué d'un noyau d'officiers et de sous-officiers d'active de la Force Publique renforcé par des évadés de Belgique et quelques réservistes coloniaux.
Le commandant Janssens dispose de


Le Gouverneur Général Ryckmans chez les Chasseurs motorisés en 1942

38 Européens et de 607 Congolais qu'il doit répartir sur 87 véhicules dont 17 Scout Cars. Le 9 octobre 1941, le capitaine De Jonkheere établit le plan du cantonnement de Benseke sur un plateau en pleine brousse situé à 25 km de Léopoldville. Une piste d'aviation de secours de la Sabena y a été construite. Emile Janssens veut animer son unité d'un esprit chevaleresque et il rédige les huit commandements du Groupe de Chasseurs Motorisés. Le premier point est parfaitement explicite : "Vous êtes l'élite des troupes coloniales belges. La délivrance de la Belgique est votre but". Il exige que les Européens soient un exemple pour leurs camarades et pour leurs hommes ! Il ajoute : "Vous serez réservé dans vos conversations. Les hommes agissent, les femmes bavardent" et il exalte l'esprit de sacrifice : "Ne jamais se rendre. Votre honneur repose sur la victoire ou sur la mort". En attendant la construction du cantonnement, les hommes logent sous la tente. L'escadron d'Etat-major règle les problèmes de l'implantation générale du camp et la troupe débute sa construction avec des matériaux disponibles sur place : arbres, branchages et terre argileuse. Les logements des familles congolaises, les dortoirs, les mess, le réfectoire troupes, le champ de tir, les dépôts, les bureaux et les ateliers sortent de terre. Des groupes électrogènes sont installés et une pompe à moteur puise l'eau à une source. Le matériel est livré par le port de Matadi et les renforts lui parviennent de Léopoldville les jours suivants. La construction de garages permet la livraison des véhicules. Le capitaine Matterne réceptionne les premiers Scout Cars White M1, des véhicules blindés de reconnaissance. Il forme le 1er escadron blindé à trois pelotons de quatre Scout Cars. Chaque blindé est équipé de trois mitrailleuses Browning .30. Parmi les événements marquants, une dame de la capitale, madame Ruwet remet son fanion au Groupe de Chasseurs Motorisés lors d'une cérémonie dans la capitale. C'est une flamme aux couleurs jaunes et vertes.

L'insigne des chasseurs motorisés est un éclair en travers d'un cercle. Une seconde cérémonie se déroule avec le fanion du groupe lors de la fête du Roi, le 15 novembre 1941. Emile Janssens rassemble ses hommes sur la plaine d'exercice et s'adresse en Lingala au cadre et à la troupe au garde à vous : "Officiers, sous-officiers, gradés et soldats ! La puissance de l'état belge a décidé que nous allons créer et commencer à faire vivre dès aujourd'hui une unité nouvelle…". Les paroles de son discours sont choisies pour faire comprendre à chacun qu'il est devenu chasseur et que cette qualité doit s'affirmer dans tout le comportement. Les chasseurs portent l'uniforme de la Force Publique, mais ils se distinguent par un passant de couleur jaune aux pattes d'épaule. Les trompettes sonnent "Aux champs", tandis qu'un drapeau belge est hissé sur un grand mât. Le révérend père Humpers célèbre ensuite un "Te Deum". La journée d'un chasseur débute avec le lever du soleil et se termine au crépuscule. La matinée est consacrée à l'éducation physique et à l'entraînement militaire, l'après-midi ce sont des cours théoriques, des mises en ordre, l'entretien du matériel, de l'armement, du charroi et des équipements. Les scouts-cars sont peints en tons camouflés qui rappellent la savane environnante. Le soir, les Européens se retrouvent au mess. Chaque escadron a son propre mess, mais celui du 2e escadron est réputé pour sa bonne cuisine. Les hommes vivent tous en célibataires, sauf les Congolais mariés qui retrouvent leur famille en fin de journée. Le samedi soir, une permission générale autorise de passer le week-end à Léopoldville. Seul le personnel de garde et de piquet reste au camp.

A Noël, une messe de minuit se déroule sous la lumière des phares des véhicules



Scout Car des Chasseurs motorisés en manœuvre en 1942

et des feux de bûches. Le 9 février 1942, le lieutenant-général Ermens inspecte l'unité et le commandant du groupe lui fait visiter le camp de Benseke. Le 21 février suivant, c'est au tour du colonel Haas d'inspecter le camp. Le commandant de la 1ère brigade, dans laquelle est intégré le groupe, se montre satisfait de l'entraînement. Emile Janssens organise des manœuvres les 24, 25 et 26 mars et le Groupe de Chasseurs Motorisés au complet y participe. Elles sont concluantes : l'unique route qui relie Léopoldville à Matadi ne permet pas l'évolution d'un groupe de reconnaissance ! En effet, un peloton de quatre Scout Cars suffit pour éclairer cet itinéraire qui n'offre aucune possibilité de débordement. Dès que les blindés de tête ont pris contact avec l'ennemi, leur rôle est terminé et il appartient aux troupes à pied d'engager l'action par débordement. Le 30 mars, le commandant Janssens envoie une note officielle de trois pages pour informer le colonel Haas du résultat des manœuvres. En conclusion, le Bas Congo ne convient pas pour les évolutions d'un groupe motorisé. Les opérations doivent s'y conduire principalement avec des troupes à pied. Il estime inutile d'y engager les véhicules du groupe motorisé. Les essais courageux tentés par le commandant Matterne avec le 1er escadron blindé dans une action de débordement ont tout simplement conduit les blindés à se retrouver bloqués dans la brousse difficilement accessible. Trois Scout Cars sont momentanément hors de combat ! Un véhicule blindé s'embourbe et endommage son pont arrière, un deuxième casse une lame de ressort et un troisième tombe en panne dans un ravin. Il informe également le colonel Haas que l'unité terminera son entraînement militaire le 15 avril 1942 et il insiste une fois de plus pour que le groupe motorisé participe au combat : "Le Congo doit être représenté en Lybie, ne fût-ce que par une petite unité très moderne". Il organise une prise d'armes le 8 avril, jour anniversaire de la naissance du Roi Albert.

Le Gouverneur Général Ryckmans, son chef de cabinet, M. Pétillon, le général Gilliaert, remplaçant le général Ermens en congé en Afrique du Sud, le colonel Haas, les autorités civiles et religieuses et les personnalités sont invités. Emile Janssens exige le maximum de ses hommes et la revue est parfaite, ainsi que le défilé exécuté sur la piste d'aviation de secours de la Sabena. L'affluence des visiteurs dépasse les prévisions les plus optimistes. Le Gouverneur Général et le général Gilliaert sont invités à prendre place dans le blindé du commandant du groupe pour une courte évolution. Plus tard dans la journée, les invités s'approchent du buffet et le commandant Janssens juge le moment opportun pour prendre la parole. Il dit notamment dans un long discours que : "Les chasseurs sont hypnotisés par une seule idée : délivrer la Belgique et son Roi !". Ce discours égratigne les autorités coloniales et le général Gilliaert, mais il est applaudi par la foule. Le Gouverneur Général Ryckmans et son entourage prennent un air indifférent. Il y a de l'électricité dans l'air. Le lendemain, les journaux paraissent sans le discours d'Emile Janssens qui est censuré. Après un échange de télégrammes entre Léopoldville et Londres, le ministre des Colonies De Vleeschauwer insiste pour qu'Emile Janssens ne soit pas puni et le 13 mai, la note 3778 signée le 28 avril par le général Gilliaert, commandant de la Force Publique par intérim, cite un plaidoyer du Gouverneur Général qui dit notamment : "Je regrette profondément qu'un officier ait cru grandir le mérite de sa troupe en dénigrant publiquement son pays". Néanmoins, le colonel Haas commandant la 1ère Brigade est remercié par la lettre n° 94/Cab de Pierre Ryckmans qui lui est transmise par le général Gilliaert : "Au commandant de la 1ère Brigade, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Gouverneur Général me charge, suite à la visite qu'il a faite le 8 courant au Groupe de Chasseurs Motorisés, de transmettre ses remerciements et ses félicitations pour les progrès de l'instruction de cette belle unité, la belle tenue



Le Génie des Chasseurs motorisés a construit un bac pour le passage d'une rivière en 1942

de la troupe, son allant, son esprit de corps, son désir de combattre, qualités qui font de nos chasseurs une unité d'élite". Les autorités coloniales n'ont pas apprécié le discours du 8 avril et le commandant Janssens est considéré comme une sorte d'épouvantail ayant une tendance à la révolte et une propension à se mêler de politique. Il persiste dans son attitude et affirme à qui veut l'entendre que les Belges ont droit à un champ de bataille.

Les chasseurs continuent leur entraînement militaire dans le Bas Congo et participent brillamment avec leurs Scout Cars White M1 aux grandes manœuvres de l'Inkisi qui débutent le 26 mai entre Thysville et Léopoldville. La 1ère brigade du colonel Haas est mise sur pied de guerre et évolue pendant trois semaines. Elle s'oppose à des unités du 2e Groupement dans des situations se rapprochant au maximum des situations de guerre. Les batteries anti-aériennes de Matadi y participent également et ses Bofors de 40 mm sont mis en position autour du port. Le Puss Moth de l'Avimil piloté par Meulenberg évolue dans le ciel pour permettre aux artilleurs de s'entraîner à le prendre pour cible. Le Groupe de Chasseurs Motorisés montre son mordant en effectuant des reconnaissances et un des officiers de l'escadron de Scout Cars simule des tirs de mortiers en lançant quelques grenades offensives Breda récupérées en Abyssinie. Les chasseurs les utilisent abondamment au cours des séances de "Battle inoculation", inoculation contre les émotions du champ de bataille. Ces séances sont fort à l'honneur chez les Britanniques et consistent à exécuter des tirs réels à proximité des troupes, mais à distance de sécurité. Les manœuvres se terminent le 17 juin 1942 et les unités rejoignent leur cantonnement. Le lendemain, le commandant Janssens est convoqué au Quartier-Général à Léopoldville, le major Catoor, chef d'EM de la Force Publique, lui remet l'ordre préparatoire à l'embarquement pour une destination inconnue. Dès la réception de l'ordre définitif, le groupe devra rejoindre Matadi sur préavis de 24 heures. Le 19 juin, le camp de Benseke connaît une activité inhabituelle. Les véhicules revenant des manœuvres sont remis en ordre et nettoyés et le bon état du matériel et de l'équipement est vérifié. Londres annonce la visite du ministre des Colonies De Vleeschauwer au Congo. Au même moment, le délégué de la Sûreté dans la capitale François Scheerlinck récolte des informations sérieuses sur un complot ourdi par le baron Antoine Allard, adversaire de la politique menée par le Gouverneur Général Pierre Ryckmans. Il est question d'un plan d'actions auquel serait mêlé le Groupe de Chasseurs Motorisés du commandant Janssens cantonné dans le Bas Congo. Il doit s'emparer des dépôts de munitions avec ses Scout Cars White M1 et occuper les endroits stratégiques de Léopoldville dans la nuit du 20 au 21 juin. Un nouveau pouvoir colonial baptisé "Union Nationale" annoncera à la Radio la révocation du premier ministre Pierlot et du ministre Spaak, tandis que Pierre Ryckmans serait mis à l'écart. Une perquisition effectuée chez le baron Allard permet d'y découvrir des preuves suffisantes pour mettre la ville en état de siège, tandis que le chef des comploteurs est interné à la clinique Reine Elisabeth. Aucune preuve tangible n'est trouvée sur la participation effective d'Emile Janssens à cette conjuration, néanmoins, il est convoqué devant une commission d'enquête. Le QG de la Force Publique mobilise un avion léger de l'Aviation militaire à Ndolo. Le pilote reçoit pour mission de survoler à basse altitude le camp des Chasseurs Motorisés à Benseke. Il n'aperçoit rien d'anormal. La fête nationale approche et le groupe se prépare à défiler à Léopoldville.

Le 21 juillet 1942, les chasseurs gagnent la capitale pour participer à la revue et au défilé. Emile Janssens est dans son Scout Car de commandement en tête du défilé et un adjudant brandit le fanion vert et jaune. Ils sont fort applaudis par la foule. Le 18 août, le premier ministre Pierlot, le ministre des Colonies De Vleeschauwer et le général Ermens visitent le camp des chasseurs à Benseke. Le 28 septembre, le commandant du groupe reçoit l'ordre d'embarquement et le 29, le Groupe de Chasseurs Motorisés quitte le camp pour Matadi. Il fait partie d'un corps expéditionnaire de 13.000 hommes qui doit participer à l'attaque du Dahomey resté fidèle à Pétain à partir de la Nigérie. Le Dahomey rejoint la France Libre sans combattre et l'unité d'Emile Janssens gagne ensuite le Moyen-Orient par voie de terre, mais elle est dissoute le 23 juillet 1943 sans avoir pu participer au combat contre l'ennemi. ■


D'après le livre *Au fil d'une* vie par le Général er E. Janssens et des documents de l'époque


Scout Car des Chasseurs motorisés en manœuvre en 1942

HISTOIRE D'UNE AMITIE (3)

Cette troisième livraison décrit plus avant, par touches successives, la personnalité de Joseph Biroli, en s'inspirant du vécu de celui-ci à l'UNITOM comme à l'Université catholique de Louvain.

PAR LOUIS JASPERS

Quel était cet esprit à l'université coloniale ?

Dès sa création en 1920, le régime de l'internat était instauré. Le principal objectif était de compléter l'instruction universitaire par la formation, dans un esprit de camaraderie, d'hommes ayant appris à se côtoyer, à discuter, à se comprendre et s'apprécier, aussi à renforcer leur idéal par le contact quotidien. Les étudiants étaient logés dans une construction imposante, de style colonial, de larges barzas entouraient l'immeuble à chaque étage ; cela mettait les internes un peu dans l'ambiance coloniale mais surtout facilitait les contacts et réunions en petits groupes. Dans leur home, chacun disposait d'une modeste chambrette, la "cale", sauf la première année où ils y étaient par deux. Les étudiants, animés d'un même idéal, se côtoyaient même entre différentes promotions mais respectaient une hiérarchie entre celles-ci. Les aînés avaient un rôle de surveillance et de conseil vis-à-vis des plus jeunes, de discipline aussi si nécessaire. Il y avait un étudiant responsable par étage qui contrôlait la tenue, la propreté et l'ordre des "cales" J'ai exercé ces responsabilités pendant deux années, à des étages différents.

Il n'y avait pas de férule mais une discipline acceptée, un consensus de bonne conduite ce qui n'excluait pas les farces et parfois les chahuts. Le port de l'uniforme, pas vraiment très élégant, contribuait à cette autodiscipline et au respect de soi. La formation ainsi conçue et la cohabitation devaient contribuer à la trempe des caractères, indispensable à ceux qui allaient servir sous les tropiques. Elle encourageait aussi aux études et à la camaraderie. Que de discussions dans les "cales" ou sur la barza, après les cours ou une conférence ; que de débats sur tel aspect de notre politique coloniale ! Je veux signaler ici qu'à part quelques terrains de sport, l'université ne disposait d'aucun lieu de distraction : ni bar, ni café, ni salle de cinéma ou salle de lecture, à part la bibliothèque. Et pourtant selon un Ancien : Rien de moins monotone que cette vie d'internat ! Au contraire ! C'était bruissant comme une ruche et animé comme un théâtre !

Joseph Biroli un étudiant comme les autres

Oui, c'est ce qu'il voulait et appréciait. Bien sûr, il bénéficiait d'une situation spéciale, il était choyé et admiré. Son appartenance à la caste noble était évidente mais il ne voulait en tirer avantage ce qui le rendait encore plus sympathique. Nous, étudiants, futurs administrateurs coloniaux, observions avec une certaine admiration et beaucoup de sympathie, ce digne représentant de l'Afrique Noire, ces terres que nous ne connaissions pas mais dont nous rêvions et dont nous avions entendu l'appel. Je me rappelle bien de notre entretien du premier jour, juste avant d'entrer pour la première fois dans le réfectoire où nous attendaient les autres étudiants. J'étais un peu nerveux moi aussi mais je lui disais : tu verras cela se passera bien, les uns t'observeront avec discrétion et les autres te témoigneront très vite l'intérêt qu'ils te portent et de l'amitié.

C'est ce qui s'est passé. Au début, au réfectoire de l'université, je le prenais à ma table avec mes convives et copains habituels ; ensuite certains étudiants, de sa promotion ou non, venaient s'installer à notre table mais très rapidement il a pris place parmi ses camarades de promotion à la table de son choix. Il était soumis aux corvées, notamment l'entretien de sa chambre, comme tous et le voulait ainsi.



Joseph Biroli au mariage de son ami Louis Jaspers en 1955

Les anecdotes suivantes sont révélatrices de la personnalité de Joseph.
Le bizutage était un usage auquel nous tenions. En octobre 1949 il se faisait dans la ville d'Anvers, en procession et en uniforme. Joseph en avait entendu parler par ses camarades de promotion, principaux intéressés, et désirait y participer. Je lui avais dit que cela ne pouvait se faire parce que sa présence en uniforme soumis aux vexations traditionnelles, même si relativement anodines, ferait l'objet dans la presse de critiques sévères et m'exposerait moi à des sanctions de la part du recteur Laude. Rien à faire ! Il voulait participer et me dit : "je suis un étudiant comme les autres et veux aussi connaître le bizutage." Je lui ai donc répondu : "Soit, je suis d'accord, moi je ne voulais pas y prendre part mais j'irai avec toi, nous irons ensemble et je te demande de rester auprès de moi pour que rien d'inadmissible ne t'arrive." Nous avons donc participé, moi en observateur, en uniforme et cela s'est très bien passé sans incidents, mais comme on pouvait s'y attendre, les badauds et la presse n'ont vu que Joseph Biroli ! Le lendemain matin j'ai été convoqué avec Joseph chez le recteur Laude lequel, furieux comme il pouvait l'être, m'a passé un savon mémorable pour cette "atteinte à l'honneur de notre uniforme". Il a même dit son intention – menace suprême – de me faire passer devant le Conseil d'honneur. Comme je le connaissais bien, je savais qu'il fallait se taire et laisser passer l'orage. Pendant qu'il me criait ses reproches, laissant Joseph en dehors de tout cela, celui-ci me glissa : "ce n'est pas un vrai chef". En sortant du bureau rectoral j'ai demandé à Joseph "que voulais-tu dire par 'ce n'est pas un chef' ?" Car pour nous étudiants, s'il y avait un chef, c'était bien le colonel Laude ! Et bien, me répondit Joseph "un vrai chef ne se fâche pas devant ses subordonnés, il se maîtrise et plus il reste calme et maître de soi, plus il faut le redouter." Pour moi une première leçon de politique indigène, dont je me souviendrai ! Le colonel Laude avait créé ce Conseil d'honneur, qu'il présidait personnellement, pour sanctionner les étudiants qui auraient commis une atteinte à l'honneur de l'uniforme et aux règles de bienséance de notre université, et pour sanctionner "la lâcheté" de ne pas avouer. Les quatre chefs de promotion étaient assesseurs (moi pendant deux années).
Un autre incident révèle combien l'opinion publique était sensible aux faits et gestes de Biroli. En avril 1950 a éclaté une longue palabre, à laquelle je n'ai pas été directement mêlé, mais qui a fortement préoccupé le recteur Laude. Le R.P. Claessens, missionnaire au Burundi, en vacances en Belgique, avait organisé dans son village du Limbourg, une manifestation, comme cela se faisait, pour réunir des fonds à destination de sa paroisse burundaise. Le prince Biroli en était l'invité d'honneur et l'attraction exceptionnelle. Il fut présenté à l'assemblée, et la presse locale le présenta comme le Prince royal du Burundi. Cela a été rapporté au mwami du Burundi qui s'en est ému. Aussi aux autorités de la Tutelle qui ont estimé : "qu'il était déjà suffisamment orgueilleux sans cela" et "que le R.P. Claessens a rendu un très mauvais service à l'étudiant Biroli, auquel des manifestations de ce genre sont de nature à développer un orgueil déjà suffisamment grand parmi les populations de l'Urundi". Ces citations sont puisées dans la correspondance à ce sujet entre le recteur Laude et le ministère. Le R.P. Supérieur Provincial des Pères du Saint Esprit a présenté ses excuses et promis que cela n'arriverait plus et l'incident était clos. Mais je l'avais suivi de très près et Joseph en avait entendu parler sans toutefois en connaître les détails. Comme tout cela paraît ridicule et mesquin, maintenant soixante-cinq ans plus tard !

A suivre


Le Prince noir et le missionnaire 20/4/19 /1950

Le prince Joseph Biroli, de la famille royale de l'Urundi, qui lt ses études à l'Université coloniale d'Anvers, a visité la comune de Beerse, près de Turnhout, où réside le Père Claessen, missonnaire en Urundi, actuellement en vacances en Belgique. Accueil-par des délégations de tous les groupements catholiques locaux, le siteur princier a assisté à une messe solennelle en l'église Saint-ambert. Il y eut ensuite réception à la maison communale où le rince signa le livre d'or. Un cortège et des jeux populaires eurent u l'après-midi. De gauche à droite sur la photo ci-dessus, le Père laessen, le prince Joseph Biroli, le curé de Beerse et le bourgmese de la commune.

"Libre Belgique"

Le prince Biroli et le missionnaire Claessens, in La Libre Belgique du 20.04.1950

Photos provenant des archives de l'auteur

AUX MANETTES DU CONGO INDEPENDANT

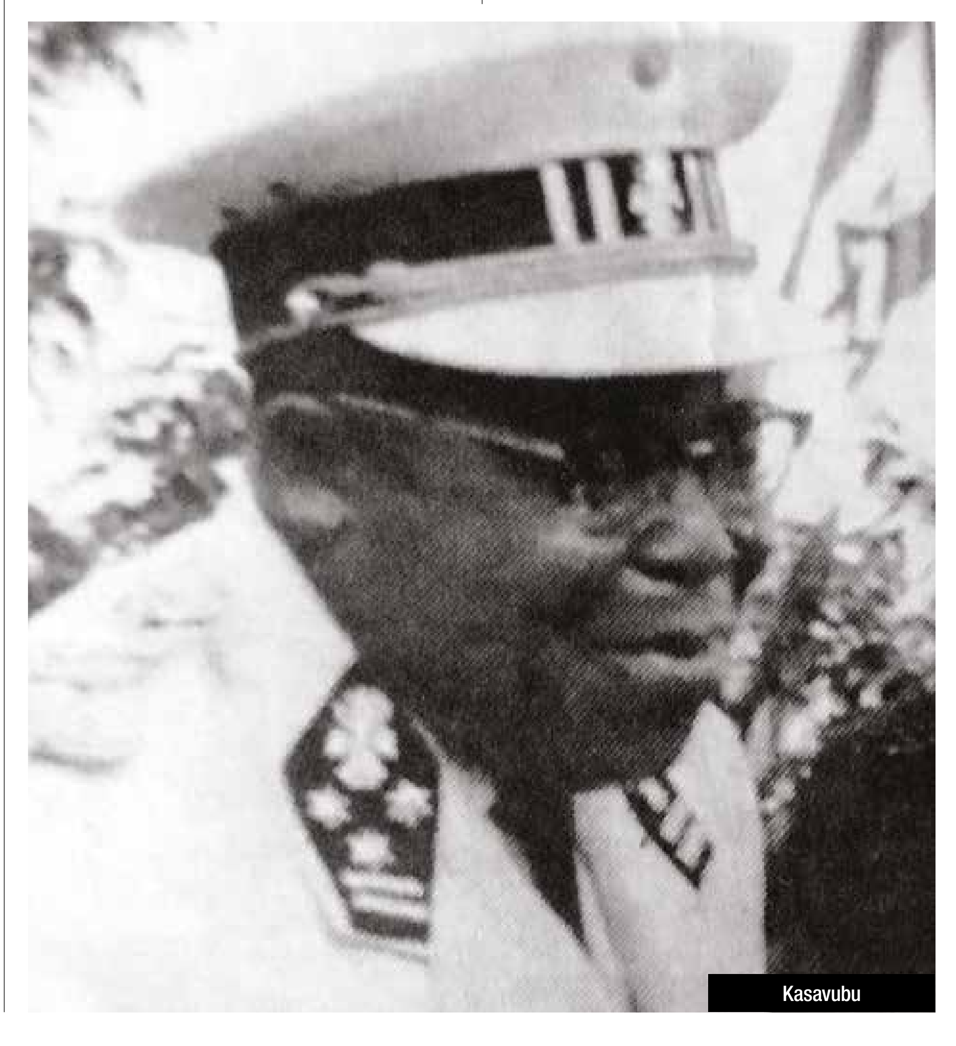
La naissance d'un Etat proche du cœur des Belges racontée par un connaisseur. Belle occasion de revisiter une période où les vagissements du Congo sont tout sauf rassurants, mais amorcent néanmoins l'indépendance, la vraie cette fois.

PAR PAUL ROQUET

En ce dimanche 4 janvier, le temps est à l'orage. Léopoldville souffre sous la chaleur tropicale toujours pesante en cette période de l'année. A l'heure de midi, en plein cœur de la cité indigène, une foule de badauds dont quelques-uns ont fait honneur à la bière locale et que l'orage en gestation rend nerveux, envahit le quartier où se tiendra le meeting de l'Abako que doit présider son leader, un mouvement politique des Bakongo, une ethnie qui compte 305.000 habitants dans la province de Léopoldville et qui est majoritaire dans la capitale.

Les partisans sont crispés. Dans certains visages tendus, on peut déceler dans des regards fous les traces de teinte rosâtre que laissent l'abus d'alcool et de chanvre. On proteste, on criaille, on s'interpelle, on s'insulte. Quelques partisans du M.N.C. (mouvement national congolais) se sont infiltrés dans la foule. Ces boutefeux contribuent à faire monter la tension déjà vive qui est encore amplifiée par les supporters du match de football qui se déroule au stade Tata Raphaël tout proche. Vers 13 heures, deux cyclistes mettent pied à terre sur le macadam de l'avenue Prince Baudouin. Tous deux pénètrent dans les bâtiments de la Young Men's Christian Association (Y.M.C.A.) et d'une fenêtre du premier étage observent la foule surexcitée. Vers 13h30, un délégué de l'Abako (mais en était-ce bien un ?) annonce que la réunion est reportée, mais la foule ne veut rien entendre et manifeste sa déception. La tension monte crescendo au fur et à mesure que le temps s'écoule. Une douzaine de policiers en armes commandée par un blanc a pris place en retrait derrière une palissade sous les huées des partisans.

Le plus jeune des deux cyclistes n'est autre que Joseph-Désiré Mobutu de la tribu de Ngbandi. Il est natif de Lisala où en 1930 la très belle Yemo le mit au monde. Elle est la compagne du chef-coutumier des Ngbakas dont elle a déjà quatre enfants. La jeune femme épouse ensuite Albéric Gbemani, le cuisinier des Pères capucins de Molegbe


Kasavubu

dans la province de l'Equateur. L'excellent homme adopte toute la famille après le décès inopiné de Gbemani. Mama Yemo propose ses services d'un couvent à l'autre et le jeune Joseph-Désiré passe ainsi ses années de jeunesse dans les missions catholiques et in fine chez les Frères des écoles chrétiennes de Coquilhatville aujourd'hui Mbandaka. Son éducation en milieu ecclésiastique n'en fait pas un enfant de chœur bien au contraire. Joseph-Désiré est rusé, dissipé plus que turbulent et n'est pas dépourvu de charme. A la suite d'une virée, au-delà des convenances et de surcroît non autorisée à Léopoldville, le bambocheur est envoyé sous les drapeaux de la Force Publique (F.P.). La douceur feutrée et monacale des couvents et missions fait place à la très dure école militaire où on ne badine pas avec la discipline. La transition est pénible, Joseph-Désiré y connait les coups cinglants de la chicotte, les corvées avilissantes, les exercices exténuants. Il s'y fait car il est très doué pour les activités sportives. Il possède aussi des aptitudes de meneur d'hommes. Joseph-Désiré, mâté, discipliné, rêve d'ambition militaire hiérarchique. D'autre part, il séduit le colonel Marlière dans un tout autre domaine : son incroyable érudition en langue française (un cadeau sans doute qu'il doit aux Frères de Coquilhatville) au point qu'il lui confie la rédaction du journal de la Force Publique. Joseph-Désiré Mobutu signe ses articles du nom de Banzi, le nom de sa ville natale Banziville aujourd'hui Mobayi, des éditoriaux enflammés car il préconise les prises de position directes et personnelles aux informations brutes. Plus tard, un journaliste belge Pierre Davister l'embauchera comme journaliste de l'Avenir Colonial Belge qui deviendra l'Avenir. Possédait-il une bonne plume ? Pas vraiment. En revanche, côté information, il était irréprochable. Il circulait dans les ambassades, les milieux officiels, et les renseignements recueillis étaient de grande qualité. Son charme, sa gentillesse et sa perspicacité naturels faisaient mouche. Sous cape, certains de ses collègues le désignaient comme un agent de la CIA. Ils n'avaient peut-être pas tort.

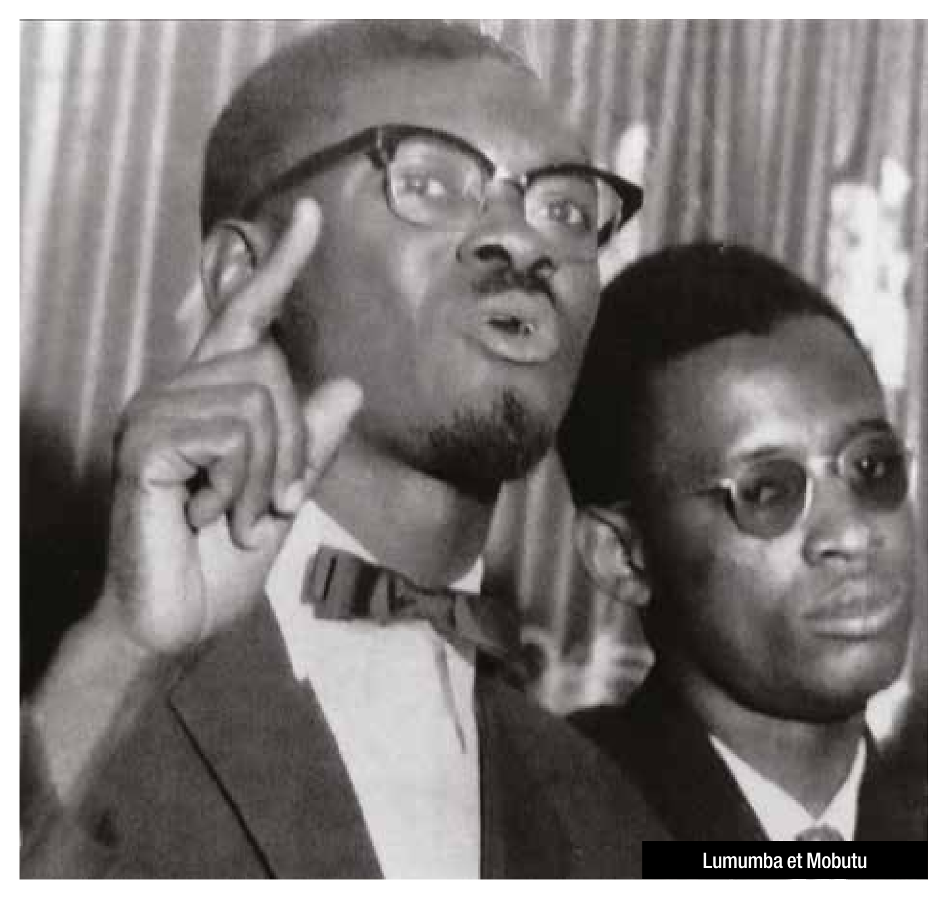
Patrice Lumumba, le compagnon cycliste de Joseph-Désiré est plus âgé. Il est né le 3 juillet 1925 à Onolua sur la Lukenie dans le territoire de Katako Kombe. Patrice fait partie de la tribu des Batetela, une ethnie réputée pour sa vaillance au combat et surtout pour l'étrange versatilité dans les engagements de son chef Gongo Lutete. Du temps de l'E.I.C., il se serait mis au service des arabes esclavagistes pour participer à leur sinistre commerce d'êtres humains. Une véritable trahison, une alliance unique à l'époque et fustigée par les autres ethnies. En compagnie des arabes, il alla jusqu'à oser participer avec ses hommes à l'attaque du poste de Lusambo tenu par la F.P. mais fut défait par Le Marinel.

Gongo Lutete ne s'arrête pas là dans sa versatilité. Il tourne casaque en fournissant à cette même F.P. qu'il a combattue un nombre impressionnant de ses propres hommes. Une force publique qui admet que les Batetelas étaient d'excellentes recrues et redoutables combattants... les meilleurs ! Les plus cruels aussi, confessait-elle. Les revirements de ce chef motivé sans scrupule par sa ladrerie et sa cupidité inextinguibles allaient le mettre au ban des autres chefferies. Capturé par ses frères, il fut pendu haut et court. Cette exécution fut à l'origine des cinq grandes révoltes des Batetelas. Des rebelles impénitents et les aïeux de Patrice Lumumba. Ne voyons là aucune allusion à la maxime “Bon sang ne saurait mentir”. Quoique ! En grandissant, Patrice devint belliqueux voire parano. Doté d'une conviction hors pair quand il s'exprimait en public, on n'hésitait pas à reconnaître en lui un futur tribun pugnace, incontestable, qui ne reculait pas à transformer la vérité selon le public bien différent parfois qu'il devait convaincre. Il termina ses études moyennes supérieures avec succès à la mission catholique des Pères passionistes à Katako Kombe. En 1954, il est nommé commis des Postes à Stanleyville. En 1955, il milite dans les rangs du cercle libéral belge et est notamment remarqué par le ministre belge Buisseret de passage à Stanleyville qui voit en lui un jeune homme plein de promesses. En 1956, il est président d'une organisation syndicale A.P.I.C. (un changement politique de cap en quelque sorte). Il effectue un voyage d'étude en Belgique. A son retour, il est arrêté et inculpé pour faux, usage de faux et détournement de fonds, délits commis chez son ex-employeur de la poste (P.T.T.). Il est condamné à deux ans de prison mais libéré par anticipation sur intervention politique. Il entre alors comme représentant commercial au service des brasseries de Léopoldville où son bagout fait merveille.

Patrice et Joseph-Désiré se sont rencontrés dans les cercles pour évolués de la capitale là où les classes moyennes méritantes congolaises aiment montrer leurs ascensions sociales, en s'habillant à l'européenne ou aussi en s'affublant notamment d'inévitables paires de lunettes solaires ou non, signe ou image d'intellectuels fiers de leur érudition effective. Tous deux, Patrice et Joseph-Désiré en arborent avec distinction une belle paire. Nos deux cyclistes sont passionnés par la politique, ce virus teigneux exporté de Belgique au Congo dans les années d'après-guerre avec son cortège de meeting, de speech électoral typique belge et la pléthore des partis belges se sont propagés au fil du temps dans les terres vierges du Congo où règne encore la tradition des us et coutumes, le clan uni sous l'autorité des chefs de tribus. Patrice est à gauche toute, depuis que ses conceptions politiques ont été confortées lors de sa présence en 1958 à la conférence panafricaine d'Accra, sorte de congrès international Africain conduit par Kwame Nkruma, président du Ghana sous influence des pays communistes de l'est européen dont le slogan “indépendance pour l'Afrique avant 1960” fait des émules. L'appel à la rébellion contre l'étranger colonisateur subordonnait des tentatives de Moscou auprès des pays d'Afrique noire en quête d'indépendance. Contrairement à Patrice, Joseph-Désiré est plus secret

sur ses opinions. En bon journaliste, il observe, médite, critique, applaudit dans ses articles à sa manière directe et sans concession tout ce qu'il entend, constate, toutes tendances politiques confondues. Joseph-Désiré avait atterri fin 1957, on ne sait trop comment ni pourquoi, sur les bancs de l'Institut supérieur des Etudes sociales du Sacré-Cœur, rue de la Poste à Bruxelles. L'obtention d'un diplôme n'était pas dans ses objectifs majeurs comme l'atteste son 5/10 en biologie, ni sa feuille vierge remise à l'examen de droit constitutionnel. Bref, Joseph-Désiré n'en a cure, busé ou pas on entendrait parler de lui. C'est ce qu'il prétendait à la ronde. Au Congo, il est sergent de la F.P. mais préfère se présenter comme journaliste, fonction dont il a été accrédité officiellement par le colonel Marlière. A Bruxelles, il fréquentait davantage Leuven et Monseigneur Ladeuze que l'université de Bruxelles. Officiellement, il était là, en prévision, comme journaliste, de la table ronde économique hypothétique qui éventuellement se tiendrait à Bruxelles en vue de l'indépendance du Congo.
Pour l'heure, ce 4 janvier, Patrice et Joseph-Désiré observent par la fenêtre de l'Y.M.C.A., l'exaltation populaire que peut exercer un parti comme l'Abako quand il convoque des partisans à un meeting où comme souvent se sont infiltrés les boutefeux de formations politiques concurrentes.

Soudain, peu avant quatorze heures, une voiture fend les rangs de la foule et s'arrête. Un petit homme rond et souriant s'extirpe du véhicule et déclenche les hurlements de ses partisans qui martèlent en choeur "indépendance ! indépendance !". Joseph Kasavubu, président de l'Abako salue longuement et annonce de sa voix fluette et dans un silence relatif difficilement obtenu que hélas le meeting est reporté de quelques jours suite à un imprévu majeur. Il demande à l'assistance qu'il remercie pour sa fidélité et sa présence d'accepter ce contretemps et de rentrer calmement dans ses quartiers ; lui-même remonte dans sa voiture et repart sous les braillements des uns, les vociférations des autres. A peine le Président a-t-il tourné les talons que la bagarre éclate. La masse déchaînée où se mêlent maintenant les supporters du match de football qui se termine, se rue sur le peloton de militaires et le chef blanc qui les commande qui tentent de se barricader tout en armant leur fusil. Bientôt c'est l'émeute généralisée suivie de pillage et d'incendie... fusillades... des morts... par dizaines. Coup d'envoi du processus qui mènera à l'indépendance ?... dans 18 mois ? pense peut-être Joseph Kasavubu immédiatement informé de la situation. Peut-être aussi Patrice et Joseph-Désiré ? qui discrètement quittent le champ de bataille où les renforts de la F.P. affluent.
Joseph Kasavubu est d'ethnie Mukongo et est né à Temela dans le Mayumbe en 1915. Séminariste, il doit abandonner sa vocation après 3 ans de philosophie et devient moniteur d'école. En 1940, il travaille au service de la société agricole puis à l'administration des finances à Léopoldville. Il milite dans l'association des Bakongo (Abako) dont il devient le président en 1958 et bourgmestre de Dendale, une commune de Léopoldville. Il se fait remarquer dans le courant séparatiste de son ethnie. Son désir est de recréer l'ancien royaume de Kongo Ntinu. Il en réclame l'indépendance.
Joseph-Désiré s'est éclipsé en toute hâte du lieu de la sédition pour le siège de son journal dans le centre de la ville européenne, Patrice pour se rendre au Q.G. de son parti le M.N.C. (mouvement national congolais) dont il s'était fait élire président en septembre de l'année précédente. Son éloquence indiscutable l'avait servi dans des desseins de conquête de pouvoir.
Un jour, Mobutu Joseph-Désiré invite Patrice Lumumba à l'école sociale de la rue de la Poste à Bruxelles pour qu'il puisse s'exprimer devant un groupe compact d'étudiants belges.
A cette occasion, il se montre flatteur, épaté même par l'œuvre accomplie par les Belges dans son pays tant dans le développement des infrastructures que dans l'éducation des enfants, tant dans le développement économique et industriel que dans le bien-être de la population.


Lumumba et Mobutu

Il termine sous les applaudissements par un vibrant “vive le Congo, vive la Belgique”. Il aurait pu dire “vive le Congo belge”mais était-ce trop lui demander. La teneur de ce discours de Lumumba surprend quelque peu Mobutu car sa quintessence ne reflète guère ni ne ressemble à celle dispensée avec la même fougue dans ses diatribes à Stanleyville et partout au Congo. Devant ses compatriotes congolais, l’objectif n’est pas le même. Il n’a pas de mots assez durs pour vilipender l’action des Belges, leurs dédains vis-à-vis des nègres, leurs injures, leurs brutalités. Dans les deux cas, le succès du tribun ne fait pas de doute. Un retournement à la Batetela ! qui laisse Mobutu perplexe ?

A Bruxelles et depuis de nombreux mois, le gouvernement tergiverse sur la nécessité pourtant de plus en plus pressante d’appliquer une politique de meilleure intégration des Congolais à l’échelon supérieur de la gestion de l’administration territoriale et du commandement à l’armée. Pas un des responsables du gouvernement belge n’entend ou ne veut rien entendre des arguments développés à ce sujet depuis 1955 au Congo par les responsables belges de toutes les disciplines et notamment par la majorité des administrateurs de territoire. Qui mieux qu’eux d’ailleurs est placé pour donner un avis probant sur la température sociale de la population.
Après les émeutes de janvier 1959 à Léopoldville qui perdurèrent trois jours et causèrent de nombreux morts et après un an d’expectative à ce sujet, le gouvernement belge a décidé enfin d’ouvrir le débat à Bruxelles le 20 janvier 1960 autour d’une table ronde pour y entendre les revendications congolaises en négligeant d’inviter les autorités colonisatrices belges du Congo, seules capables de faire face à l’habileté de pratiquer la palabre des Congolais. Plus tard lors d’une ultime séance de revendication, les exigences congolaises devinrent plus pressantes, c’est vous Monsieur De Schryver qui sans consultations préalables de vos collègues ministres avez concédé en trois minutes l’indépendance absolue du Congo à Kasavubu et cela dans un délai de six mois.
Ce qu’il nous faut, proclamiez-vous pauvre aberrant, ce sont des Saint-Exupéry. Jamais comme en ces jours-ci cette phrase qui se voulait célèbre n’eut un écho aussi atroce. Car c’est en répondant à cet appel, vous ne sauriez en douter Monsieur De Schryver qu’André Ryckmans est mort assassiné et lorsqu’un Ryckmans et un Saintraint, de leur poste de territoire vous lançaient de dramatiques avertissements non seulement vous haussiez vos frêles épaules en les blâmant et votre collègue, l’élégant Monsieur Scheyven s’offrait le luxe d’une ironie facile. Partez ! mais partez donc Monsieur De Schryver ne serait-ce que par décence ! et vous aussi Monsieur Scheyven ! Table ronde politique, table ronde économique, autant de tables rases ; deux grands zéros qu’ensemble vous avez tracés dans le sable.
A quelques jours du 30 juin, Patrice Lumumba est chargé de former un gouvernement. Considérant l’aspect plutôt honorifique de la fonction de président de la République dans un état fédéral, Lumumba la laissera à son rival Kasavubu. Le 23 juin 1960, le gouvernement une fois formé est reçu par les assemblées parlementaires congolaises. Kasavubu présente sa candidature à la présidence et est élu dès les premiers tours avec une écrasante majorité. On est le 26 juin !

Le 29 juin, le Roi des Belges, Baudouin Ier est accueilli sur le boulevard Albert par des Congolais enthousiastes aux cris de “vive le roi ! dipanda, dipanda” (indépendance). Au palais de la nation, Patrice Lumumba et Gaston Eyskens signent le traité d’amitié belgo-congolais. Le Roi Baudouin proclame l’indépendance du Congo au Parlement. Dans son discours, il rend hommage à l’œuvre accomplie par Léopold II, par les pionniers et les Belges qui ont participé à la constitution d’un pays promis à un bel avenir et recommande de ne pas le compromettre par des réformes hâtives et de ne pas remplacer les organismes que vous remet la Belgique tant que vous n’êtes pas certains de faire mieux.
Le président Kasavubu rend ensuite hommage aux Congolais pour qui se réalise enfin leur rêve audacieux d’un Congo libre et indépendant. Il félicite la Belgique d’avoir su, fait sans précédent dans l’histoire d’une colonisation pacifique, faire passer directement et sans transition notre pays de la domination étrangère à l’indépendance dans la pleine souveraineté nationale.
Lumumba monte ensuite à la tribune pour prononcer un discours non prévu dans le programme des festivités. Oubliant de s'adresser au Roi, il entame son discours par “Congolais, Congolaises, combattants pour et de l’indépendance aujourd’hui victorieux”... et reprend : “une indépendance qui a été conquise par la lutte de leurs pères contre l’humiliant esclavage imposé par le colonisateur. Salaires de famine, insultes, coup que nous subissions matin, midi et soir parce que nous étions des nègres”. Il critique les belles résidences des blancs à côté des huttes des noirs, les discriminations, les fusillades, les cachots. Il promet un avenir meilleur. Lumumba, mécontent des discours du Roi et de celui du Président Kasavubu veut se présenter devant les Africains et les Congolais comme le leader noir qui a arraché de haute lutte cette indépendance et n’apprécie pas les coups d’encensoir ni les conseils paternalistes prodigués par le Roi et Kasavubu. Il veut montrer au monde occidental tout ce qu’il a appris au contact du plus grand leader Africain de l’époque, selon lui, le président du Ghana : Kwame Nkruma, politiquement proche de l’URSS.
Consternés, le Roi et sa délégation envisagent un départ immédiat pour Bruxelles. De leurs côtés Lumumba et son ministre des affaires étrangères Justin Bomboko examinent comment réparer l’outrage fait au Roi Baudouin. Au cours du déjeuner prévu qui suit le discours, Lumumba comme authentique Mutetela qu’il est, tourne casaque et s’adresse au Roi “au moment où le Congo accède à son indépendance, le

gouvernement congolais tout entier se doit de remettre un hommage solennel au Roi des Belges et au noble peuple qu'il représente pour l'action accomplie ici en trois quarts de siècle car je ne voudrais pas que ma pensée soit mal interprétée". L'incident est clos.

Joseph-Désiré Mobutu est rentré de Bruxelles où depuis 1959 il résidait à Schaerbeek sous grands moyens avec femme et enfants. Une chose est indiscutable, le démon de la politique le travaille. A partir de 1960, tout a été très vite. Lumumba avait chargé Mobutu malgré son inexpérience de représenter le M.N.C. à la table ronde économique où il va mesurer la puissance de la haute finance belge et son cynisme car il percevra le désir des négociateurs de garder en métropole les clefs économiques de la colonie. Au moment de la déclaration de l'indépendance du Congo par le Roi, Mobutu est bien présent. Le sergent est promu colonel, puis quelques jours plus tard chef d'Etat-Major d'une armée en pleine évolution. Le journaliste a brisé sa plume et fait place au militaire. Voilà constitué le trio qui pourrait tenir les manettes du Congo indépendant. KASAVUBU-LUMUMBA-MOBUTU. L'adjudant Louis Bobozo, un parent éloigné de Mobutu est inquiet. Le vieux militaire a eu vent de l'imminence de rébellions dans plusieurs garnisons de l'armée. Il songe à informer ses supérieurs pour demander des instructions éventuelles car les militaires sont amers et déçus. Lumumba ne tient pas ses promesses. Aucune amélioration de leurs statuts, ni d'évolutions dans la hiérarchie ne se précisent, ni en faveur d'avantages pécuniaires ne se manifestent comme promis. Les Belges commandent toujours les Congolais et ne font pas mine de céder la place. Hélas, le colonel que Bobozo a contacté est introuvable et il doit se rabattre sur un adjoint de Lumumba qui lui suggère ni plus ni moins de laisser faire la troupe. "Tu n'as pas envie de monter de grade toi ?" lui dit-il. Néanmoins, il promet de prévenir le Premier Ministre. Informé, Lumumba apprend que des troubles sont en cours dans le Bas-Congo et que le pire est à craindre. Il commence par limoger le général Janssens, chef de la F.P. à qui on prête la déclaration publique : "Après l'indépendance égale avant l'indépendance." Une phrase qui donne surtout l'occasion au premier ministre d'affirmer son autorité, de poser un acte fort et anti-belge. Lumumba se rend alors à Thysville le 6 juillet où les soldats se sont révoltés. Hélas, l'irréparable est accompli avec une sauvagerie inouïe. Les mutins ont enfermé leurs officiers dans les cachots du camp, violé leurs épouses et pillé leurs habitations. Ils se sont retranchés dans le camp et n'ont même pas voulu parler au premier ministre, pire ils l'ont même menacé. Rentré à Léopoldville, Lumumba décide le 8 juillet de la nationalisation des cadres de l'armée qui s'effectue dans la précipitation et le désordre. Il procède à des nominations : Victor Lundula est nommé commandant en chef et Joseph-Désiré Mobutu colonel devient chef d'état-major de l'armée. De nombreux adjudants sont promus commandants des grandes garnisons urbaines. Bobozo est nommé à Thysville... une liste d'officiers supérieurs belges sera établie pour être gardés comme conseillers.

Le désordre va s'étendre rapidement dans tout le pays, les nouveaux commandants d'unité n'ayant pas été préparés à assumer de telles fonctions battent le beurre et la pagaille est totale. Les mutins en profitent pour voler, piller, violer, tuer. Seule la province du Katanga, où la révolte du camp Massart a été matée, refuse tout ordre et toute nomination de Léopoldville et pour cause. Moïse Tshombe, président de la Conakat, va proclamer, en date du 11 juillet, la sécession de la province et la création de l'Etat du Katanga. En Belgique, les Belges prétendent venir au secours de leurs compatriotes en danger et ramener ceux qui désirent quitter le Congo. Les autorités congolaises considèrent cette intention de violation de leur territoire comme un acte de guerre. Les événements vont alors se précipiter. Le 11 juillet, des chasseurs ardennais débarquent au port de Matadi


Mobutu

et s'accrochent avec les mutins de la F.P. du camp Redjaf. Quelques heures avant le débarquement des chasseurs ardennais, la malle "Jadotville" ayant à son bord de nombreux Belges rentrant au pays avait réussi à quitter le port de Matadi in extremis. Parmi les passagers, on remarque la présence du vice-gouverneur général Rik Cornelis. C'est en plein océan que le 13 juillet les passagers sont informés par la radio de bord que les paras belges ont sauté sur Léopoldville et occupent l'aéroport de N'Djili à Léopoldville, puis celui de La Luano à Elisabethville, en vue d'accélérer l'évacuation des Européens. Suite à cette intervention armée, Lumumba rompt les relations diplomatiques avec la Belgique. L'impasse est totale. Le gouvernement belge garantissant dans un premier temps la réintégration des fonctionnaires dans l'administration métropolitaine au grade acquis dans l'administration coloniale va précipiter leur départ et en conséquence désorganiser les services de l'Etat congolais, et y engendrer une panique certaine. L'arrivée des paras provoque la stupeur parmi la population et Kashamura, ministre lumumbiste de l'intérieur en profite pour leur laisser entendre que les Belges sont revenus reprendre ce qu'ils ont concédé quelques jours plus tôt. Cette rumeur attise la haine du Belge et provoque la recrudescence des exactions.

Sur le "Jadotville", le vice-gouverneur Cornelis est sans cesse consulté sur l'évolution de la situation. Un journaliste de la Libre Belgique lui demande : "Les tragiques événements qui ont éclaté quelques heures après notre départ du port de Matadi vous ont à la fois bouleversé et surpris, dites-vous ? Rien dans l'attitude de Kasavubu et Lumumba ne vous permettait de prévoir cette explosion... cependant il y a quelques instants vous venez de porter sur les leaders congolais des jugements aussi formels que graves et solidement fondés dans la bouche d'un ex-gouverneur. D'après vous, Lumumba est un fou dangereux, Kashamura l'homme le plus perfide du Congo, M'Polo un ancien interné... A cela se borne la portée politique de vos déclarations, c'est un peu court si on songe que vous avez derrière vous 27 ans d'Afrique dont deux années comme gouverneur général ?". Peu perturbé par les insinuations perfides du journaliste, le gouverneur réplique : "Je vais vous fournir quelques explications, jeune homme, pour vous permettre de rédiger le scoop de vos rêves.

Quand j'ai quitté Léopoldville le 1er juillet, rien dans l'attitude de Kasavubu ni dans celle de Lumumba ne permettait de prévoir en effet une explosion d'une telle envergure. A cette date, la joie était encore vivace au lendemain de la déclaration d'indépendance proclamée par le roi des Belges et notamment chez les leaders congolais. J'avais bien quelques pressentiments mais ne vous en déplaise, ils ne datent pas de quelques jours mais de plusieurs années déjà. Ils ne concernent en tout cas pas les personnes citées. Je pourrais être plus explicite à ce sujet à un moment plus approprié. Je ne ferai qu'une rectification puisque Lumumba est bien le seul leader mis en cause. L'homme a d'incontestables qualités de meneur d'hommes mais son manque total d'expérience dans la gestion politique d'un état ; et l'exaltation perpétuelle qui l'anime dans ses décisions ; ses déclarations et ses éloquents discours à la limite de la grossièreté et aux affirmations de contre-vérités ; autant de raisons qui le rendent en effet dangereux dans la position de premier ministre. Une position, je le rappelle, prise par notre gouvernement et je le déclare sans ambages qui n'a pas su préparer une période de transition de pouvoirs suffisamment longue, malgré les avertissements et les pressentiments aujourd'hui vérifiés, prodigués par les instances de l'ex-colonie dont je fus.

Il n'est pas prétentieux d'affirmer que pour comprendre le Congo et l'Afrique, il faut y vivre suffisamment de temps, comme par exemple les missionnaires qui, depuis toujours, ont su par l'intelligence déployée pour s'intégrer au sein de la population et y conquérir son amitié et même sa complicité à bâtir des écoles, des hôpitaux, des chapelles à leur seul profit. Il y en a d'autres très efficaces aussi comme la territoriale, maillon essentiel de l'administration coloniale qui assure la gestion de la population et dont la liaison avec les chefs coutumiers nécessite une connaissance profonde du mental des indigènes, de leurs coutumes, leurs usages au sein d'ethnies parfois différentes dans leur conception de vie. Mais je m'égare, je ne réponds pas directement à votre question, sinon que mes pressentiments d'homme de terrain m'indiquaient depuis un certain temps que Bruxelles faisant fi de nos recommandations nous conduirait à la catastrophe. Ce sont eux les responsables qui se contentaient de quelques jours de vacances passés au soleil dans notre Congo pour se faire une opinion et imposer leurs vues. Patrice Lumumba n'est que le fruit de leur aberration".

Le 23 juillet, la malle "Jadotville" entre au port d'Anvers. Parmi les passagers, les informations venues d'Afrique vont bon train. L'une d'elles retient particulièrement l'attention, elle émanait de l'importante société Forminière. Elle annonce que l'A.N.C. (armée nationale congolaise) sur ordre de Lumumba intervient dans le conflit armé entre l'ethnie Baluba du sud Kasaï et celle des Lulua. On craint un massacre. Le journaliste qui a déjà interviewé l'ex-gouverneur Cornelis lui demande la primauté d'un commentaire sur l'importance de cette information. "Lumumba qui est Mutetela d'origine engagera ses frères à soutenir les Lulua. Or, nous connaissons la réputation et de longue date la cruauté et la barbarie que pratique cette tribu dans les conflits ethniques. On peut craindre et s'attendre à de graves exactions et Bakwanga a raison de signaler ce conflit et qu'il est ordonné par Lumumba lui-même Batetela." Ce qui veut dire ? insiste le journaliste. Ce que cela veut dire ! répond Cornelis en ajoutant : Si vous êtes à court d'informations, je vous conseille de lire l'hebdomadaire Pourquoi Pas qui est sorti hier. ■



Vie des associations



Calendrier des activités en 2019

Pour toute insertion ou correction, téléphoner au 0496 20 25 70 ou écrire à fernandhessel@skynet.be

Associations *	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
AFRIKAGETUIGENISSEN : g.bosteels@skynet.be												
AMI-FP-VRIEND Limburg – Hasselt	12 DW		9 AB			15 EW				5 B		
AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen : 059 800 681 ou 0497 726 088	2 G	3 AF	6 U	3 W	8 W	5 F	3 V 21 E	4 E	4 F	2 EF	6 L 11 E 15 E	4 T
APKDL (Amicale des Pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) : 04 253 06 47	27 W		2 A			1 B		31 W	12 P	10 W	30 H	
ARAAOM (Assoc. royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) : 0486 74 19 46	27 W 29 M	24 P	24 AB	28 L			6 E			6 L		
ASAOM (Amicale Spadoise des Anciens d'Outre-Mer de Spa) : 0496 20 25 70	7 M 27 AB			28 L		23 E			12 P	6 L		
BOMATRACIENS (Les Bomatraciens et les amis du Bas-Fleuve) 02 772 02 11 - mukanda@skynet.be												
CONGORUDI (Association royaledes anciens du Congo belge et du Ruanda-Urundi) : 02 511 27 50				11 G								
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) : 080 21 40 86		6 M	16 AW		15 M		6 E		6 E			
CRAOCA - KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) : 0494 60 25 65				25 AW								
CRAOM – KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer) fondé en 1889 - www.craom.be	22 C	19 XB	13 C 26 C	26 C								
CRNAA (Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique) : 061 260 069				27 AB								
CCTM (Cercle de la Coopération technique militaire)												
FRABELCO (Fraternité belgo-congolaise - België-Congo Verbroerderd) m.faeles@live.fr				26 AW								
KKVL (Koninkelijke koloniale vereniging van Limburg) : 011 22 16 09			9 AB			15 E				5 B		
MAN (Musée africain de Namur) 081 23 13 83 - info@museeafricain.be												
MANONO Jean Thiriar 02 653 20 15												
MDC (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) : 02 649 98 48	18 O	1 O 15 O 12 K	8 O 22 O 12 K 28 AB	5 O 23 AW	10 O 24 O 14 K	7 O 21 O 11 K		25 J 30 O	13 O 17 O	11 O 25 O 8 K	8 O 12 K 22 O	6 O 10 K 20 O
MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) 059 26 61 67 - bobliv@skynet.be												
NIAMBO : 02 375 27 31 niambo@googlegroups.com - https://sites.googles.com/site/niambogroupe/					2 P	16 PQ		4 JQ		4 P	14 P	
N'DUKUS na Congo : 02 346 03 31 - 02 251 18 47 - 02 652 58 33				11 G		22 Q						
OMMEGANG (asbl ABVCO www.Compagnons-Ommegang.com) 02 759 98 95				16 M 24 AW	8 E	22 V	13 E 16 M 21 E		19 E	22 M	11 E 15 E	10 M
OS AMIGOS DO REINO DO CONGO E O SEU GRANDE RIO ZAIRE (Retrouvailles luso-congolaises au Portugal)						8 JW						
REÜNIE CONGO-ZAÏREVRIENDEN : 09 220 69 93												
RCLAGL (Royal cercle luxembourgeois de l'Afrique des grands lacs)								12 P				
SIMBA (Société d'initiatives montoises des Belges d'Afrique : 0475 42 25 29)			16 AL								16 B	
UNAWAL (Union en Afrique des Wallons et Bruxellois francophones (depuis 1977) – Président Guy Martin)	12 G											
URCB (Union Royale des Congolais de Belgique)	7 EW											
URFRACOL (Union Royale des Fraternelles Coloniales)				25 AW								
UROME (Union Royale belge pour les pays d'Outre-Mer) : www.urome.be												
VÎS PALETOTS (Association du personnel d'Afrique de l'UMHK) 02 354 83 31				13 AW								

CODES : **A** = assemblée générale. **B** = moambe. **C** = déjeuner-conférence. **D** = bonana. **E** = journée du souvenir ou de l'amitié/hommage/commémoration, Te Deum/défilé. **F** = gastronomie. **G** = vœux, réception, cocktail /apéro. **H** = fête de la rentrée, fête patronale. **I** = invitation. **J** = rencontre annuelle. **K** = projections. **L** = déjeuner de saison (printemps/automne). **M** = Conseil d'administration. **N** = fête anniversaire. **O** = forum. **P** = activité culturelle/historique. **Q** = excursion ludique, promenade. **R** = Office religieux. **S** = activité sportive. **T** = fête des enfants. **U** = réception. **V** = barbecue. **W** = banquet/déjeuner/lunch. **X** = conférence-expo. **Y** = jubilé. **Z** = biennale.

Associations amies

Par sympathie, mais aussi pour consolider la mémoire des associations qui ont pris racine au Congo belge, en ces temps où celles-ci ne bénéficient plus de la moindre attention de la part de nos médias, la revue ouvre autant que faire se peut ses colonnes aux cercles amis. Deux événements importants ont retenu cette fois l'attention de la rédaction

PAR FERNAND HESSEL

1 FRABELCO : CA-AG du 26 avril 2019



Dernière-née de nos associations, la Fraternité belgo-congolaise (België-Congo Verbroederd) a été fondée par Michel Faeles, dans la foulée de la commémoration des tragédies causées par les rébellions au Congo en 1964. On se souviendra que le point d'orgue de cette commémoration fut la messe concélébrée en la cathédrale SS. Michel et Gudule par les archevêques de Bruxelles-Malines et de Kisangani, le 20 septembre 2014, en mémoire des dizaines de milliers de Congolais et de plus de quatre cents expatriés qui y perdirent brutalement la vie. L'association a réuni bon nombre d'administrateurs d'autres cercles, mais ne compte que peu de membres propres, et s'investit entre autres dans l'aide humanitaire, principalement centrée sur Lulingu, son hôpital, sa sécurité alimentaire, la formation de ses forces vives. L'AG de 2019, faisant habituellement suite sur le champ au CA, avait un caractère historique particulier. Le président fondateur, très occupé par la publication de son dernier ouvrage, paru sous le titre de *Congo 1964-1967, Une tragédie oubliée, La révolte des Simbas*, et en instance de traduction en néerlandais, justifia sa décision de céder le témoin à plus jeune que lui. Le conseil ayant porté son choix sur André Deville, l'assemblée unanime adouba celui-ci comme président. La réunion, qui se fait depuis l'origine au domicile du fondateur, chemin des Deux Maisons (en réalité une avenue bordée de nombreux buildings), bénéficia comme à l'accoutumée d'un accueil exemplaire, à l'image de l'hôte qui en est l'inspirateur. La Frabelco est aussi l'association qui commercialise (au prix de 5 €) le pin (reproduit ci-dessus) bien connu des amis du Congo, lesquels l'arborent d'ailleurs fièrement en toute circonstance officielle.



2 CRNAA : AG-Moambe du 27 avril 2019

Le Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique tint ses assises annuelles dans son modeste mais très fonctionnel local de prédilection, en face du cimetière de Jambes. Il ne faut y voir aucune indication quant à son avenir, bien au contraire, le cercle vieillit à peine, et chaque année à la même époque il fait le plein de membres et d'invités.

Hofman garantit la qualité de la moambe, les bénévoles sont sur le pont et le président Jean-Paul Rousseau fait le reste. L'occasion est toujours bonne pour retrouver de vieilles connaissances et tailler une bavette sur le passé et sur l'avenir de nos patries africaines. La relève en plus est assurée, on put remarquer en effet parmi les invités une bio-ingénieure en gestion des forêts et des espaces naturels, toute fraîche émoulue de l'université, se préparant à un séjour chez les Pygmées dans la province de l'Equateur au Congo. On remarquera également, au nombre de bouteilles, que les bonnes bières katangaises sont arrivées à Namur, lentement mais sûrement.

L'AG, qui constitue la première mi-temps de la session, ne présenta aucun problème particulier. La seule nouvelle importante est que le MAN ferme ses portes pour plusieurs années, en vue d'un renouveau muséologique. ■





UROME-KBUOL

Union Royale belge pour les pays d'Outre-Mer
Koninklijke Belgische Unie voor Overzeese Landen

N° 16







Monsieur Guido Gryseels
Directeur général du Musée de l'Afrique centrale
Leuvensesteenweg 13
3080 Tervuren

Ref.: lettre UROME du 20/11/2018, votre lettre du 05/12/2018

Monsieur le directeur général,

Maintenant que, dans une certaine mesure, les choses se sont calmées, je me permets de revenir sur un certain nombre de choses.
Tout d'abord, je tiens à éclaircir le passage malheureux "de poursuivre, le cas échéant, par toutes voies de droit" dans notre lettre sous référence. Après avoir appris de quelques personnes au sein du musée qu'il serait fait mention du "génocide belge" au musée, j'ai finalement décidé de signer cette lettre, sans y prendre garde. Dans le passé, nous avions dû constater que toute réfutation de telles accusations irresponsables dans les médias était systématiquement ignorée. Le fait qu'une telle accusation serait maintenant portée dans une institution scientifique m'a semblé totalement inacceptable.

Permettez-moi avec cette lettre de changer de cap et de faire non seulement quelques remarques mais peut-être également quelques suggestions et commentaires constructifs. Quelques jours après l'inauguration, j'avais déjà pu vous féliciter personnellement pour la fantastique rénovation des bâtiments et pour la muséologie dont vous, en tant que moteur du projet, pouvez à juste titre être fier. Par la présente, cette appréciation est maintenant confirmée par écrit.
D'après certains, la présentation des collections peut ne pas paraitre idéale et de qualité médiocre, en comparaison avec celle du quai Branly à Paris par exemple, mais il est clair qu'ici, à Tervuren, il a fallu tenir compte du plan de base d'un bâtiment classé, fort heureusement d'ailleurs.

L'absence presque totale du roi Léopold II, fondateur du musée, est et reste problématique. Cacher son buste dans un coin, entre les produits de ses pillages, est tout sauf subtil et indigne d'une institution scientifique.
Il ne vous surprendra pas que, pour nous, la salle Histoire coloniale soit très décevante. Et, il ne s'agit pas d'une question de "vision" divergente, comme vous le dites dans votre lettre, mais une question d'honnêteté intellectuelle.
A la lumière de la morale contemporaine, il peut être compréhensible de ne pas faire mention de «l'apport positif de la colonisation». Mais cela devrait-il empêcher de parler de la contribution positive de la présence belge en Afrique centrale ? Le développement remarquable de l'Afrique centrale en à peine trois générations n'est pas seulement dû aux Belges qui y étaient présents, mais est aussi le résultat d'une coopération réussie



Siège de l'association
rue de Stassart-Straat, 20-22,
1050 Bruxelles-Brussel
www.urome.be
Contact : Robert Devriese,
rue du Printemps, 96
1380 Lasne
robertdevriese1@gmail.com

Président : Renier Nijskens
Administrateur délégué :
Robert Devriese

Comité exécutif permanent (CEP)
Renier Nijskens, Guido Bosteels, Philippe Jacquij, Paul Vannès, Françoise Verschueren, Robert Devriese.

Conditions d'adhésion
1) agrément de l'AG
2) payement de la cotisation annuelle, à raison de 0,25 € par membre de l'association, avec minimum de 50 € /an.
Compte bancaire
BE54 2100 5412 0897
Code BIC : GEBABEBB
Film Congo : BE08 0359 6532 1813.

Pages de l'UROME dans MDC
Editeur : Robert Devriese
Rédaction des articles non signés, liaison avec MDC, NLC et photos :
Fernand Hessel
Adresse technique :
fernandhessel@skynet.be.

Membres de l'Urome

1 ABC-Kinshasa
2 ABIA
3 AFRIKAGETUIGENISSEN
4 AMI-FP-VRIEND
5 AP/KDL
6 ARAAOM
7 ASAOM
8 BOMATRACIENS
9 CCTM
10 CONGORUDI
11 CRAA
12 CRAOM
13 CRAOCA
14 CRNAA
15 FBC
16 MAN
17 MDC
18 N'DUKUS
19 NIAMBO
20 SIMBA
21 URCB
22 URFRACOL
23 VIS PALETOTS

avec la population locale. Ce déni total n'est pas seulement insultant pour les nombreux Belges dévoués qui ont travaillé dans des circonstances très difficiles sur le terrain, mais est aussi et surtout insultant pour les Congolais sans la contribution desquels ce résultat n'aurait pas été possible.
En ne faisant pas mention de cette contribution indigène, les Congolais sont en fait infantilisés et privés de leur dignité. Le musée et autres protagonistes de la culpabilité belge ne semblent pas se rendre compte à quel point ils défavorisent le développement du Congo.

Vous avez beau prétendre qu'il existe un large consensus parmi les scientifiques sur le passé colonial, pour le visiteur plus averti, il est parfaitement évident que tout aussi bien des travaux historiques contemporains que des points de vue divergents de scientifiques expérimentés ont été systématiquement négligés. Seuls des chercheurs engagés qui se présentent comme les chroniqueurs des crimes coloniaux ont apparemment été sollicités. D'après votre propre affirmation, ce n'est pas le rôle du musée de diffuser des messages activistes. Affirmation plutôt surprenante de la part d'un musée en fait "imprégné" de tels messages. Si le musée estime devoir porter un regard moral sur le passé congolais, il doit, pour être cohérent, évaluer toute l'histoire congolaise : l'histoire précoloniale, coloniale et postcoloniale. Voilà ce à quoi on peut s'attendre de la part d'une institution scientifique, laquelle n'a de toute façon pas à s'ériger en tribunal.

Toujours selon vous le musée devrait stimuler l'intérêt pour l'époque actuelle et offrir un forum pour des débats animés. Il serait en effet bénéfique pour le Congo d'accorder un peu plus d'attention au contemporain, mais on n'en retrouve aucune trace dans le musée. D'après son « mission statement », le musée doit être un lieu de mémoire du passé colonial et une plateforme dynamique d'échange et de dialogue entre les cultures et les générations. En ce qui concerne le premier point, le musée a clairement failli à sa mission. Espérons qu'en ce qui concerne le deuxième, on n'en reste pas à une déclaration d'intention.

Et enfin, ne pas divulguer des faits dans une institution scientifique est déjà assez grave en soi, mais qu'un professeur d'histoire puisse accuser la Belgique de génocide dans une telle institution est totalement inacceptable. En la matière il ne peut être question de la moindre tolérance : la présentation audiovisuelle de l'historien M'Bokolo doit être retirée. Dans l'annexe, laquelle fait l'objet de l'article paru dans le n°49 de la présente revue, pp. 37 à 40, vous trouverez un relevé des remarques concrètes que nous voulons faire, résultant de plusieurs visites au musée.

Sincèrement vôtre,
Robert Devriese
Ambassadeur honoraire
Administrateur délégué de l'UROME
Rue du Printemps 96
1380 Lasne
Copie à : Sa Majesté le Roi
Premier Ministre, Ministre des Affaires Etrangères,
Ministre de la Coopération

Agenda trimestriel

Activités internes
- **17.06.19** : CA et AG.

Activités externes



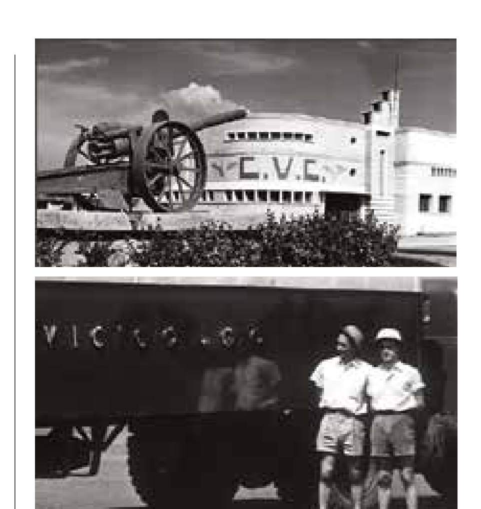
Échos des Mardis

En prolongeant la chronologie atteinte dans le numéro précédent, la rédaction poursuit la publication des commentaires relatifs aux (1) Mardis mensuels comme aux (2) sessions bimensuelles du Forum, à raison d'une paire de pages par division, selon l'abondance des informations à traiter. Le commentaire comprend dans le premier cas la synthèse des projections et conférences, assortie d'informations complémentaires susceptibles de les corroborer, et dans le second les points saillants du débat. La rubrique se complète occasionnellement par une autre activité propre, telle une assemblée générale (3) ou un rendez-vous spécial.

PAR FERNAND HESSEL

Journée du 12 mars 2018

La journée commence par le témoignage de l'Ir Deweer qui relate l'histoire et les activités de Vicicongo, puissante société de transport par rail et par route. Ses camions et bus assuraient le transport des marchandises et des passagers dans toute la Province Orientale. Son siège se situait à Aketi et elle avait un poste à Stanleyville marqué dans la pierre sous le nom de Compagnie des chemins de fer vicinaux du Congo (C.V.C.)
Vient ensuite le sénateur Alain Destexhe qui dit tout le bien qu'il faut penser et tout le profit que l'on peut tirer du Guide du Voyageur au Congo belge, lequel sert encore aujourd'hui de référence pour quiconque parcourt le pays, avec hélas les parties devenues obsolètes par suite de négligences et de rébellions de la part des héritiers du Congo belge (voir MDC&RB n°22, p.26).
Après la moambe, les plus courageux sont récompensés par la projection de quelques courts-métrages illustratifs de l'œuvre accomplie par les Belges au Congo : Léopoldville en 1958, le Jardin du Frère Gillet (une des rares institutions qui a échappé à la débaptisation des noms d'appartenance coloniale sous Mobutu), l'action sociale de la Forminière, l'université de Lovanium. ■



Journée du 14 mai 2019

L'administrateur délégué de Pêche maritime du Congo, PEMARCO en sigle, témoigne en lever de rideau de ce que fut son entreprise.
Suit la conférence de Jacques Brassinne, venu parler de son dernier livre sur Lumumba où il livre l'étude minutieuse qu'il a menée sur l'exécution de celui-ci (voir MDC&RBn°49, p.64). Conférence fouillée jusqu'au plus minime détail, chacun étant d'une importance évidente au regard de l'étude, au point que certains auditeurs avaient quelque peine à la suivre.
Dans des matières aussi difficiles c'est le plus souvent par le détail que se révèle la vérité. Conférence des plus éclairantes sur un personnage, déifié par les uns et maudit par les autres, que l'Histoire peine à placer dans la juste lumière. Dès les premières heures qui ont suivi l'exécution de Lumumba, les versions ont divergé, alors que les témoins étaient sur place. Comme quoi établir la vérité historique réclame une grande dose de lucidité, et a fortiori une grande capacité d'analyse, surtout quand on tente de la cerner près de 60 ans après les faits.
L'après-midi, les irréductibles eurent droit à la projection des Seigneurs de la forêt, la tantième depuis 1958, le fameux film réalisé par Henri Brandt sous le patronage de Léopold III. Document aussi fascinant qu'instructif, lequel, s'il a pris quelques rides, reste incontournable pour les vrais amoureux de l'Afrique centrale. ■

Échos du forum

264 (18.01.19)

Après avoir consacré une minute de silence en mémoire de José Rhodius, grande figure du Forum qu'il aura arpenté jusqu'au bout (voir MDC&RB49, n°49, p.3), le président P. Vannès évoque, au titre de vœux de nouvel an, les deux chantiers principaux de 2019 : intensifier la participation de la communauté africaine au Forum et commencer à écrire l'histoire belgo-africaine à quatre mains, dans un respect total de la vérité historique s'entend.

Et pour bien commencer l'année, les Congolais sont nombreux en cette première séance du Forum, grâce à un effort soutenu de Marc Georges :

- Francesca Bomboko, qui dirige l'institut de sondage BERCI et parle des élections ;
- Alain Bomboko, mordu de navigation, parle de ses activités et de son livre récent ;
- Norbert Asimbo Bondoo, prêtre de Kisangani, vicaire à Thuin et aux études à l'UCL ;
- Olivier Ali-Ngindu, intéressé par les affaires, président du Léopard Club ;
- Kasidi Makilutila, de l'association Change qui s'investit dans la lutte contre le racisme ;
- Dido Lakama, de Change, qui se préoccupe des jeunes à double culture, congolaise et belge ;
- Henri Ileka, qui tente d'accroître la communication entre les jeunes congolais et belges ;
- Jean-Claude Ndjakanyi, avocat appartenant au barreau de Bruxelles.

Un dialogue plein de promesses s'instaure entre les invités et les permanents. Avoir réuni autant d'intellectuels congolais, une première au Forum, est de bon augure pour l'avenir de MDC&RB. ■


Alain Bomboko dédicaçant son livre.

© Photo Fernand Hessel

265 (01.02.19)

Le Forum écoute d'abord avec grand intérêt l'invitée Stéphanie Boale, fondatrice de l'asbl Buku, dont l'objectif est de promouvoir la littérature, à l'instar de l'Alliance franco-zaïroise qui fit de son côté un gros effort pour familiariser les Africains avec leur propre littérature. L'expérience démarra à Mbandaka où la promotrice lança en 2016 une véritable campagne d'écriture, dont les meilleurs textes ont alimenté son anthologie L'Envol, véritable travail de pionnier, qui est en passe de faire école, d'autant que l'inspiratrice n'a de cesse d'étendre sa campagne à l'ensemble du Congo et d'y associer même les jeunes afro-belges. Stéphanie Boale est également l'auteure d'un livre bilingue lingala-français, publié sous le titre de Ntoma, et tient à préciser que Buku accepte les écrits dans les cinq langues propres aux Congolais : lingala, tshiluba, swahili, kikongo et français.

Ses initiatives ont déjà fait l'objet de divers prix et récompenses, tel le prestigieux prix de Femme de paix, pour l'attention qu'elle porte à l'écolière et à la femme en général. Elle a son bureau à Bruxelles et à Mbandaka, avec pour ce dernier une salle de lecture où entre autres thèmes est traité le respect du patrimoine, passé et présent. Pour le reste de la matinée, il est question des 180 cartons de livres scientifiques cédés par l'ARSOM, qui a été amenée à s'installer dans un espace plus réduit.

Le point est fait ensuite sur les différents engagements de l'association : l'enregistrement, le site, la collaboration avec Memoirs de l'université de Coimbra, la photothèque, le rendez-vous de Loverval et même le film de Matthias De Groof où les interviews accordées par quatre membres du Forum ont été simplement passées sous silence. ■



266 (15.02.19)

Les bases futures du Forum se dessinent. Comme l'administrateur délégué qui traditionnellement officie comme chairman a été nommé président de l'association par le conseil d'administration, il est proposé qu'il soit dorénavant remplacé par le binôme Marc Georges – Thierry Claeys Boouaert, qui tous deux ont fait leur preuve dans la recherche d'interlocuteurs africains et dans la promotion de l'écriture ou réécriture de notre histoire bilatérale avec les trois pays d'Afrique centrale que nous avons eu l'opportunité d'administrer pendant un temps.
La question se pose aussi de savoir s'il y a lieu de diffuser le compte-rendu du Forum aux invités. Faute de consensus, elle reste ouverte, surtout que la pratique est sujette à caution dans la mesure où il s'agit en fait d'un draft sur lequel les intervenants dans le débat n'ont pas encore eu l'opportunité de marquer accord. L'approbation du texte ou sa modification n'intervient que dans la séance suivante. La copie ainsi amendée ne connaît hélas aucune diffusion.
La problématique du livre à écrire à quatre mains revient sur le tapis. André Schorochoff, particulièrement motivé, cherche des volontaires et se déclare disposé à encadrer l'opération. Il défend le principe d'un binôme Blanc-Noir pour chaque chapitre des matières à traiter. Dans cette perspective, il est aussi question de la différence de sensibilité qui va croissante entre le nord et le sud de la Belgique.
Enfin le Forum n'est pas tendre avec les conclusions auxquelles a abouti la Commission d'experts de l'ONU, récemment en Belgique, pour enquêter sur la situation des personnes d'ascendance africaine en Belgique, à la demande de notre Premier ministre.
Dans le même ordre d'idées, la question de la participation de MDC&RB à l'émission sur RTL est posée à l'assemblée. Dans un premier temps l'avis est majoritairement négatif. Puis, comme le jeune avocat Aymeric de Lamotte, contacté sur le champ par Thierry Claeys Bouuaert, marque accord, le revirement de la salle est total. ■

267 (08.03.19)

D'entrée de jeu, la problématique de la diffusion du compte-rendu d'une séance du Forum est remise sur le tapis. Les avis divergent nettement. Les tenants d'une diffusion intégrale s'opposent à ceux qui estiment que certains propos ne doivent pas être diffusés. Maintenant que le compte-rendu ressemble de plus en plus à un verbatim (restitution intégrale de ce qui est dit, à usage strictement interne), il est certain que l'intervenant aura à recourir plus systématiquement à la précaution de l'off record (hors enregistrement) pour ce qu'il ne veut pas voir diffuser. La pratique est courante dans les assemblées, mais on oublie d'y penser sur le moment. Plusieurs formules sont proposées. Si des majorités se dessinent, aucune décision formelle n'est prise.
Les invités sont particulièrement nombreux et intéressants, qui tous parlent de leur parcours, de leurs projets et de leurs perceptions de l'Afrique : Pierre Bois d'Enghien, par J.P. Rousseau, Sanne-Fleur Sinnige, par D. Depreter, G. Antippas, par T. Claeys Bouuaert, L. Meinertzhagen, par G. Antippas, J. M'beka Mbumba, par M. Fabre. Leur communication engendre des débats instructifs.
Le corps de la session est consacré d'une part aux activités de MDC&RB : revue, photothèque, site, et d'autre part à des sujets d'actualité, tels le Colloque à l'ULB du 15 février relatif à l'épineux problème des restes humains séjournant dans certaines institutions belges, la Rencontre du 7 mars au club Prince Albert autour de Mona Mpembele sur les échanges entre les communautés concernées par l'intégration, la Conférence d'André de Maere à la KUL le 25 février et l'exploitation qu'en fit le prof. Goddeeris au bénéfice de ses étudiants, le Débat organisé par VIRA avec Johan Swinnen et Walter Zinzen.
Toutes ces thématiques furent appuyées par une abondante pochette de documents. ■

268 (22.03.19)

Le Forum est conduit par T. Claeys Bouuaert.
La première partie est consacrée à échanger avec l'invitée, Mona Mpembele, journaliste, cinéaste, femme de culture et de combat pour une culture africaine mieux comprise, mieux intégrée dans la diversité culturelle belge, entre autres au sein du Comraf et de sa participation à la rénovation du MRAC.
Le Forum s'interroge ensuite sur quelques sujets d'actualité, tel le projet de film de jeunes étudiants de l'IHECS sous le titre de Mentalités décolonisées, dont le débat qui s'ensuit fait apparaître la grande difficulté à informer objectivement la jeunesse sur la colonisation, tel encore l'article de La Dernière Heure sur la mise en cause de la politique sanitaire au Congo belge qui serait responsable de la propagation du Sida, telle ensuite la perception divergente de la nouvelle scénographie de l'AfricaMuseum, telle enfin l'analyse des résultats des élections congolaises, point auquel Francesca Bomboko et Babu Ngandu-Muela apportent un éclairage intéressant. ■

Échos de l'AG

En conformité avec ses statuts, notre association a tenu son assemblée générale ordinaire le 29 avril 2019, une fois de plus à La Bawette à Wavre, sans par contre la traditionnelle moambe, ce qui dans nos associations de mémoire africaine laisse à une activité de premier plan quelque chose d'inachevé. Les assises pourtant furent parfaitement réussies. Les débats qui les parachevèrent furent sereins et révélateurs de la bonne volonté qui anime l'association.

Le président, qui cumule toujours les mandats de président (nommé en 2018) et d'administrateur délégué (nommé depuis de nombreuses années), la nouvelle structure d'exécution étant toujours en gestation, ouvrit la séance par une adresse aux membres, venus en nombre respectable et formant un grand rond autour de tables rondes. Il y évoqua les innovations que connut l'association en 2018 : le remplacement de l'administrateur délégué aux commandes du Forum par le binôme Marc Georges et Thierry Claeys Bouuaert, le renforcement de l'association par l'intéressement progressif des Néo-Belges, en remplacement des membres disparus.
En rappelant l'article 3 des statuts qui promeut l'analyse impartiale de la période coloniale, il se fit sévère à l'égard de tous ceux qui seraient tentés de déformer la vérité, en cédant au politiquement correct ambiant.
Il n'oublia pas de remercier les uns et les autres, qui se dépensent bon an mal an pour la bonne marche de l'association.

Enfin il attira l'attention sur la bonne santé des finances et proposa d'y consacrer une part à la traduction et la diffusion de livres susceptibles de contribuer à la bonne renommée de l'œuvre belge en Afrique.
Et c'est dans la bonne humeur que MDC&RB repartit pour une nouvelle année, la dix-huitième depuis sa fondation en 2001, non sans avoir posé pour une photo de famille. ■







© Photo Fernand Hessel



Afrikagetuigenissen

NIEUWSBRIEF



La traduction française de cet article se trouve sur notre site www.memoiresducongo.be

Zetel : Jan van Ruusbroeclaan 15, 3080 Tervuren

N° 21

Nieuwe geluiden

Winston Churchill was een kampioen in kernachtige aforismen die tot nadenken stemmen. Een van zijn meest bekende : De parlementaire democratie is het slechtste van alle politieke systemen… met uitzondering van alle andere !

DOOR GUIDO BOSTEELS

Zou het te voortvarend zijn aan zulk een 'statement' een vergelijkbare wending te geven : Is het kolonialisme de slechtst denkbare vorm van politieke bewindvoering… met uitzondering van alle andere ? Men kan het inderdaad een koud kunstje noemen al de zonden van Israël op te sommen die aan de vroegere koloniale bewindvoerders worden aangewreven : racisme, onrechtmatige beroving van natuurlijke rijkdommen, geweldpleging, mensenhandel, acculturatie en wellicht nog zoveel meer…
Het is zeker niet nodig aan te tonen dat de vormen van kolonisatie die wij de jongste 2 eeuwen gekend hebben de zondebokken bij uitstek vormen volgens canons die heden ten dage in onze landen de opinie overheersen. In vorige eeuw(en) was het nochtans andersom. David Van Reybrouck schreef ooit : Denk maar eens aan ons Belgen. Wij Belgen werden niet, zoals Congo, gedurende 52 jaar door buitenlandse machten overheerst maar 2.000 jaar lang! Maar moeten wij nog aan de Romeinse overheersing verwijten dat zij voor ons de weg geëffend heeft naar de christelijke cultuur. Moeten wij Napoleon nog schandvlekken om ons aan zijn Code civil te hebben onderworpen ?
Men kent de veel gewraakte verklaring van de 19de-eeuwse Franse socialistische eerste-minister Jules Ferry : "het is de taak van de meer ontwikkelde rassen de achtergebleven rassen tot een hoger beschavingsniveau op te tillen". Alles wel bedacht, waren die woorden niet zo slecht bedoeld : in het kader van het linkse ideaal van gelijkberechtiging werd het verschil in levenswaardigheid tussen de volkeren als een onrecht aangevoeld dat verholpen moest worden. Trouwens, denkers als Marx, Engels en wellicht zelfs Emile Vandervelde dachten in gelijkaardige richting. Het was eerder de rechtse bourgeoisie die beducht was voor de grote kosten die de ontwikkeling van die primitieve volksgemeenschappen kon veroorzaken.
Is het nodig er nog aan te herinneren dat het Leopold II nogal wat moeite gekost had om het toenmalige Belgische Parlement voor zijn koloniaal "avontuur" te winnen? Een grondregel van het koloniaal handvest luidde, zoals iedereen trouwens weet, dat de resp. begrotingen van België en Congo strikt gescheiden moesten blijven, bij zover dat Leopold op een gegeven ogenblik op het randje van een bankroet versukkeld was. Slechts de "deus ex machina" van de uitvinding van Dunlop en naderhand de onverwachte ontdekking van kostbare delfstoffen deden de balans in omgekeerde richting overslaan.
En vandaag ? Het "wereldgeweten" heeft al zijn banbliksems op de vrij recent nog bestaande koloniale systemen gericht. Het minste wat men evenwel van deze snelle dekolonisatie kan zeggen is dat zij tot uiterst wisselvallige resultaten heeft geleid. Naast enkele bijzonder verheugende succesnummers als bijvoorbeeld Zuid-Korea, Maleisië, Hongkong… gaat vooral het Afrikaanse continent gebukt onder een niet aflatende stroom van miskleunen, staatsgrepen, eindeloze conflicten, wanbeheer… en de dood van miljoenen onschuldige mensen.
Nu is het wel een constant geopolitiek gegeven dat er tussen Europa en Afrika intrinsieke bindingen bestaan die er ons toe moeten aanzetten alle aandacht aan die problematiek te besteden. Was er onlangs geen bekwame waarnemer die meende dat Afrika de grootste uitdaging is waar Europa voor staat ? Alleen reeds de explosieve bevolkingsaanwas in Afrika zal ons continent onder grote druk brengen.
Inmiddels is toch van noord naar zuid het inzicht gegroeid dat de snelle afbouw van het koloniaal systeem allesbehalve de problemen uit de weg heeft geruimd en daarbij is verheugend dat jonge, verantwoordelijke Afrikaanse intellectuelen tot nieuwe inzichten komen en blijken van wijsheid geven die aan veel Europese theoretici het nakijken geven. Zo werden wij bijzonder aangenaam verrast door het lijvige boek L'Afrique à désintoxiquer van de Ivoirese politicus en auteur Kakou Ernest Tigori, die er niet voor terugdeinst zijn landgenoten voor hun verantwoordelijkheid te plaatsen. Hij spant er zich zelfs voor in om de Europeanen van hun schuldcomplexen te ontlasten en meteen ook de Afrikanen te ontrukken aan het zorgeloze comfortgevoel waarin ze zich hebben laten onderdompelen.
Welsprekender nog is het boek van de Congolese academicus J.-P. Nzeza Kabu die zijn lezers voorbehoudt dat de Congolezen bekwaam zijn de realisaties van de Belgen te evenaren, maar dan wel onder voorwaarde dat zij zich daarbij laten leiden door een uitzonderlijke leider, een buitengewone organisator en een uitmuntende bestuurder zoals ja… Leopold II er een was ! ■

José Welter à l'honneur

Notre vaillant vice-président, né le 6 mai 1929, porteur d'une licence de l'Université coloniale d'Anvers, a accompli une belle carrière à la Territoriale au Congo belge, de 1953 à 1960. Après son retour en Belgique il s'est converti dans les finances et la comptabilité. Il coule aujourd'hui des jours heureux sur les hauteurs de Polleur où il accorde une grande amitié et beaucoup de temps à Nelly Bultot, tous deux membres d'honneur de l'ASAOM. Voici son curriculum à grands traits, images à l'appui, tiré de l'interview qu'il accorda en son temps à MDC&RB.


José et Renée, au début d'un mariage qui durera 63 ans


Salut au drapeau


Passage du Nepoko


Attribution de parcelles du paysannat (Wamba)


et la vie continue…

Toute la carrière de José se déroula dans la Province Orientale, très loin du confort de Stanleyville. Au terme de l'habituel parcours du combattant : 15 jours de traversée de l'Atlantique, train de Matadi à Léopoldville, remontée du fleuve Congo en bateau à aubes pendant 12 jours jusqu'à Stanleyville, 2 jours de voiture par Vicicongo jusqu'au Territoire de Djugu, il commence sa carrière comme chef de région de Kilomoto, pour devenir après six mois directeur du paysannat indigène du Territoire de Wamba jusqu'à la fin de son premier terme. A son retour au Congo, il est nommé assistant-administrateur de territoire à Ango, tout au nord de l'Uele. Nommé administrateur territorial assistant principal il est muté à Niangara et il y achève son second terme comme chef de territoire, juste avant que l'Indépendance ne sonne le non-retour.

S'il mêle à l'évocation de sa vie en brousse quelque nostalgie, non sans quelque humour, il reconnaît que la vie qu'il menait était rude (20 jours de terrain par mois !) : gîte en pisé, maison sans porte ni fenêtres, toit de feuilles pas toujours étanche, mobilier se réduisant à une table et quelques chaises, qu'il fallait désinfecter au Dettol avant usage. Puis à chaque étape l'interminable déballage et remballage des effets : malle-lit avec moustiquaire, malle-bain, malle-cantine, malle-archives, la plus précieuse. L'anecdote courait dans le milieu que lors d'un chavirage un territorial avait sauvé sa malle-archives avant de sauver sa femme. Il faut citer aussi la chatte, indispensable contre les rongeurs omniprésents, dont les 3 à 4 portées annuelles faisaient le bonheur des Congolais.

Il estime qu'il a toujours été considéré comme un père par les Congolais, tout comme sa femme une mère. La confiance de part et d'autre était grande, et l'honnêteté mêmement, en dehors de menus profits que le serviteur faisait en douce : un sucre, une cigarette, la première tasse de café… José l'apprit dès Matadi quand on lui fit comprendre qu'il avait donné 20 francs au porteur de ses coffres qui n'hésita pas à les réclamer, alors que son uniforme affichait un grand P dans le dos. Ses relations avec les pygmées, nombreux dans la région, étaient cordiales. Ceux-ci étaient fiers d'être considérés, si bien qu'ils étaient les premiers à payer l'impôt.

José a retenu de ses deux termes une foule d'anecdotes, liées les unes aux imprévus du métier d'administrateur, telle celle où il dut cacher sous son lit et traîner partout avec lui une valise pleine de l'argent provenant du remboursement de prêts, parce que la banque était fermée en fin de semaine, les autres aux imprévus dans le comportement des Congolais, tel ce lion que personne ne voulait abattre parce qu'il était censé incarner le vieux chef défunt. La créativité était la première des vertus de l'administrateur. ■

Photos de l'album familial de José Welter. Texte de Fernand Hessel

Déjeuner à la Pitchounette

Le programme gastronomique que l'Amicale partage avec l'ARAAOM de Liège bénéficie d'un respect absolu. Déjeuner de printemps et déjeuner d'automne font en quelque sorte que c'est au large de Spa que l'année des saisons commence et finit pour les deux associations amies. Pour le plus grand plaisir des membres, de la chair et de l'esprit.

PAR FERNAND HESSEL

C'est ainsi que le 28 avril 2019 la longue table de la Pitchounette se vit peupler une fois de plus d'une bonne trentaine de convives (maximum pour la disposition actuelle) pour un déjeuner vraiment printanier : pointons au hasard l'émincé de blancs de volaille au lait de coco et curry vert, riz au jasmin.

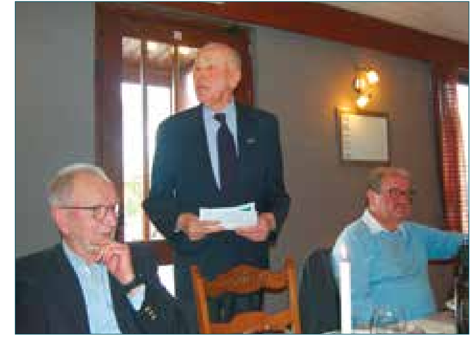
L'invité de marque n'était autre que l'administrateur délégué de l'UROME sortant, Robert Devriese (1). Grand honneur certes pour l'association, mais mauvais moment pour son président qui eut droit en direct à une volée de bois vert de sa part parce que dans la querelle qui anime ces temps-ci certaines associations, préoccupées de leur avenir, comme le CRAA, l'ASAOM – appelée querelle des anciens et des modernes – il prend résolument le parti des modernes. Qu'est-ce à dire ? En deux mots, les anciens s'appliquent à défendre contre vents et marées, particulièrement actifs dans les médias, la grandeur de l'œuvre coloniale de la Belgique alors que les modernes estiment que le temps est venu de se préoccuper davantage du sort actuel de ses anciennes colonies. Cela dit la rencontre fut particulièrement enjouée, sans aucun doute stimulée par la grande qualité des plats concoctés avec un art consommé par Serge, secondé par son équipe dévouée conduite par Isabelle. Serge est également membre d'honneur de l'Amicale.

Les associations, par la bouche de leur président, se succédèrent pour entretenir l'assemblée de leurs ambitions et réalisations : Odette François-Evrard pour l'ARAAOM (2), Michel Faeles pour la Frabelco (3), Roland Kirsch pour le RCLAGL (4). Albert Demoulin, le plus ancien porte-drapeau des associations d'anciens d'outre-mer, eut droit aux applaudissements appuyés de la tablée (5). Ensuite le président de l'ASAOM, en charge de l'organisation de la visite groupée de l'AfricaMuseum programmée par les cercles de Liège, du Luxembourg et de Spa, fixée au 12 septembre 2019, lança l'opération de souscription sur base du bulletin conçu à cette fin.

Enfin Jempy ouvrit son inépuisable carnet de bons mots et autres plaisanteries ■













Photos Fernand Hessel

Et l'hôpital se réveilla (2)

Après avoir planté le décor du projet Mokamo (voir n° 49 de la présente revue), voici comment une équipe de bénévoles, Congolais et Belges réunis, a réussi à sonner le réveil. En deux livraisons (nos 50 & 51).

PAR ANDRE NICOLAS

2007, les débuts

Par l'intermédiaire d'une Asbl bruxelloise, "Oasis-Ndjili", un petit groupe de bénévoles verviétois se constitua avec pour objectif de répondre à l'appel de Bienvenu, ce médecin de Mokamo que nous évoquions dans notre précédent article. Un premier voyage sur place a lieu dès 2009 : l'hôpital, malgré son délabrement, reste imposant mais l'équipement manque dramatiquement.

Ce que nous découvrons, c'est une merveilleuse carapace mais vide. Pas d'eau, pas d'électricité, pas de matériel médical, des lits rouillés, sans matelas, sans draps, une hygiène plus que douteuse… Mais découverte aussi de personnes pleines de courage, d'espoir, d'optimisme, aussi heureuses que nous de cette première rencontre: des liens forts vont se créer et ils perdurent jusqu'à aujourd'hui.

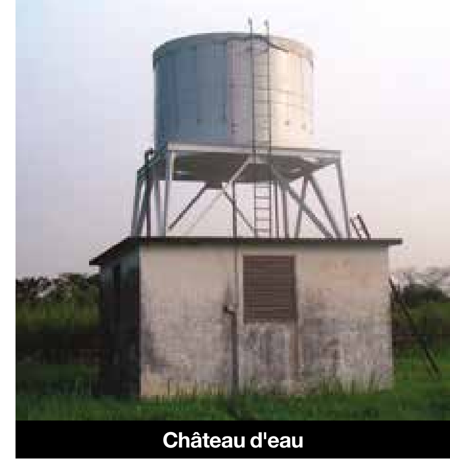
La réhabilitation de l'hôpital

Un grand projet se met alors petit à petit en route : il faut rétablir l'eau, l'électricité, envoyer du matériel médical de base, réhabiliter la salle d'opération, la maternité, repeindre les bâtiments…
Des appels sont lancés : grâce à Jean-Claude LEMAL, un ingénieur proche du Groupe, Electrabel, via sa filiale "Energy Assistance", assure magnifiquement le rétablissement d'une installation électrique à l'hôpital. Aquassistance rétablit l'adduction d'eau, en se servant des conduites installées il y a plus de 50 ans et encore en parfait état de fonctionnement.

D'innombrables récoltes de fonds ont lieu, différentes organisations sont mises sur pied : services-clubs, entreprises, écoles, spectacles, repas, dossiers présentés à diverses fondations, à la Région wallonne : près de 500.000€ seront investis pour le projet du Groupe Mokamo, qui acquiert une certaine notoriété grâce à toutes les manifestations mises sur pied.
Une installation de radiographie, des échographes et énormément de matériel médical, qui provient souvent du CHR de Verviers sont expédiés : pas moins de 6 containers furent nécessaires et ce ne fut pas une mince affaire que de les acheminer à bon port : les 90 derniers kilomètres sont les plus difficiles : une piste en très mauvais état, parfois même impraticable, rendait le transport périlleux : il fallut même parfois souder le container au châssis du camion. Différents envois furent même assurés par les avions ou les bateaux de la Défense.


Dépotage d'un container


Les tableaux de connexion électrique


Château d'eau


Vue de l'hôpital

L'autonomisation

Et l'hôpital a commencé à revivre, au service d'une population très dépourvue. Depuis 2009, une trentaine de missions ont été assurées sur place : des infirmières, des médecins, des techniciens, tous bénévoles, se succèdent à Mokamo, pour soigner les gens, former le personnel, être à l'écoute de nos partenaires sur place. Le CHR de Verviers devient partenaire du projet via "Hôpital pour Hôpital", de l'ONG Memisa.

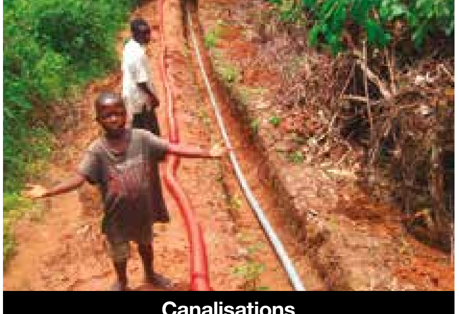
Indépendamment de toute considération religieuse, un constat s'impose au Groupe : dans un pays où l'Etat n'existe pratiquement plus que par sa police et son armée, la présence d'une congrégation religieuse est indispensable pour assurer la stabilité et la pérennité du projet. Et par un hasard heureux, ce sont les sœurs de la Charité de Namur, maintenant toutes congolaises, qui avaient géré l'hôpital de Mokamo de 1953 à 1976, qui ont accepté de reprendre cette tâche et ont retrouvé leur couvent abandonné depuis plus de 30 ans.

Après cette période enthousiasmante de la réhabilitation matérielle, arriva celle de l'autonomisation: comment faire pour que l'hôpital puisse, à terme, fonctionner efficacement avec des apports extérieurs amenés à se restreindre progressivement?

Le sujet est passionnant et les débats passionnés: quelle est la place de notre Groupe là-bas, quel doit être le poids de nos interventions, quelle autonomie pour nos partenaires? Et puis notre partenariat doit-il se concentrer sur l'hôpital : la notion de santé publique n'est-elle pas plus large? Faut-il simplement soigner les gens ou aussi veiller à améliorer leur santé ? ■

A suivre


Auscultation


Canalisations

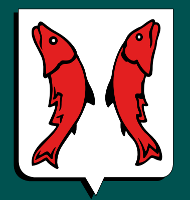

Les panneaux solaires


La salle d'opération en pleine activité


Une des quatre salles d'hospitalisation


Une belle équipe


Cercle Royal africain des Ardennes


VIELSALM





N° 178

Nouveau projet phare du CRAA

Le CRAA, qui en 2012 avait déjà fait œuvre de pionnier en proposant l'unification des revues des cercles des provinces de Liège et du Luxembourg, projet qui a finalement abouti au partenariat avec MDC&RB que l'on sait, vient de faire un nouveau pari : réunir autour de la table, à l'occasion de sa journée du Souvenir, fixée le 6 juillet 2019, tous les Afro-descendants avec qui la Belgique a une histoire commune, inscrits à la commune de Vielsalm.

PAR FERNAND HESSEL

Le souhait, maintes fois exprimé dans nos associations de mémoire, de contribuer de manière efficiente à l'intégration dans la société belge des citoyens venus du sud, ne doit pas se limiter à de belles paroles. Car nous les anciens d'outre-mer, toujours fiers de notre passé africain, devons prêcher par l'exemple. Il serait inapproprié en effet de vanter les réalisations des Belges en Afrique centrale, de se démener pour une meilleure représentation de l'effort colonial au Musée royal d'Afrique centrale à Tervuren, de dire à qui veut l'entendre notre nostalgie pour l'Afrique, si nous ne poussons pas à la charrette de l'intégration, même si par endroits ou par moments la piste se fait récalcitrante. N'oublions pas qu'au temps de Stanley et de Léopold II celle-ci l'était encore davantage. Nous devons avoir le courage de nos convictions et faire par tous les moyens de nos cercles d'anciens des cercles d'amis du Congo, du Rwanda et du Burundi, sans exclure les autres pays subsahariens s'entend. A l'initiative de Guy Jacques de Dixmude, notre vice-président, petit-fils du grand pionnier de la lutte contre l'esclavagisme à l'est du Congo à la fin du XIXe siècle, le CRAA s'apprête à tenter l'expérience, audacieuse certes mais porteuse d'espoir, généreuse dans l'absolu, d'inviter nos anciens partenaires du développement sur le sol africain, à nous accompagner dans l'hommage rendu aux pionniers de ce développement, partis des terres salmiennes en nombre impressionnant.

Le conseil ne manquera pas de tirer les conclusions de l'expérience, mais avant d'en arriver là, de nombreuses réunions s'avèrent indispensables : concertation avec l'hôtel de ville (pour les adresses), rédaction des invitations, constitution du budget, choix du restaurant, déroulement de la cérémonie au monument, encadrement médiatique…

Déjà l'AG, qui s'est tenue au Contes de Salme en date du 16 mars 2019, avait inscrit à son ordre du jour la mise en œuvre de la rencontre belgo-africaine. Depuis, deux réunions du conseil (le 8 mai, chez Didine Voz-Petit-Jean à Vaux-Chavanne, et le 22 mai 2019, chez le président Freddy Bonmariage à Hoursinne) se sont spécialement attelées à la mise au point de l'organisation. Et il est fort à parier que jusqu'à la dernière minute des démarches supplémentaires s'avéreront indispensables. Mais l'enthousiasme du conseil reste entier.

La réunion du 8 mai s'est tenue le jour même où Didine fêtait son anniversaire, si bien que les participants eurent droit au gâteau d'anniversaire, arrosé d'une bonne bouteille, avant de se mettre au travail, comme on peut le voir sur la photo jointe. ■


Le CA au grand complet en session spéciale chez Didine, photographe a fortiori hors champ

Photo Fernand Hessel

Une Luxembourgeoise à la fête

Le RCLAGL nous pardonnera de lui ravir la vedette, en mettant à l'honneur un de ses membres, présidente d'honneur de surcroît. Le Cercle royal des Ardennes estime non seulement qu'il ne déborde pas de son territoire, mais qu'il est redevable d'un petit reportage pour avoir eu le privilège de participer à la fête, à la table d'honneur.

PAR FERNAND HESSEL

Ce n'est pas la première fois que Marcelle Charlier-Guillaume occupe les colonnes de notre revue. Elle est une femme tellement engagée que cela ne doit surprendre personne. Ses ancêtres étaient déjà actifs au Congo belge, bien avant qu'elle n'entre dans la vie active à Elisabethville. Rappelons que son grand-père maternel était à pied d'œuvre à Jadotville dès 1907. L'esquisse biographique que la revue lui a consacrée (voir n°42 de juin 2018, pages 44-45) souligne les grandes étapes de sa carrière congolaise et belge : Institut Marie-José, Lubumbashi Hockey Club, journal Essor du Congo à Elisabethville ; ensuite bijouterie et agence de voyages à Luluabourg avec son mari, sans oublier l'aéro-club, jusqu'à la malencontreuse zaïrianisation décrétée par Mobutu en 1973. Rien que les étapes congolaises forment déjà un fameux parcours. Mais sa vie ne s'arrêta pas en 1973. La course reprendra sans tarder en Belgique : dans le commerce, dans la politique communale puis provinciale, jusqu'au rang de présidente du Conseil provincial ; dans l'associatif, avec comme point d'orgue la présidence de l'amicale Massonnet, totalisant plus de 600 membres. Bref ce n'est pas la matière qui manque, mais la place.









Photos Fernand Hessel

Il est bon de se souvenir de tous les engagements de Marcelle en ce 5 mai 2019 où l'on fête ses 86 ans, dans sa bonne ville d'Arlon à laquelle elle est restée très attachée, en laquelle elle reste très engagée et où elle compte bien sûr beaucoup d'amis politiques, pas seulement de la couleur bleue de son parti. Il ne fut donc pas surprenant que pas moins de 85 (un de moins seulement que son âge) avaient pris le chemin du pavillon 3 du Complexe sportif de la Spetz pour venir la congratuler, formant toute une famille d'admirateurs. Du reste largement récompensée : buffet succulent, encadrement musical tout en douceur par respect pour l'âge moyen des invités, et, entre Maitrank (l'incontournable boisson de mai du pays d'Arlon) et dessert, le petit tour de piste, une vraie fête d'anniversaire ne se concevant pas sans un pas de danse.

Jour de joie des retrouvailles pour le plus grand nombre, opportunité de rencontre de haut niveau politique…tout était réuni pour une journée à la hauteur du prestigieux anniversaire. Ministre honoraire, députés en exercice ou en campagne, autorités de divers horizons, amis de toujours, nombreux étaient ceux qui se pressaient pour immortaliser la rencontre sur photo.

Texte et photo de Fernand Hessel

Les invités n'avaient pas à poser la moindre question sur l'âge de la dame qu'ils étaient venus congratuler, car le nombre d'années était inscrit en grand sur le mur faisant face à l'entrée. Les femmes chez nous n'aiment pas trop dire leur âge, mais Marcelle, qui n'est jamais en manque d'originalité, ne s'encombre pas beaucoup de pareils détails. Ce qui est vrai est vrai. D'ailleurs le moins que l'on puisse dire est que son âge lui va très bien, même si momentanément des problèmes de jambes l'obligent à se déplacer en chaise roulante.

Malgré la longue carrière congolaise de Marcelle, les anciens du Congo étaient apparemment peu nombreux à être de la partie, mais néanmoins bien présents. En tête bien sûr le cercle des anciens d'Arlon, représenté par son président accompagné de sa charmante épouse ; ensuite la délégation de Lessive où la KDL a ses habitudes ; enfin la délégation de l'Amicale spadoise. Si toute mémoire finit par s'éroder, celle des années du Congo reste étonnamment vivace, plusieurs décennies après l'aventure africaine proprement dite. Congo une fois, Congo toujours ! Il est vrai que dans les cercles d'anciens, le souvenir est érigé en culte.
Ce n'est pas le moindre talent de Marcelle que la capacité qu'elle a eue de s'investir pleinement dans ses responsabilités en Belgique, tout en gardant l'amour de son pays d'avant et des amis qu'elle y fit, en dépit d'une fin de carrière qui fut tout sauf agréable pour les entrepreneurs qui se sont vus dépouiller de leurs biens, sur un mode aussi brutal qu'injuste et dont le Congo n'a d'ailleurs pas fini de payer la facture. Mais c'est là une tout autre histoire.

Belle journée, commencée dans la froidure des Hautes Fagnes, poursuivie dans la chaude ambiance de la fête arlonaise, et achevée dans la féerie du soleil se couchant sur la plus belle province de la Belgique. Les instantanés ci-contre permettent à ceux qui n'étaient pas de la fête de se faire une idée de l'ambiance qui entoura le 86e anniversaire d'une grande figure du paysage arlonais, dans toutes ses dimensions sociales et politiques. ■







Photos Fernand Hessel



En 1960, au Maniema, avec Bwana-le-Fier

Le cercle complète, à chaque bonne occasion, le tableau qu'il tient à consacrer aux personnages qui de loin ou de près ont à la fois des liens avec le Congo et avec le Luxembourg, conservant ainsi autant que faire se peut la mémoire profonde de sa province.

PAR ROLAND KIRSCH

Camille Bernard, alias Bwana-le-Fier, dit Milo, nait à Charleroi le 8 juin 1934. Il entre à l'Ecole Royale Militaire, comme cadet en 1949 et en sort sous-lieutenant en 1954. Après vingt-deux déménagements professionnels à travers le monde, en ce compris le Congo, il termine sa carrière en 1989 au grade de lieutenant-colonel et commandant du camp de VOGELSANG en RFA (République fédérale d'Allemagne) dans l'Eifel. Il se pose définitivement avec son épouse Liliane à Marche-en-Famenne, ville natale de cette dernière, après avoir officié plusieurs années à Arlon, chef-lieu de la province de Luxembourg. Il a aussi été, de 1964 à 1966, observateur de l'ONU au Moyen-Orient : Syrie, Jordanie et Liban.

Milo Bernard, alias Bwana-le-Fier

Ces différentes affectations expliquent la naissance de ses enfants dans trois pays différents : Arlon en Belgique, Cologne en Allemagne et Lokandu au Congo pour son fils Thierry. Ce dernier lieu de naissance nous amène à évoquer ses missions au Congo Belge. Il rappelle dans ses souvenirs le contexte trouble de l'époque : les velléités d'indépendance chez certains Congolais dès 1958, en même temps que l'indépendance accordée aux anciennes colonies françaises voisines par le Général de Gaulle.


Liliane et Milo à Marche-en-Famenne en 2019

Notre Carolorégien entre à la Force Publique, après trois mois de cours et d'examens passés à l'Ecole coloniale de Bruxelles et après avoir pris le temps de s'équiper à la Grande Maison du Congo (casque, tenues, malles). Avec Liliane, l'épouse enceinte de cinq mois et le fils Luc, âgé de huit mois, il embarque pour le Congo à Anvers sur le Baudouinville début janvier 1959. En mer, si Liliane est malade pendant tout le voyage, enfermée dans la cabine, Camille reçoit notification du site de sa garnison : Lokandu dans le Maniema, anciennement Riba-Riba sur la rive du Lualaba, à 50 km au nord de Kindu. Après deux semaines de croisière avec baptême pour le passage de la ligne de l'Equateur, la famille débarque à Lobito. Au terme de quatre jours de train jusqu'à Kindu, et enfin de deux à trois heures de mauvaise piste en voiture, ils arrivent au Centre d'Instruction de Lokandu, où Camille

Bernard assure la formation en dix mois d'environ 1300 recrues.
Le 13 janvier 1960, le Roi Baudouin promet aux Congolais leur accès à l'indépendance pour le 30 juin. Fin mai 1960, l'état d'exception est décidé pour le Maniema et notre formateur rejoint Kindu.
L'objectif de cet état d'exception est de contrecarrer l'influence des lumumbistes et de restaurer l'ordre au Maniema. Particulièrement, Camille est chargé d'exécuter l'arrêté d'expulsion de Gaston Soumialot qui deviendra en 1964, ministre de la Défense dans l'éphémère République populaire du Congo siégeant à Stanleyville. Jusqu'au 30 juin 1960, date de l'Indépendance, il n'a rien à signaler de particulier sur la situation.

Cependant, de retour à Kindu d'une courte mission à Lokandu, il est invité à remettre son arme de poing à un gradé noir. Il obtempère dans un souci d'apaisement car les familles européennes sur place y sont très vulnérables. Le 9 juillet, apprenant les massacres de Kongolo, ces familles sont renvoyées en Belgique grâce au pont aérien d'évacuation organisé entre Kindu et Bujumbura.
Le 12 juillet, le Président Kasavubu et le Premier Ministre Lumumba arrivent incognito à Kindu et mettent fin à l'état d'exception. Le cadre européen est remplacé par de nouveaux chefs noirs. Le caporal Pyana devient officier et l'ancien sous-officier Daba est promu par élection commandant de sa compagnie. Camille n'est pas retenu comme conseiller technique. Dans la troupe congolaise, son surnom bwana le fier ne l'autorise pas à accéder à cette fonction.
Le 14 juillet, à bord d'une Volvo, avec le lieutenant Balfroid, il quitte Kindu, traverse l'est du Congo en une semaine et rejoint Bujumbura sans encombre. Puis le lendemain, il s'envole pour la Belgique, réintègre le 16 décembre 1960 les cadres de l'Armée belge et rejoint le 1er Chasseurs Ardennais le 2 janvier 1961.

Deux anecdotes relatives à cette période sont rapportées par notre ami, à propos des avions Harvard de la force aérienne belge basés à Kindu et venant de Kamina.
"Deux anecdotes en rapport avec nos avions T-6 Harvard ont néanmoins légèrement troublé le calme de notre état-major. L'un des pilotes de chasse, amateur de rase-mottes, est rentré un jour tout penaud avec l'hélice de sa machine pliée à hauteur de son axe. Celle-ci avait accroché l'eau du fleuve et le pilote avait eu toutes les peines du monde à redresser l'appareil. Inutile de dire qu'après une rapide enquête il fut renvoyé à Kamina.
L'autre fait est plus personnel. En application du principe 'montrer la force pour ne pas devoir s'en servir', nos Harvard sortaient pour effectuer des vols d'intimidation et aussi pour lancer des tracts aux fins d'encourager la population à aller voter. Ainsi le 5 juin après dîner avais-je décidé d'accompagner l'un de ces vols comme passager, lanceur de tracts. La technique consistait à lâcher les tracts au moment où en fin de plongée sur un village, l'appareil entamait son redressement (à la manière des stukas en 1940).
Inutile de dire qu'après le troisième plongeon mes tracts étaient ... assez souillés ! A l'arrivée je n'ai pas pu m'empêcher de dire au pilote que mes tracts auront probablement découragé leurs destinataires d'aller voter. De plus suivant la tradition chez les pilotes, j'ai fait de mon mieux pour nettoyer le cockpit. Et pour la petite histoire, cinquante ans après, lors d'un repas entre officiers retraités, j'ai retrouvé mon pilote du 5 juin 1960, Willy Kother, qui lui aussi se souvenait de ce peu glorieux épisode." ■

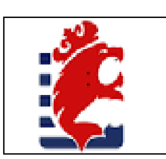

L'enfant des Bernard parmi ses condisciples de l'école gardienne à Lokandu


Le couple Bernard avec l'évêque de l'époque, Mgr Fryns

Photos de l'album familial







ADMINISTRATION DES CERCLES PARTENAIRES



Président : Fernand Hessel. Vice-président : José Welter. Trésorier : Reinaldo de Oliveira. Place Achille Salée, 9, 4900 Spa. 087 56 0745 & 0477 75 61 49, reinaldo.folhetas@gmail.com
Secrétaire & porte-drapeau : Françoise Devaux. Autres administrateurs : Paul Cartier, André Voisin (Past-Président et UROME),
Revue Contacts : Fernand Hessel hesselfernand@gmail.com; 0496 20 25 70 - 087 77 68 74
Siège : ASAOM, Vieux château, rue François Michoel, 220, 4845 Sart-lez-Spa (Jalhay). Nombre de membres au 31.12.18 : 104.
Présidents d'honneur : Joseph Houssa et André Voisin.
Membres d'honneur : Mme Nelly Bultot, Dr Vétérinaire et Mme Craenen-Hessel, La Pitchounette à Tiège, M. et Mme Voisin-Kerff, M. José Welter.
Compte : GKCCBEBB - BE90 0680 7764 9032



Président : Freddy Bonmariage. Vice-président : Guy Jacques de Dixmude. Secrétaire et trésorier : Herman Rapier
rue Commanster, 6 - 6690 Vielsalm, hermanrapier@skynet.be : tél. 080 21 40 86
Porte-drapeau et fêtes : Denise Pirotte. Vérificateur des comptes : Paul Chauveheid
Autres administrateurs : Pierre Cremer, Didine Voz-Petitjean, Henri Bodenhorst
Revue (rédaction, MDC, NLC) et UROME : Fernand Hessel hesselfernand@gmail.com
Siège : Freddy Bonmariage, Grande Hoursinne, 36 - 6997 Érezée Tél. 086 40 12 59 ou 0489 41 79 05, freddy.bonmariage@gmx.com
Nombre de membres au 31.12.18 : 40. **Compte : BE35-0016-6073-1037**

Président : Roland Kirsch. Vice-Président : Gérard Burnet. Secrétaire et responsable des Comptes: Anne-Marie Pasteleurs. Vérificatrice des comptes : Marcelle Charlier-Guillaume
Autres membres : Jacqueline Roland, Thérèse Vercouter. Editeur des pages du Bulletin : Roland Kirsch
Siège social : RCLAGL, 1, rue des Déportés, 6780 Messancy. Tel : 063 38 79 92 ou 063 22 19 90. kirschrol@yahoo.fr
Nombre de membres au 31.12.17 : cercle en formation.
Présidents d'honneur : Baron Patrick Nothomb et Marcelle Charlier-Guillaume.
Compte : BE07 0018 1911 5566

Réalisations internes
- **07.03.19** : ARAAOM CA à Liège
- **16.03.19** : CRAA AG&Déjeuner à Contes de Salme
- **24.03.19** : ARAAOM AG & Moambe aux Waides
- **03.04.19** : ASAOM CA
- **04.04.19** : ARAAOM CA
- **08.05.19** : CRAA CA à Vaux-Chavanne (fh)
- **22.05.19** : CRAA CA à Hoursinne (fh)
- **15.06.19** : RCLAGL Déjeuner-conférence à Arlon.

Réalisations externes
- **06.03.19** : MDC&RB Comité de rédaction (fh)
- **05.04.19** : MDC&RB Forum 269 (fh)
- **08.04.19** : MDC&RB CA (fh)
- **26.04.19** : FRABELCO CA & AG (fh)
- **27.04.19** : CRNAA AG & Moambe à Jambes
- **29.04.19** : MDC&RB AG & Déjeuner à Wavre (fh)
- **05.05.19** : RCLAGL Anniversaire à Arlon (fh)
- **10.05.19** : MDC&RB Forum 270 (fh)
- **13.05.19** : MDC&RB CA (fh)
- **01.06.19** : AP/KDL Moambe à Lessive

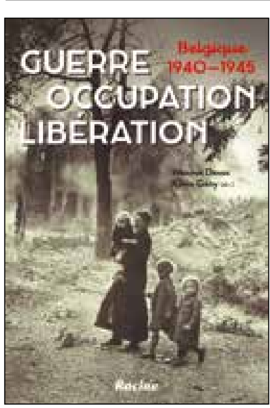
Prévisions
- **08.06.19** : Os Amigos au Portugal
- **23.06.19** : ASAOM : Journée de l'Amitié
- **06.07.19** : ARAAOM : Journée de l'Amitié à Huy
- **06.07.19** : CRAA : Journée du Souvenir 90e anniv.
- **12.09.19** : ARAAOM,ASAOM,CRAA,RCLAGL Musée
- **06.10.19** : ASAOM & ARAAOM Déjeuner Automne.

Nécrologie

Le CRAA déplore le décès de Jeanne Michels et présente aux familles éprouvées leurs condoléances émues

Dispositions communes aux cercles partenaires

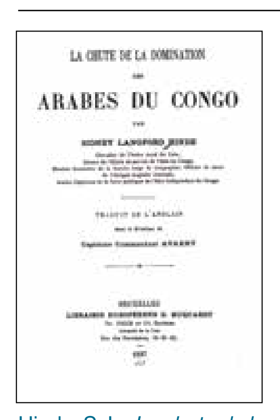
- Pour les cercles partenaires, la cotisation annuelle est de 25€ (50€ pour une cotisation d'honneur, avec citation dans la revue - voir exemples ci-dessus), à verser au compte de l'association de son choix, repris sur cette page, (et non au compte de MDC) avec la mention : COTISATION + millésime concerné.
- Toute majoration du montant de la cotisation, comme tout don, sera reçue avec reconnaissance.
- Les membres sont instamment priés de communiquer leur adresse électronique au secrétariat de leur association.
- Le montant de l'expédition de la revue à l'étranger est à convenir avec l'administration de son association.
- A défaut de cotisation, la revue cesse d'être envoyée dès le troisième trimestre de l'exercice engagé.
- Chaque membre est prié de rechercher activement de nouvelles adhésions à son cercle parmi les anciens et les amis de l'Afrique centrale.
- Les articles signés n'engagent que leur(s) auteur(s).
- Tous les articles sont libres de reproduction et de diffusion, moyennant mention de la revue-source (titre et numéro) et du nom de l'auteur/des auteurs.
- Tout projet d'article est à adresser à Fernand Hessel, qui coordonne les revues partenaires : fernandhessel@skynet.be.



Devos, W. & Gony, K., *Belgique 1940-1945 Guerre – Occupation – Libération*, Editions Racine & Lannoo, 2019. Cartonné, 328 pages, 175 x 245 mm. Photos abondantes en NB & C; 30€. Recommandé par Jean-Marie Brousmiche.

Le livre, écrit par une pléiade d'historiens et riche en illustrations significatives, s'adresse bien sûr en première instance aux lecteurs désireux de connaître l'impact de la guerre 40-45 sur le pays. Pourtant un chapitre, de la plume de Kris Quanten, docteur en Histoire et professeur à l'ERM, particulièrement intéressé par l'histoire militaire de la période coloniale et postcoloniale (il a publié en 2014 Operatie Rode Draak traitant de de la présence militaire belge au Congo de 1960 à 1964), ne manquera pas d'intéresser les amis du Congo. Si l'armée belge a déposé les armes en Belgique, la Force Publique n'en a pas fait de même au Congo. Bien au contraire, dès 1941, celle-ci entre en action sur plusieurs fronts en Afrique (Abyssinie et Nigéria) et au Moyen-Orient, sans oublier l'hôpital de campagne qui se mettra au service des Britanniques en Abyssinie, Somalie, Kenya, Madagascar, Ceylan et Birmanie. La Force Publique fournira la preuve qu'elle est autre chose qu'une force de police chargée de maintenir l'ordre à l'intérieur des frontières du Congo belge. Ce n'était pas dans la logique de la capitulation de 1940, mais c'était un engagement hautement patriotique, l'armée coloniale, coupée de la mère-patrie, s'estimant en devoir, sous l'impulsion du Gouverneur Général Pierre Ryckmans, de poursuivre le combat. L'effort de guerre de la colonie ne se limitera pas à son engagement militaire, mais se concrétisera également, dans une mesure déterminante, en fourniture de matières premières aux alliés, dont l'uranium.

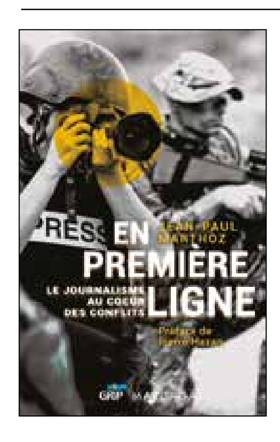
Fernand Hessel



Hinde, S. L., *La chute de la domination des Arabes du Congo*, Bruxelles, Librairie européenne, G. Muquardt, 1897 ; paru également dans Forgotten Books. A lire dans sa version digitalisée par Google sur Internet.

Comme le soulignent les traducteurs de l'ouvrage paru en anglais sous le titre The fall of the Congo Arabs, le Dr Hinde était, comme membre de l'expédition du baron Dhanis, idéalement placé pour décrire la fin de la domination arabe à l'est de l'EIC. Homme de terrain et citoyen britannique, qui mieux que lui pouvait livrer une description objective, pour peu qu'il ne cède pas à la mode de charger Léopold II de tous les maux du Congo. Hinde nous a rendu un double service, celui d'écrire une page d'histoire insuffisamment connue et celui de défendre par son objectivité l'honneur de la Belgique. Son livre n'en fut pas moins mis en pièces jusqu'au sein même du Parlement britannique. L'attaque se porta non seulement contre la personne de Léopold II, mais aussi contre l'armée, l'administration. On y colportait par exemple l'information perfide selon laquelle les 25.000 hommes de troupe de Dhanis auraient été entretenus pendant trois mois à l'aide de chair humaine boucanée. La désinformation ne put rien contre l'exploit de la Force Publique naissante de mettre hors d'état de nuire les esclavagistes arabes qui à l'est sapaient les fondements de l'Etat, et qui pour peu faillirent le détruire. Un livre, devenu très rare, à lire par les Belges honorés cette fois par un Anglais, rompant courageusement avec le discours qui avait cours de l'autre côté de la Manche, lequel continue encore aujourd'hui à faire des vagues, jusque dans la presse belge elle-même.

Fernand Hessel

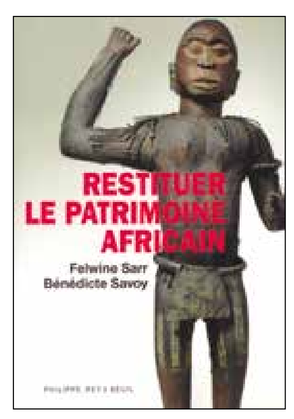


Marthoz, J.-P., *En première ligne, Le journalisme au cœur des conflits*, Bruxelles, Grip & Mardaga, 2018 Collé, 272 pages, 18 €, 135 x 215 mm

Oscillant sans cesse entre devoir, témérité et passion d'informer, les journalistes de première ligne dans les zones de conflit payent chaque année un lourd tribut à la profession. L'auteur, chroniqueur au Soir et professeur de journalisme à l'UCL, est devenu spécialiste en la matière, grâce aux nombreuses missions et fonctions qu'il a accomplies au cœur de divers conflits : Human Rights Watch, Committee to Protect Journalists, sur le sentier lumineux au Pérou, chez les narcos en Colombie, en Algérie, en Afrique du Sud, en Turquie…Et pour la parfaite information de tous ceux qui se préoccupent de l'avenir du monde, à commencer par les politiques, il a signé de nombreux ouvrages, dont Objectif Bastogne, Sur les traces des reporters de guerre américains…

Le présent opus livre une bonne synthèse du sujet : techniques d'investigation, gestion des risques encourus, pièges du terrain, risques de dérive et perte d'indépendance… et par-dessus tout devoir d'objectivité, loin du sensationnalisme et de la folie du scoop. La lecture du livre de Marthoz arrive à point nommé pour aiguiser l'esprit des 'honnêtes hommes', encore nombreux sur la planète, afin de les armer pour la lutte contre les fake news, sans doute le produit de notre société de consommation le plus nocif à la bonne marche du monde et à la saine gouvernance des pays. Un livre à lire par tous ceux qui continuent courageusement à dépouiller la presse quotidienne, en refusant l'opium du politiquement correct.

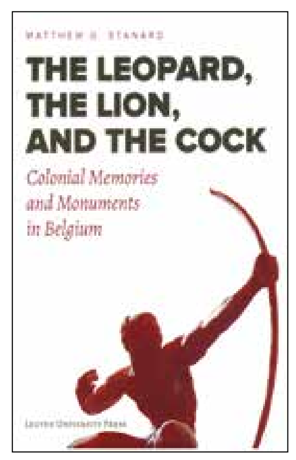
Fernand Hessel



Sarr, F. & Savoy, B., *Restituer le patrimoine africain*, Editions Philippe Rey & Seuil, 2018. Collé, 190 pages, 140 x 205 mm ; augmenté d'un cahier hors texte, comprenant 13 illustrations dotées d'une fiche descriptive ; 17 €.

Le livre est le fruit d'une mission confiée par le Gouvernement français à deux professeurs d'université, ayant pour but de cerner la problématique de la restitution des objets culturels africains, venus enrichir les collections françaises, à la faveur de la colonisation. Le phénomène n'est certes pas nouveau, allié qu'il fut de toutes les conquêtes d'un pays par un autre. La Belgique n'échappe pas à la règle, surtout que nombreux furent les Belges, à titre individuel, à l'initiative d'une congrégation religieuse ou sur décision de l'Etat, à s'intéresser à la production culturelle des trois pays d'Afrique centrale qu'ils eurent l'opportunité d'administrer. La récente réouverture du vénérable Musée royal d'Afrique centrale à Tervuren, sous sa nouvelle appellation d'AfricaMuseum, au terme d'un lustre de rénovation, est venue raviver le débat. Les Africains, qu'ils soient de simples visiteurs ou néo-européens, se font plus bruyants en la matière que les Africains restés au pays. Certes la problématique resurgit par intermittence dans les pays d'origine des objets, mais sur le mode plutôt discret, tant les autres priorités sont déterminantes pour l'avenir immédiat des populations. Il est vrai qu'au Congo par exemple, dès les premières années d'indépendance, Mobutu est monté au créneau pour réclamer le retour des pièces spoliées, mais en même temps il lançait sur le terrain une armée de collecteurs pour acquérir ce qui existait encore dans les villages aux fins d'enrichir les collections de l'Institut des Musées nationaux, qui finit ainsi par regorger de pièces. Le livre porte sur le problème français, mais mutatis mutandis, il permet d'approfondir utilement la question chez nous.

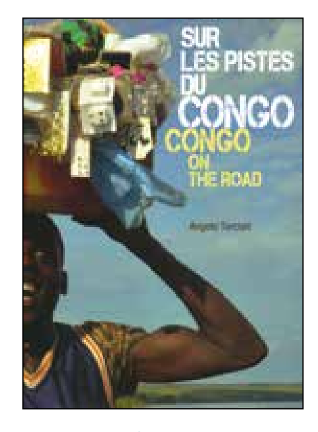
Fernand Hessel



Stanard, M. G., *The Leopard, the Lion, and the Cock, Colonial memories and monuments in Belgium*, Leuven University Press, 2019. Collé, 154 x 234 mm ; 238 pages ; 65 € Dédié au prof. J.-L. Vellut.

Autre problématique liée à la colonisation par la Belgique des pays d'Afrique centrale, également ravivée à l'occasion de la réouverture du MRAC et de sa métamorphose en AfricaMuseum, celle de l'abondance de vestiges coloniaux sur le sol belge. Le problème s'était également posé au lendemain de l'indépendance au Congo, mais là il fut vite réglé : tous les noms de rues et d'édifices, tous les monuments à connotation coloniale furent simplement retirés de la circulation. Et il faudra attendre 2010 et la visite attendue du Roi Albert II pour voir reparaître la statuaire coloniale en une sorte de musée colonial en plein air, face à l'Institut des Musées nationaux, sis sur le mont Ngaliema. Sur le sol belge le problème continue à se poser. Il est vrai qu'il y a pléthore de vestiges, voulue semble-t-il dans l'entre-deux-guerres pour contrer la campagne d'hostilité orchestrée par la Grande-Bretagne contre l'œuvre de Léopold II. Puis souhaitée également par les coloniaux eux-mêmes désireux de valoriser leur action, surtout qu'un grand nombre de familles avaient envoyé quelque membre sous les tropiques. Ce souhait après 1960 s'est de-ci de-là inversé en rejet, à mesure que s'amplifiait la querelle entre les tenants de la civilisation et ceux de l'exploitation des colonies, principalement le Congo. Ecrit en anglais, l'auteur étant professeur d'histoire au Berry College à Mount Berry, Georgia, USA., le livre fait une étude critique de la survivance coloniale, sous forme de monuments et d'enseignes, dans la perspective de l'inévitable autant qu'indispensable décolonisation mentale de l'Europe.

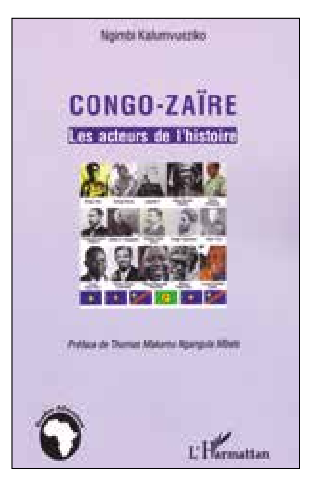
Fernand Hessel



Turconi, A., *Sur les pistes du Congo/Congo on the road*, Stichting Kunstboek, 2014 Relié, couverture cartonnée avec jaquette, 245 x 336 mm ; 240 pages ; 50 €. Edition bilingue A-F.

Angelo Turconi n'a plus besoin de publicité, ses albums plaident pour lui avec éloquence. Beaucoup d'anciens du Congo ont pu le croiser sur les routes africaines ou dans un hôtel alors qu'il accomplissait quelque mission photographique. Le présent album, au titre on ne peut plus explicite, démontre que la quête du bon instantané ne le quittait jamais. Avec son talent, l'instantané acquérait valeur d'universel. L'ensemble de l'album ici chaudement recommandé est un florilège de bons moments où les Congolais campent des personnages à nuls autres semblables et où tous ensemble ils témoignent d'une communauté pleine de vie, de couleurs et de créativité. Point de building dans ces pages, qui mettraient en évidence une Afrique qui lutterait pour se hisser à hauteur de la modernité, point de boulevard embouteillé au point de devenir impraticable, mais des pistes qui conduisent vers l'Afrique profonde où la modernité n'existe que par bribes et morceaux : ici un vieux vélo, là une touque bosselée, ailleurs un ordinateur communautaire, ailleurs encore une salle de triage manuel de café...où l'improvisation tient lieu de technologie. Bref la poésie congolaise au quotidien, récitée par des gens heureux. Angelo ne dément pas Henri Cartier-Bresson, placé en exergue, qui affirme : « Les photos peuvent rejoindre l'éternité à travers le moment. » Merci, Angelo, pour chacune de ces images, garantes de la mémoire.

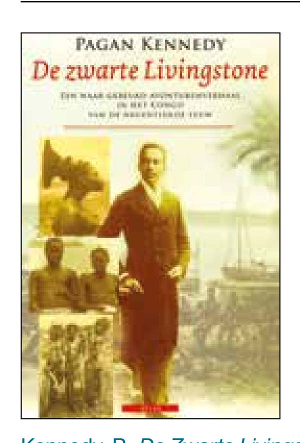
Fernand Hessel



Ngimbi, K., *Congo-Zaïre. Les acteurs de l'histoire*, L'Harmattan, Etudes africaines, 2013
Quelques photos en NB ;
Collé, 214 pages, 160x240mm ;
21,50 €.

L'auteur se situe dans la quête pour la liberté de son pays. Le fait de dédier son livre à Floribert Chebeya, puis le choix qu'il fait de mettre en lumière les pionniers de la conquête de cette liberté à travers les âges sont suffisamment révélateurs de son engagement. Le livre révèle bien sûr ses choix, sa vision de l'histoire, ce qui est son droit. Quinze personnages constituent le tableau censé illustrer l'histoire du Congo, des anciens royaumes jusqu'à L.-D. Kabila. Bien sûr il y a les incontournables : Stanley l'architecte, Thys le bâtisseur, Léopold II le businessman, Kasavubu le père de l'indépendance, Lumumba le héros tragique, Tshombe le sécessionniste repenti, Mobutu le roi du Zaïre, Kabila le révolutionnaire, comme il les surnomme, mais il y a aussi, et c'est sans doute l'originalité de l'opus, tous ceux que l'Histoire laisse le plus souvent dans l'ombre : Nzinga Nkuvu le Mani Kongo, Kimpa Vita la prophétesse, le quartet de chantres de la cause congolaise que sont G.W. Williams, W.H. Sheppard, E.D. Morel et R. Casement, sans oublier Kimbangu le prophète libérateur de l'homme noir. Une approche personnelle, intéressante à découvrir, qui a le mérite d'être claire sur les options. Libre au lecteur de dresser un tableau différent. L'œuvre de Ngimbi gardera son intérêt, même si le portrait qu'il dresse de Léopold II est délibérément réducteur. On n'est jamais aussi bien informé qu'en écoutant la vérité de l'autre, surtout que l'auteur, du fait de sa carrière internationale, prend la hauteur indispensable à une démarche maîtrisée.

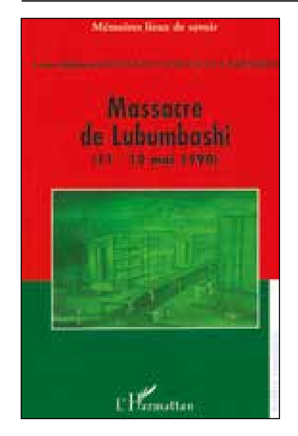
Fernand Hessel



Kennedy, P., *De Zwarte Livingstone. Een waar gebeurd avonturenverhaal in het Congo van de negentiende eeuw*, Uitgeverij Atlas, Amsterdam/Antwerpen, 2006
Collé, 135 x 210 mm; 256 pages; quelques photos en NB. 15 €.

Le livre paru sous le titre originel de Black Livingstone de Pagan Kennedy nous livre un récit intéressant de la vie d'un missionnaire américain qui passa 20 ans de sa vie au Congo, de 1890 à 1914, durant une période insuffisamment visitée par les hommes de lettres. Le héros du livre, William Henry Sheppard de son vrai nom, était tout à la fois anthropologue, photographe, chasseur de gros gibier, collectionneur d'objets d'art et par-dessus tout missionnaire de l'église presbytérienne. Sans doute le titre de Livingstone que lui confère Kennedy est-il excessif, par rapport au vrai, mais cela n'enlève rien à l'intérêt de l'aventure que mena le Noir Américain chez les Bakuba. Son église ne manqua pas de l'ériger en vedette, surtout que ses prêches rapportaient beaucoup d'argent à son ordre missionnaire. Jusqu'au jour où il eut maille à partir avec l'autorité coloniale, accusé de concubinage alors que sa femme était restée en Amérique, et qu'il fut contraint de rentrer au pays, pour y terminer ses jours dans la misère. S'il fut très populaire parmi la population congolaise, il était plutôt suspect auprès de l'autorité coloniale, surtout qu'il avait osé défier la Compagnie du Kasaï, pour traitement inhumain de ses ouvriers. Procès qu'il gagna, mais non sans dommages collatéraux. L'auteur du livre et sa traductrice Janet van der Lee ont le mérite de sortir une figure de l'ombre et de faire mieux comprendre la période troublée de la naissance d'un Etat. Le comble de l'histoire est que Sheppard eut à souffrir de la couleur de sa peau dans un pays subsaharien.

Fernand Hessel



Koyagialo Ngbase te Gerengbo, L. A., *Massacre de Lumbumbashi (11 – 12 mai 1990)*, L'Harmattan, 2012 Collection Lieux de mémoire – Archive congolaise ; Préface d'Erik Kennes. Collé 135 x 215 mm ; 220 pages ; 22 € ; Malheureusement dépourvu de photos, mais doté d'annexes éclairantes.

Les événements tragiques – le titre est on ne peut plus explicite à ce sujet – qui se sont déroulés en mai 1990 sur le campus de Lubumbashi interpellent tous ceux qui s'intéressent à l'histoire tourmentée du Congo, surtout que ces deux jours ont eu pour effet l'arrêt total de la coopération bilatérale directe de la Belgique avec le Zaïre, entraînant dans la foulée le départ de la quasi-totalité des partenaires bilatéraux européens. Il faudra plus de dix ans pour renouer les liens, et pendant cette période le Congo connaîtra un grand isolement portant un lourd préjudice à l'économie du pays, et réduisant quasi la gouvernance aux affaires courantes, avec le pillage des villes en 1991 et 1993, l'agonie du régime de Mobutu, la conquête du pouvoir par la rébellion conduite par Kabila père, avec pour seule planche de salut la Conférence nationale souveraine, sorte de Table ronde, conduite cette fois par les seuls Congolais. L'auteur offre l'avantage d'avoir été parmi les acteurs de première ligne, mais aussi parmi les premiers accusés, comme gouverneur du Shaba (1986-1990). Son grand frère Mobutu n'hésita pas à le lâcher et à le mettre à l'ombre à Makala. Le nouvel opus est la réédition du livre déjà paru sous Mobutu, avec pour l'auteur le même objectif, celui d'informer l'opinion sur la vérité des faits et partant de se disculper. Depuis, inféodé à la majorité présidentielle actuelle, il a été largement blanchi, mais il est bon dans des matières aussi délicates, avec les zones d'ombre qu'il reste difficile à éclairer, de lire plus d'un récit. Sur l'affaire, L'Harmattan en a publié deux autres : Muela N. N., Le campus martyr, Lubumbashi 1990, 2000, 339 pages, et Digekisa Piluka, V., Le Massacre de Lubumbashi. Zaïre 11-12 mai 1990, 1993, 414 pages. Avis aux amateurs.

Fernand Hessel





Magrin, G., Dubresson, A. et Ninot, O., *Atlas de l'Afrique. Un continent émergent ?*
Cartes et infographies d'Aurélie Boissière, 2e édition, Autrement 2018
Relié, couverture cartonnée, 173 x 250 mm, 96 pages, 24 €.

Avec ses 120 cartes, l'Atlas est de toute évidence de grande utilité à quiconque veut suivre l'Afrique en marche vers la mondialisation. En ce début du troisième millénaire, l'Afrique, complètement réveillée des siècles d'esclavagisme, de colonisation et de coopération forcée, qu'elle a eu à traverser, se présente en rangs de plus en plus serrés face aux défis que l'avenir lui réserve, avec comme circonstances aggravantes le changement climatique lourd d'incertitudes, le glissement économique du primaire vers le tertiaire, les inégalités au plan éducatif et sanitaire entre la ville et la campagne, l'explosion démographique quasi généralisée, la fragilité des frontières imposées par l'Occident. Déjà rien que par l'accroissement galopant de ses populations et l'urbanisation généralisée de ses forces vives, l'Afrique interpelle quiconque réfléchit à l'avenir de l'espèce humaine sur une planète surexploitée, de plus en plus polluée, de plus en plus vidée de ses substances nourricières : 100 millions d'habitants en 1900 la plupart ruraux, 1 milliard en 2000 dont un tiers urbain, 2,5 milliards attendus pour 2050 majoritairement citadins ! Kinshasa, que nous connaissons bien, présente un tel concentré d'enjeux que la mégalopole, passée de 0,4 million d'habitants en 1960 à 12 millions en 2019, pourrait bien devenir au sud du Sahara l'exemple idéal d'une Afrique à construire. A la lecture de l'atlas, qu'il est bon de garder à portée de main, une conclusion s'impose : les relations nord sud, économiques autant que sociales, sont à redéfinir au plus vite, en commençant à l'échelle qui est la nôtre.

Fernand Hessel



Kabanda, A., Rwanda 1994. *Quand l'histoire s'écrit à la machette. Le livre de la mémoire*, GRIP 2019
Broché, 210 x 296 mm, 80 pages, Illustré de photos en NB et en C, et de dessins caricaturaux, 15€.

L'auteur, en synergie avec IBUKA Mémoire et Justice dont il est le cofondateur, nous livre une synthèse des événements qui en 1994 endeuillèrent le XXe siècle par un nouveau génocide, celui des Tutsi, sur les collines du Rwanda. Le texte et les images servent également de support à une exposition itinérante et dont la dernière présentation se fit en 2019 au Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui du reste cofinance l'édition avec l'association Auschwitz et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg. L'exposition veille à ce que la mémoire de ce crime contre l'humanité ne se perde. Comme l'écrit très justement P. Galand, dans un article qu'il signe pour le 25e anniversaire du massacre, qui dura 100 jours : faire mémoire est une manière de faire justice. Le livre est une longue dissertation où sont non seulement résumés les faits, mais aussi mis en évidence les causes, les modes opératoires. Sans oublier d'évoquer les résiliences qui ont fait que le Rwanda est encore debout. Sans se priver de mettre en cause les grands de la terre qui dans un premier temps firent preuve d'indifférence ou de complicité d'indifférence. Sans ménager la Belgique qui comme ancien colonisateur et comme membre de la MINUAR porte une lourde responsabilité dans la tragédie, car le malheur n'a pas surgi de nulle part. On ne peut que recommander de lire ces pages afin de se prémunir autant que faire se peut contre pareille folie, et de se persuader, comme le dit le poème, que nous sommes tous des “fragments de mémoire”.

Fernand Hessel



Vanderstraeten, L.-F., *De la Force Publique à l'Armée nationale congolaise. Histoire d'une mutinerie juillet 1960*, Duculot, Académie royale de Belgique, Paris, Gembloux, Bruxelles 1985. Avec d'intéressantes illustrations tirées du Patriote illustré et de l'album de l'auteur. Relié, 155 x 240 mm, 614 pages, 34€

Livre d'histoire, écrit par un ancien officier de carrière et docteur en histoire, qui intéresse au premier chef les coloniaux et leurs descendants, sans oublier les historiens de profession. Mais il peut intéresser également tous les amis du Congo, qui ne peuvent s'empêcher de se demander comment une armée, réputée disciplinée et en qui le colonisateur fondait tous ses espoirs d'une transition harmonieuse entre l'Etat colonial et l'Etat indépendant, une armée qui en janvier 1959 accepta d'ouvrir le feu sur ses compatriotes pour protéger l'ordre colonial, ait pu échapper ainsi à tout contrôle. La civilisation évoquée régulièrement par les coloniaux, fiers du travail accompli, n'était-elle donc qu'un vernis qui éclata à la première occasion favorable. Car à y bien réfléchir, ce n'est pas le seul discours incendiaire de Lumumba qui déclencha la rupture violente entre le colonisé et le colonisateur, et conséquemment la fuite éperdue de ce dernier, mais bien la révolte de la Force Publique, partie de Thysville pour atteindre comme l'éclair les confins du pays. L'auteur s'efforce de reconstituer avec précision le fatal engrenage des événements, en mettant en évidence les facteurs qui le déclenchèrent et l'amplifièrent, sans ménager les gouvernements congolais et belge. Il n'hésite pas à remettre en cause quelques idées généralement admises, tout en reconnaissant que l'information n'a pas répondu à toutes les attentes, si bien que la panique ne tarda pas à relayer la désinformation. Livre intéressant à lire et qui fait mieux comprendre pourquoi en l'espace de quelques jours le Congo a reculé de beaucoup d'années.

Fernand Hessel

Médiathèque

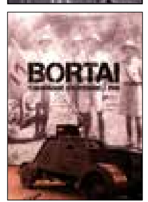
Livres



Le Congo au Temps des Belges
L'Histoire manipulée
Les contrevérités réfutées
André de Maere d'Aertrycke,
André Schorochoff,
Pierre Vercauteren, André Vleurinck
Editions Masoin **25 €**

Congo, l'autre histoire
Par Charles Léonard
Editions Masoin **25 €**

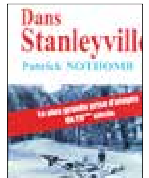
Congo : Mythes et Réalités
Jean Stengers
Ed. Racine **15 €**



Bortaï
Campagne d'Abyssinie - 1941
Philippe Brousmiche
L'Harmattan, 299 p. ill., cartes,
réédition **29 €**



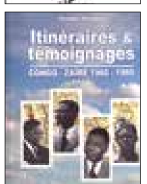
A Pied d'oeuvre au Rwanda
Julien Nyssens
Editions Sources du Nil.
Col. "Mémoire collective"
10 €



Dans Stanleyville
La plus grande prise d'otages
du 20e siècle
Patrick Nothomb
Ed. Masoin. Réédition **22 €**



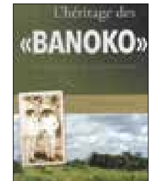
Des savants belges en Afrique Centrale (1900-1960)
Je dirai leurs noms
Marie-Madeleine Arnold
Ed. L'Harmattan **12 €**



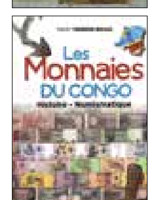
Itinéraires et témoignages
Congo-Zaïre 1960-1980,
Antippas Georges,Ed. Weyrich.
50 €



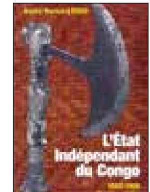
Kolwezi
Les années 50-70,
Antippas Georges,Ed. Weyrich.
32 €



L'héritage des 'Banoko'
Un bilan de la colonisation,
Van Bost, P., Autoédition, 2014, 480 p,
215x305 mm. Abondamment illustré
en NB **47,50 €**



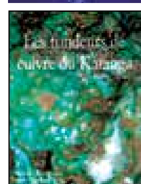
Les monnaies du Congo
Histoire -Numismatique
Martin Yandesa,
Weyrich – Africa 2015
264 pages, 210x300 mm, **40 €**



L'état Indépendant du Congo 1885-1908, d'autres vérités
André-Bernard Ergo,
Editions L'Harmattan **17 €**



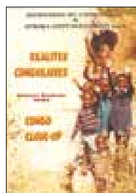
Léopold II :
un roi injustement décrié
Pierre Vercauteren **6 €**



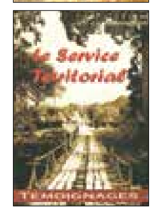
Les Fondeurs de Cuivre du Katanga
Isabelle Liesenborghs et
André Vleurinck illustré par Marie de
Schlippe, Ed. Clepsydre **25 €**



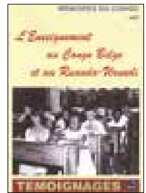
Films et documentaires



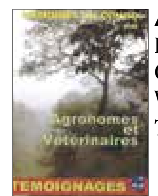
Réalités congolaises
Robert Bodson
versions en français, néerlandais et
anglais sous le nom de "Congo Close-up" **10 €**



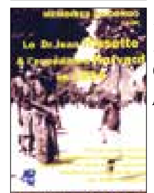
Le Service Territorial
André de Maere d'Aertrycke,
Julien Nyssens, Pierre Wustefeld
Témoignages **10 €**



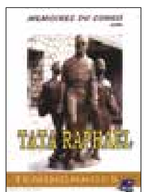
L'Enseignement au Congo Belge et au Ruanda-Urundi
Julien Nyssens
Témoignages **10 €**



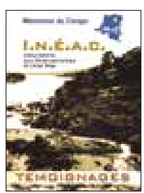
Agronomes et vétérinaires
Pierre Butaye, Ernest Christiane,
Guy Dierckens.
Voix off Danny Gaspar.
Témoignages **10 €**



Le Dr. Jean Hissette et l'expédition Harvard en 1934
Guido Kluxen, Edouard Hizette,
André Vleurinck **10 €**



Tata Raphaël
RR.PP. Joseph Bollen
et Henri de la Kethulle **10 €**



I.N.É.A.C.
MM.Compère, Jottrand
et Van Leer **10 €**

Art pictural du Congo
Claude Charlier **10 €**

Pêche maritime
Pionniers en eaux tropicales,
Freddy et Roland Duyck **10 €**



Oeuvre médicale au Congo Belge et au Ruanda-Urundi
Julien Nyssens, Jean Vandevoorde,
Nadine Evrard, Guy Dierckens **10 €**



Ces ouvrages peuvent être
commandés sur le site
www.memoiresducongo.be

Ajouter 5 € pour envoi par la poste.
BE95 3101 7735 2058